This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 976,415

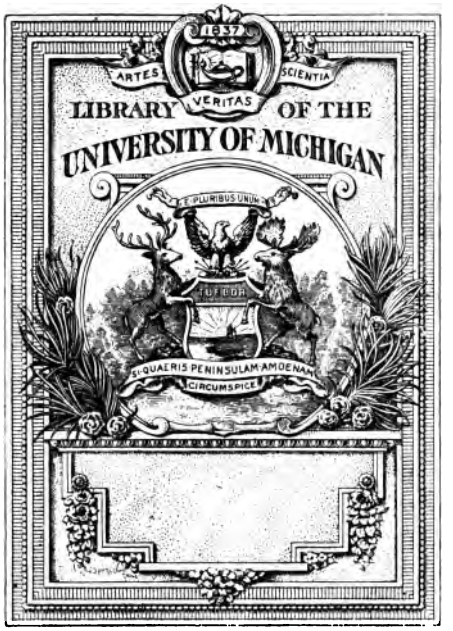
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

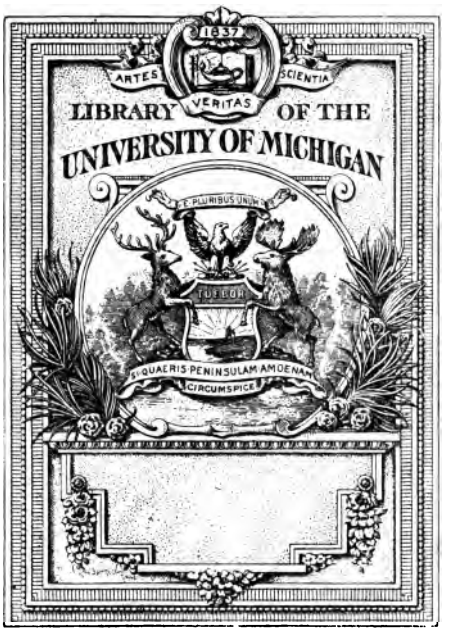
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Chants historiques

français

du seizième siècle

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Chants historiques français du seizième siècle

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR

ÉMILE PICOT

Membre de l'Institut.

RÈGNES DE LOUIS XII ET DE FRANÇOIS I^ER^

PARIS

Librairie Armand Colin

5, rue de Mézières

1903

Tous droits réservés.

Extrait de la *Revue d'histoire littéraire*, I (1894), pp. 143-158, 290-307 II (1895), pp. 36-58, 550-576; III (1896), pp. 376-408; VI (1899), pp. 225-252; VII (1900), pp. 409-429.

Chants historiques français

DU XVI[e] SIÈCLE [1]

Il y a bien des années que nous songeons à donner, au moins pour les XV[e] et XVI[e] siècles, une nouvelle édition, notablement augmentée, du *Recueil de chants historiques français* de M. Le Roux de Lincy [2]. Nous ne savons si nous pourrons jamais réaliser ce projet : aussi voulons-nous communiquer aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* la partie de notre travail qui se rapporte au XVI[e] siècle. Nous n'avons pas à réimprimer ici les pièces qui figurent déjà dans la collection de notre devancier ; nous ne donnerons pas non plus le texte de celles qui se trouvent dans des ouvrages modernes facilement accessibles ; mais nous aurons soin d'en rappeler les titres et les premiers vers, de façon à former une série aussi complète que possible de nos chansons. L'ordre chronologique, que nous suivons naturellement, nous permettra de diviser sans inconvénient notre travail en plusieurs articles.

Comme nous suivons pas à pas les recueils déjà publiés, nous n'avons pas cru devoir exclure divers morceaux admis par MM. Le Roux de Lincy, De Baecker, Ruelens, etc., bien qu'ils ne dussent pas figurer dans un chansonnier (voy. par exemple les n[os] 2, 3, 6, 7, 10, 11, 12).

Règne de Louis XII.

1. — *Louenge en maniere de chançon.* 1504.

1. Vive le noble roy de France
Qui est tant begnin et courtois,
Lequel, par sa tresgrant puissance,
A conquesté les Millannois

1. Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, Armand Colin et C[ie], éditeurs.
2. Paris, Ch. Gosselin, 1841-1842, 2 vol. in-12.

256264

Avec ses chevaliers françois,
Sans leur faire point de grevance !
Pour ce, vous voisins genevois[1],
Soyez tous de son aliance.

2. Vous aussi, Lombars, Ytaliens,
Florentins, vous aussi, Romains,
Anciens estes entre les liens
Des François tant doulx et humains.
Aussi vous, Neapolitains,
Sans vous faire tort ne nuysance,
Maintenant, sans aller plus loings,
Au roy faictes obeissance.

3. Mirez la ville de Cappone
Estant au royaulme de Naples,
Laquelle estoit tant noble et bonne;
Mais rebellions decepvables
Ont esté de leur mal coulpables,
Par orgueil et oultrecuidance.
Les jours souvent si sont muables :
Craingnez des François la vengeance.

4. Mirez vous cy pareillement
Aux roys Alphonce, aussi Ferrand,
Estant a Naples triomphant,
Au sieur Ludovic a Millan.
Nul n'est pour eulx la main tenant.
C'estoit a eux tresmal congneu.
Ung peu de pluie abat grand vent :
Aux mains des François est venu.

5. D'Arragon le domp Federic
Au roy a fait appointement;
Il a mieux joué que Ludovic,
Ne que Alphonce, ne que Ferrand,
Lesquelz se disoient roys puissans
De Jherusalem et Cecille.
Boreas leur est est ja cuisant :
On le congnoist comme evangille.

6. Tremblez tous, Turcs et Sarrazins,
Renoncez Mahon, mescreans
. . . . . ces matins
On vous assommera comme chiens.

1. C'est-à-dire : vous, Génois.

Prenez la loy, soyez crestiens;
Se ce non, a grans coups de lance
Les François en bien peu de temps
Vous monstreront leur grant puissance.

7. Trespuissant roy, le Dieu des cieulx
Vous acroisse triomphe et gloire,
Lequel par pouoir glorieux
Donne aux François tousjours victoire.
Par tout le monde il est notoire
De vous et de vostre puissance;
Chacun le voit et le peult croire
Qu'estes le non per de vaillance.

9. Ytalens. — 10. et vous. — 11. Danciennete. — 13. Aussi vous Veniciens Neapolitains. — 17. Mirez vous a la ville. — 20. Mais leurs. — 21. coulpable. — 22. Par leur orgueil. — 25. cy *m.* — 26. Alphonce et Ferrand. — 27. triumphamment. *On pourrait corriger aussi :* A Naple estant triumphamment. — 28. Au seigneur Ludouic estant a Millan. — 33. le *est supplée.* — 38. De therusalem Naples et Cecille. — 39. Boreas leur est pour le iourdhuy cuisant. — 41. tous *m.* — 43. *Le couteau du relieur a emporté la plus grande partie de ce vers dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux.* — 45. Prenez la loy de Ihesus. — 47. bien *m.* — 51. par son pouoir. — 52. A donne. — 54. et de vostre grant puissance.

Cette pièce, dont le texte a été fort altéré, est imprimée dans un petit livret contemporain des événements :

La prise du || Royaume de Naples. — *Cy fine la prise et conqueste de naples. S. l. n. d.* [*Paris*, 1501], in-4 goth. de 2 ff. de 38 lignes à la page.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, lequel est imprimé avec les gros caractères employés par *Pierre Le Caron* et par son successeur *Guillaume de Nyverd.*

La prise de Naples est rapportée dans une lettre du roi, datée de Lyon, le 8 août 1501, et contresignée : ROBERTET. (Cette lettre a été reproduite par M. de Maulde dans son édition des *Cronicques* de Jehan d'Auton, II, p. 73.) A la suite il est fait mention d'un *Te Deum* chanté à Paris, par ordre du parlement, de la cour des Comptes et de messieurs de l'hôtel de ville, le jeudi 19 août.

Au bas du 1er f. r° commence la ***Louenge***, laquelle se termine, au v° du 2e f., par les vers suivants :

La Complainte de Constantinoble a Rome.

1. O saincte Eglise romaine,
Vien tost a m
En terre es la souveraine
Qui me dois garder et deffendre;

Pour Dieu vueilles a nous entendre.
Regard le serpent desloyal
Que mort fust il et mis en cendre!
Il est venimeux com riagal.

FRANCE.

2. Resveille toy, pur sang royal,
Haultain chef, des autres plus noble,
De Jherusalem imperial,
De Naples et Constantinoble,
De Grece et Cecile la noble,
Et de France la souveraine;
Viens prendre la couronne double,
Comme fist le roy Charlemagne
Pour nous mettre tous hors de peine.

(Biblioth. Nat., Rés. Lb 9. 22.)

6. Regarde. — 8. comme. — 9. noble sang. — 15. Vient.

2. — [*Ballade sur la prise de Gênes, par* JEHAN D'AUTHON [1].] 1506.

M. Le Roux de Lincy a reproduit cette ballade et le rondeau qui la suit (I, 37-39); mais ces deux pièces, qui seraient à leur place dans un recueil de poésies historiques, ne peuvent être classées parmi les chansons.

Voy. *Chroniques de Jehan d'Auton*, éd. P. Lacroix, III, 288.

3. — *Les Chansons de Namur*, par JEHAN LE MAIRE DE BELGES. 1507.

Taisez vous or, trompettes et clarons,
Jadis forgez pour reveiller la guerre...

(39 strophes de 8 vers.)

Ce poème n'a de la chanson que le nom, aussi nous bornons-nous à le citer sommairement.

L'édition originale, imprimée à Anvers par *Henri Heckert* (ou mieux *Eckert*) *van Homberch*, ne nous est connue que par un exemplaire unique appartenant à M. le duc d'Arenberg, à Bruxelles. Il en a été fait

1. Pour le remarquer en passant, la forme exacte du nom de cet auteur n'est pas bien établie. Faut-il dire Jehan d'Authon, d'Auton, ou Jehan Danton, Danthon, d'Anton? Jehan Bouchet, intime ami de l'abbé d'Angle, se prononce pour la seconde forme: Guillaume Crétin fait de même et, détail significatif, fait rimer *Danton* avec *abonde en ton* dans des vers équivoqués. Il est à croire que ceux mêmes qui écrivaient *Danthon, Danton, d'Anton* prononçaient d'Authon, de même que *Courent, Monchy, Monceaux, Monnier, Monstier* se prononçaient *Couvent, Mouchy, Mouceaux, Mounier, Moustier*. A l'inverse, le père du poète Ronsard écrivait son nom Roussard.

Cf. la note de La Monnoye, sur La Croix du Maine, I, 484.

un fac-similé photolithographique, tiré à 50 exemplaires, pour le libraire G.-A. van Trigt. Le texte complet a été reproduit par M. Ch. Ruelens dans le *Recueil de chansons, poèmes et pièces en vers français relatifs aux Pays-Bas, publié par les soins de la Société des Bibliophiles de Belgique* (II, 1871, pp. 1-18), avec un fac-similé de la 1re page de l'original et des notes philologiques et historiques. On le retrouve dans les *Œuvres de Jean Le Maire, publiées par J. Stecher*, t. IV.

M. Louis De Baecker a donné quelques extraits des *Chansons de Namur* dans ses *Chants historiques de la Flandre* (Lille, E. Vanackere, 1855, in-8), pp. 249-252.

4. — *Chanson nouvelle* [*composée par un condamné à mort nommé* VERDELET]. 1509.

Les chansons composées par les prisonniers, ou qui leur sont attribuées, sont des pièces d'autant plus intéressantes qu'elles ont généralement un caractère populaire. M. Le Roux de Lincy n'en a donné aucune dans son recueil. Nos recherches nous en ont fait découvrir plusieurs que nous reproduirons à leur date. Nous pouvons même donner quelques renseignements sur le malfaiteur qui est le triste héros de celle-ci.

On lit dans les papiers de Rasse des Nœux [1] : « Le samedy cinquieme jour de may 1509, Verdelet fut pendu et estranglé à Montfaucon, et, le mardy suyvant, despendu et inhumé. »

Laurens Des Moulins cite le même personnage dans *Le Catholicon des Maladvisez* [2] :

Considerez ou Verdelet fut mis,
Qui plus infaict estoit que ung [mauldict] chien;
Par tel moyen maint crisme avait commis,
Tenant putains comme faulx ruffien.
A son collet en a eu tel lien
Qu'a Montfaucon en a esté pendu.
Pauvre il estoit et n'avoit rien rendu.

1. Que maudit[e] eu soit la journée
Que jamais homme je baty!
J'en ay frappé, j'en ay meurdry,
Par quoy la mort m'est ordonnée.

2. Sergens vindrent et me trouverent
En ma chambre ou j'estoye couche;
Soubdain de la fus desloge;
En chastelet ilz me menerent.

1. Biblioth. nat., ms. fr. 22564, I, fol. 33.
2. Paris, Jehan Petit et Michel Le Noir, 2 août, 1513, in-8 goth., fol. Diij.

3. La sentence me fut donnee
De par monsieur le lieutenant,
Dont me portay pour apellant
Cuydant ma vie estre sauvee.

4. Quant messeigneurs mon proces virent
De par le roy ont ordonne
De bien jugé mal appelle;
Par sentence me condampnerent.

5. Tous messeigneurs je vous mercie,
Aussi monsieur le lieutenant;
A Dieu les unze vingtz sergens;
Priez pour moy, je vous en prie.

6. Las! maistre Florent [1], je te prie,
Quant viendra a me ruer jus,
Crie a haulte voix : « Jesus! »
Qu'a ma mort soit et a ma vie!

7. A Dieu Paris, cité jolye!
A Dieu les enfans sans soucy [2]!
Priez Dieu qu'ait de moy mercy.
A Dieu la belle compaignie!

8. Peres et meres, je vous prie,
Chastiez bien vos enfans
Et n'atendez pas qu'ilz soyent grans,
Qu'ilz ne vous facent villenye.

9. Ceste chanson fut acomplye
Par ung nommé VERDELET,
Qui fust vivant s'il n'eust mal faict :
Bonne fin vient de bonne vie.

Bibliographie.

A. — Sensuyuẽt plusieurs || belles Chansons nouuelles ‧ || Auec plusieurs aultres || retirees des anciennes || impressions ‧ comme || pourrez veoir a la || table ‧ en laquel || le sont les pre- || mieres lignes || des Chãsõs || et le feuillet || la ou se cõ || mẽcẽt les- || dictes chã || sons || *Mil cinq cens XXXV* [1535] — *Cy finissent plusieurs chansons* ||

1. Florent était le bourreau de Paris. On lit dans les papiers de Rasse des Nœux (Biblioth. nat., ms. f. 22504, I, fol. 32) : « Le. XVI. jour d'aoust 1507, un nommé Jacquot et l'autre Robin Serre bourreaux de Paris, furent declarez par arrest de la cour inhabilles et déposez de leur office pour avoir failly a décapiter aucuns condamnez, et fut par ladite cour ordonné recepvoir audit office un nommé Me Florent, qui estoit bourreau de Meaux. »

2. Ce vers ferait croire que Verdelet était lui-même un « enfant sans soucy ».

nouuellement imprimees a || *Paris*. In-8 goth. de 8 ff. lim. et 100 ff. chiffr. (Biblioth. de Wolfenbüttel.) — Fol. 81.

B. — Sensuiuët || plusieurs belles Chansons nou- || uelles ‹ et fort, ioyeuses ‹ auec plu || sieurs autres retirees des an || ciennes impressions ‹ comme pourrez veoir a la table ‹ || en laquelle sont com- || prinses les premie- || res lignes des || Chansons. || *Mil cinq cens XXXVII* [1537]. || *On les vẽd a Paris en la rue neuf* || *ue Nostre Dame a lescu de France*. — *Finis*. In-8 goth. de 5 ff. lim. et 91 ff. chiffr. (Biblioth. du château de Chantilly.) — Fol. 85 v°.

5. — [*Chanson sur la ligue de Cambray.*] 1509.

Vive France et son alliance!
Vive France et le roy aussi...

Nous ne connaissons de cette chanson que les deux vers que nous venons de citer. On les trouve dans la *Farce nouvelle d'ung savetier nommé Calbain* (Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard, 1548, in-4 goth. allongé), pièce qui paraît bien remonter au règne de Louis XII (British Museum, $\frac{\text{C. 20. d.}}{33}$). Voy. *Ancien Théâtre françois publié* par Viollet-le-Duc [et Anatole de Montaiglon], II, 145; Éd. Fournier. *Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 279.

6. — *La Chanson de la defence des Veniciens*. 1509.

Tremblez, Veniciens, tremblez a ceste foys;
Il fault, vueillez ou non, que soyez bons François;
Car Loys de Valoys,
Le bon roy triomphant,
Vous fera tous plus doux que n'est ung chien couchant.

Cette savante composition, qui compte 12 strophes de la même mesure que celle que nous avons reproduite, n'a probablement jamais été chantée. Elle est imprimée avec *Les Regretz de messire Barthelemy d'Alvienne*.

Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, 64-67.

7. — *Les XXIIII Couplets de la valitude et convalescence de la royne Treschrestienne, madame Anne de Bretaigne, deux fois royne de France*. Par Jehan Le Maire. 2 avril 1512

Vray Dieu du ciel, puissant Dieu de nature,
Dieu qui formas l'humaine creature
A ta semblance digne...
(24 strophes de 8 vers.)

Voici encore un poème qui n'est pas à proprement parler une chanson. M. Le Roux de Lincy l'a cependant reproduit (I, 39-47). *Œuvres de Jean Lemaire de Belges, publiées par J. Stecher*, III, 87-97.

8. — [*Projet de mariage entre Charles-Quint et Marie d'Angleterre.*] 1513.

Reveillez vous, cueurs endormis,
Qui des Anglois estes amys...

Cette pièce, qui ne se compose que de 18 vers, a été assez incorrectement publiée par M. Louis De Baecker (*Chants historiques de la Flandre*, 253-254), d'après l'*Histoire de Flandre* de M. Kervyn de Lettenhove.

Le 1er vers se retrouve au début de plusieurs chansons :

Reveillez vous, cueurs endormis;
Le dieu d'amours vous somme...

Cette pièce, qui est intitulée *Le Chant des oyseaux*, figure avec une mélodie de Clément Jannequin, dans divers recueils : *Madrigali* (Roma, M. Valerio da Bressa, 1533, in-4 obl.), fol. 8; *Second Livre contenant XXVII chansons nouvelles a quatre parties* (Paris, Pierre Attaingnant et Hubert Jullet, 1540, in-4 obl.), fol. 10; *La Bataglia, l'Alouette, les Criz de Paris, le Chant des oyseaux, le Rossignol* (Paris, Pierre Attaignant, 1545; — Venetiis, apud Ant. Gardane, 1545; — Anvers, Thielman Susato, 1545, in-4 obl.); — *Cinquiesme Livre du Recueil contenant quatre excellentes chansons anciennes intitulées : le Chant des oyseaux*, etc. (Paris, Nic. Du Chemin, 1551, in-4 obl.), fol. 2.

Resveillez vous cueurs endormis,
Mondains remplis de negligence...

Chanson nouvelle sur le chant : Quant je fus prins devant Peronne, ap. Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, X, 55.

Les mots *Reveille toy*, *Reveillez vous* sont une entrée en matière fort usitée par les auteurs de chansons; en voici des exemples :

a. Reveille toy, cueur endormy...

(*La Chanson de frère Pierre Petit*, v. 1540. Biblioth. du château de Chantilly.)

b. Reveille toi, franc cueur jouyeulx...

(*Chansons du* XVe *siècle, publiées par G. Paris*, p. 50, nº XLIX.)

c. Resveillez vous, belle Catin...

(*La Fleur des chansons*, 1600: p. 238 de la réimpression.)

d. Reveillez vous, dame Nature...

(Custorg de Beaulieu, *les Divers Apportz*, 1538, fol. 65 v°.)

e. Resvilliés vous, gentils Franchoix...

(Le Roux de Lincy, *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, 1857, p. 156.)

f. Resveillez vous, gentils pasteurs...

(Chanson de Mathieu Malingre. Voy. *le Chansonnier huguenot*, I, 20.)

g. Reveillez vous, jeunes dames qui dormez...

(*Trente et deux Chansons musicales*; Paris, Pierre Attaingnant, s. d. mais vers 1530, fol. 2.)

h. Reveillez vous Piccars, Piccars et Bourguignons...

(G. Paris, *Chansons du* xv^e^ *siècle*, p. 140, n° CXXXVIII.)

9. — [*Chanson des aventuriers engagés par Pierre Navarro pour combattre les Barbaresques*?] Vers 1513.

1. Nous estions troys galants
De Lyon, la bonne ville;
Nous en allons sur mer;
N'avons ne croix ne pile.

2. La bise nous faict mal,
Le vent nous est contraire;
Nous a chassé si loing
Dedans la mer salée.

3. Voicy venir Prejan
A toutes ses galeres :
« Or vous rendez, enfans
De Lyon, la bonne ville. »

4. — « Ne ferons pas pour toy
« Ny toutes tes galeres;
« Nous nous rendons a Dieu,
« A la vierge Marie. »

5. Monsieur sainct Nicolas,
Madame saincte Barbe!
Rossignolet du boys
Va t'an dire a m'amye :

6. « L'or et l'argent que j'ay
« En sera tresoriere;
« De troys chasteaux que j'ay
« Avra la seigneurie.

7. « L'ung est dedans Milan, 25
« L'autre est en Picardie,
« L'autre dedans mon cœur;
« Mais je ne l'ose dire. »

14. Ny pour toutes. — 26 Est *m.*

Le célèbre Pierre Navarro avait, en 1509, levé en France et ailleurs, aux frais du cardinal Ximenez, des bandes d'aventuriers avec lesquelles il alla combattre les Algériens [1]. Il obtint d'abord quelques succès, mais l'expédition échoua, et Pierre Navarro passa en Italie. Il est probable que l'auteur de notre chanson et ses camarades, après s'être rembarqués, tomberent au pouvoir du capitaine Prégent de Bidoux qui, nous le savons par Martin Du Bellay [2], croisait alors dans la Méditerranée.

Nous plaçons la chanson vers **1513** : d'abord parce qu'elle nous paraît ne pas devoir être séparée de la pièce suivante avec laquelle nous l'avons d'abord trouvée réunie, puis en raison des événements de Lombardie et de Picardie auxquels le dernier couplet semble faire allusion [3].

Bibliographie.

A.—Sensuyuent plu- || sieurs belles chansons nouuelles: nouuelle- || mẽt imprimees ‧ lesq̃lles sont fort plaisantes. || Et les noms dicelles trouuerez en la table qui || est a la fin du present liure. Auec aulcunes de || Clemẽt Marot ‧ de nouueau adioustees. || *On les vend a Lyon ‧ en la maison* || *de feu Claude nourry ‧ dit le Prince ‧* || *Pres nostre dame de Confort. — Cy finissent plusieurs belles chãsons nou ‧* || *uelles : nouuellemẽt imprimees a Lyon* || *en la maison de feu Claude nour-* || *ry, aultretremẽt* [*sic*] *dit ‧ le Prin* || *ce Aupres de nostre* || *dame de Con-* || *fort. S. d.* [*v.* 1534], pet. in-8 goth. de 32 ff. non chiffr. (Biblioth. de Wolfenbüttel.)

Claude Nourry dut mourir en 1533. La date d'une édition de l'*Histoire romaine de la belle Cleriende*, de Macé de Villebresme, imprimée par lui : le 7 février 1533, paraît être donnée d'après la supputation moderne (Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, p. 116, n° 117); d'autre part, sa veuve, *Claude Carcand*, date du 20 octobre 1533 une édition du *Peregrin* de Caviceo (Brunet, I. 1702). Dès 1535 ou 1536, *Claude Carcand* se remaria à *Pierre de Sainte-Lucie*, qui prit à son tour le surnom de *Prince*. La date de notre volume peut être ainsi établie fort approximativement. La chanson y occupe le f. 10 et les trois premières lignes du f. 11.

1. Voy. Brantome, éd. Lalanne, I, 155; et une lettre du temps (Biblioth. nat., ms. fr. 8496).
2. Sur Prégent de Bidoux, gentilhomme gascon et chevalier de Rhodes, qui fut l'un des plus intrépides marins de son temps, voy. Jal, *Marie la Cordelière* (Paris, 1845, in-8, extr. des *Annales maritimes et coloniales*, déc. 1844), et Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VI, 97-101. On suit Prégent depuis 1501 jusqu'à sa mort en 1528.
3. *Mémoires*, collection Michaud et Poujoulat, 1re série, V, 117.

B. — Sensuyuẽt plusieurs || belles Chansons nouvelles... 1535 (voy. le n° 5). — Fol. 45 v°.

C. — Sensuiuet || plusieurs belles Chansons nou- || uelles ‧ ét fort ioyeuses... 1537. (Voy. le n° 5.) — Fol. 55.

D. — Les chãsons || nouvellemẽt assemblees || oultre les anciennes || Impressions. || M. D. XXXVIII [1538]. || *S. l.*, in-16 de 146 ff. chiffr. et 6 ff. non chiffr. pour la table. (Biblioth. royale de Stuttgart.) — Fol. 38.

E. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 2720), fol. lv.

F. — Haupt, *Französische Volkslieder* (Leipzig, 1876, in-16), p 119. — Ce petit recueil n'étant pas très répandu, nous croyons devoir reproduire la chanson, d'autant plus que Haupt ne l'a pas étudiée au point de vue historique.

10. — [*Chanson des aventuriers engagés contre les Algériens par Pierre Navarro.*] 1513.

Tous compaignons avanturiers
Qui sommes partis de Lyon...
(5 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — La fleur des chansons. || Les grans chansons nouuelles || qui sont au nombre Cent et dix ‧ || ou est cõprise la chãson du roy || la chãson de Pauie ‧ la chãson q̃ || le roy fist en espaigne ‧ la chãson de Rome ‧ || la chanson des Brunettes et Teremutu ‧ et || plusieurs aultres nouuelles chãsons ‧ lesq̃- || les trouueres par la table ensuyuant. — *Cy finissent plusieurs belles* || *chansons nouuellemẽt* || *imprimees.* || † *S. l. n. d.* [*Paris, v.* 1528], pet. in-8 goth. de 32 ff., sign. *A-H.* (Biblioth. du château de Chantilly, exemplaire décrit au Cat. Lignerolles, n° 1334.) — Fol. *Giiij.* — Réimpression de 1833, dans la collection des *Joyeusetez, Facecies*, etc., p. 42.

B. — Sensuyuent plu- || sieurs belles chansons nouuelles.... *Lyon, en la maison de feu Claude Nourry, v.* 1534 (voy. l'article précédent), fol. 11.

C. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543, fol. liij, v°.

Le Roux de Lincy (II, 53-54) rapporte cette pièce à l'année 1515, comme si les aventuriers levés par Pierre Navarro avaient dû aller combattre en Italie avec François I^er^. Il s'agit en réalité des mercenaires levés pour l'expédition que Pierre dirigea, en 1509, contre les Maures de Barbarie (voy. l'article précédent). Les aventuriers revinrent en Italie, et la chanson nous apprend quel y fut leur sort. L'allusion très précise à Léon X, qui fut élu le 11 mars 1513, et la mention de la Romagne, où les aventuriers se proposent de rejoindre le pape, permet de dater la pièce du printemps de 1513.

11. — [*Chanson sur la déroute de Novarre.*] Juin 1513.

Hola, hola! dict La Trimouille,
Le roy est il vostre amy?...

Brantôme (éd. Mérimée et Lacour, III, 120; éd. Lalanne, II, 399) cite 11 vers de cette chanson réellement populaire. On les trouvera dans le recueil de Le Roux de Lincy, I, 48.

12. — [*Complainte de Thérouanne prise par les Anglais.*] Août 1513.

Moi, Therouenne, cité tresrenommée,
La plus gastée qui soit soubz le climat...
(16 strophes de 8 vers.)

Poème en partie écrit en vers batelés et qui n'était certainement pas destiné à être chanté. Voy. De Baecker, *Chants historiques de la Flandre*, pp. 349-353.

13. — [*Les Lansquenets à Caen*], par Pierre de La Longue, écolier. 1514.

Gens obstinez, d'estrange nation
Et d'une vie abominable et vile...
Refr. Fuyez vous en, ords, vilains lansquenets!

Cette pièce est une ballade: ce n'est pas une chanson. Le Roux de Lincy la reproduit (II, 48-49), sans dire d'où il l'a tirée. Il n'est donc pas inutile d'ajouter qu'elle est citée par le continuateur des *Grandes Chroniques de Bretaigne* d'Alain Bouchart (éd. La Borderie, 1886, fol. 277 *a*).

14. — [*Ballade et Rondeau envoyés par* Jehan Marot *au duc de Valois, lorsqu'il fut retenu en son service.*] 1514.

a. Puisque ainsi est, tresillustre seigneur,
Qu'il vous a pleu me faire cet honneur...
Refr. Mince de biens et povre de santé.

b. En bon estat longtemps a ne peuz estre...

Ces deux pièces, données par Le Roux de Lincy (II, 50-52), ne devraient à aucun titre figurer dans un recueil de chansons.

Règne de François Ier.

15. — [*Chanson des aventuriers de France sur le départ du roi pour la conquête du Milanais.*] 1515.

Le roy s'en va dela les mons (*bis*);
Il y menra force pietons...

A. — *Sensuyent viii belles chansons nouuelles dont les nõps sensuiuẽt* (pet. in-8 goth., réimprimé par Durand frères à Chartres, en 1874), n°2. — B. — *Sensuyuent seize belles chãsons nouuelles dont les noms sensuyuẽt* (pet. in-8 goth., réimprimé par Durand frères à Chartres, en 1874), n° 2. — C. — *Sensuyuent dixsept belles Chansons nouuelles dont les noms sensuyuent* (pet. in-8 goth., réimprimé par Durand frères à Chartres, en 1874), n° 5.

D. — Le Roux de Lincy, II, 55.

Le Roux de Lincy omet le mot *y* au second vers; il supprime aussi le second vers, fort grossier, du 4e couplet.

E. — Montaiglon, *Recueil*, VIII, 317.

16. — *Chanson des Suyces sur la bataille de Marignan et sur la teneur de* : Venez au pont d'Espierres, Brughelins et Gantois. Par Giovan Giorgion Alione, d'Asti. 1515.

Seigneurs, oyez des Suyces,
Qui tant font du grobiz...
(20 couplets de 8 vers.)

Iohannis Georgii Alioni Astensis Opera iocunda metro macharronico materno et gallico composita. Impressum Ast per magistrum Francischum de Silua, anno Domini milesimo quingentesimo vigesimo primo, die xij. mensis Marcij. Pet. in-8 semi-goth. — *Poésies françoises de J.-G. Alione (d'Asti), composées de 1494 à 1520; publiées par J.-C. Brunet* (Paris, Silvestre, 1836, in-8), fol. *E*. — *Poesie francesi di Giovan Giorgio Alione Astigiano... [pubblicate da P. A. Tosi]* (Milano, G. Daelli e C., 1864, in-16), 110-115. — Le Roux de Lincy, II, 56-60; — Arthur Piaget, *Poésies françaises sur la bataille de Marignan* (Lausanne, [1893], in-8, extr. des *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, série II, t. III), 10-14.

Nous aurions plus d'une observation à faire sur Alione et ses œuvres; nous nous bornerons à dire deux mots du timbre de la chanson. La pièce dont le poète astésan a emprunté l'air :

Venez au pont d'Espierres,
Brughelins et Gantois,

remonte à l'année 1477; elle se rapporte à l'expédition dirigée par

le duc de Gueldre contre Tournai. Le Roux de Lincy, qui n'a pas fait de recherches sur ce point, écrit « au pont de pierres », ce qui est incorrect. Une autre chanson de la même année 1477, reproduite par Louis De Baecker (*Chants historiques de la Flandre*, pp. 219-221), mentionne le même pont.

Un des noëls réimprimés par M. Lemeignen (*Vieux Noëls composés en l'honneur de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ*; Nantes, 1876, 3 vol. in-12, t. I, 52) :

L'ancienne ordonnance,
C'est de la Saint André....

se chantait aussi sur l'air :

Venez au pont de pierre [*sic*].

Or M. Lemeignen (III, II, p. 54, n° 72) donne la musique du noël. Si cette mélodie était authentique, elle s'appliquerait à la chanson d'Alione; mais M. Joseph Guitteny, le musicien qui a prêté son concours à M. Lemeignen, déclare avoir reproduit les airs tels qu'ils sont « communément chantés » en Bretagne, et ne garantit en aucune façon leur antiquité.

17. — [*Chanson sur la bataille de Marignan.*] 1515.

Escoutez tous, gentilz Gallois,
La victoire du noble roy François...

Cette pièce, qui compte 8 couplets, n'a pas encore été étudiée au point de vue du rythme. M. Le Roux de Lincy (II, 65-67) l'a extraite du *Difficilé des chansons, premier livre contenant xxij chansons nouvelles a quatre parties, de la facture et composition de maistre Clement Jennequin* (Lyon, Jacques Moderne, dit grand Jacques, s. d., in-4 goth. obl.), fol. 17. Jannequin a brouillé les vers; il y aurait lieu d'en retrouver la mesure. Sa mélodie n'est probablement pas la mélodie sur laquelle la chanson avait été primitivement composée, puisqu'elle est à quatre parties.

La chanson de la guerre se retrouve, croyons-nous, dans les divers recueils cités ci-dessus (n° 8); nous n'avons pas été à même de le vérifier.

18. — [*Chanson sur la bataille de Marignan.*] 1515.

De Milan part un homme.
Tout droict a Marignan
Vous ayrez la bataille...

Fragment de 8 vers cités par Brantôme (éd. Mérimée et Lacour, III, 290; éd. Lalanne, III, 137).

Le Roux de Lincy, II, 64.

19. — *Chanson nouvelle de la journée faicte contre les Suysses pour le tresvictorieux roy de France Françoys, Ier roy de ce nom; sur le chant de* : Gentil Promoguet. 1515.

Qui vous esmeut, Suysses,
Venir contre la loix [*lis.* loy]...
(9 couplets de 8 vers.)

Pet. in-8 goth. de 4 ff. (Biblioth. Nat., Y. n. p. Rés.; — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 8801.) — Réimprimée dans les *Joyeusetez* à la suite de *la Fleur des Chansons*.

Le Roux de Lincy, II, 61-63. — Cf. Piaget, *Poésies françaises sur la bataille de Marignan*, pp. 14-19.

Nous n'avons pas réussi à retrouver la chanson : *Gentil Promoguet*. Cette pièce se rapportait à Hervé de Porzmoguer, le vaillant marin breton qui fut tué le 10 août 1513, dans un combat contre les Anglais. Voy. Montaiglon, *Recueil*, V, 99-101, et *Hervé Porzmoguer, documents inédits* (1503 *à* 1510), *par M. Arthur de la Borderie* (Quimper, Imprimerie de A. Jaouen, 1883, in-8, extr. du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*).

L'air de *Gentil Promoguet* ou de *Qui vous esmeut, Suysses*, eut assez de vogue pour être emprunté par les auteurs de noëls. M. Piaget fait remarquer que plusieurs pièces se chantant sur le même chant se trouvent dans le recueil suivant :

Noelz nouveaulx faictz et composés a l'honneur de la nativité de Nostre Seigneur Jesuchrist et de sa tresdigne mere Marie, en facture honneste, sur plusieurs chantz tous nouveaulx, lesquels ne furent jamais imprimés que ceste presente année (s. l. n. d., in-8 goth. de 24 ff).

20. — *Chanson des Suysses sur le chant* : Fouiés melancolie, charchés joyeuseté. Par Montbrac, 1515.

1. Sortirent de Millan par ung jeudy au soir.
Esmeuz de traïson, Suisses; faux vachiers [1];
Auprès de Marignan nous vindrent assaillir;
De. XV. a. XVI. mille nous fismes tost mourir.

2. Le vendredy suyvant, Suysses et Lombars
Nous viendrent au devant; mais ilz furent couhars,
Car ilz prindrent la fuite comme gens esgarez,
Dont furent tous tuez par champs et par marez.

1. Cette expression rappelle le début d'une ballade contre les Suisses contenue dans le ms. fr. 2200 de la Bibliothèque nationale, fol. 108 :

Villains vachiers, belistraudiers parfaiotz...

3. Jamais ne vous dites correcteurs de seigneurs,
Car les aventuriers vous ont mis en malheurs.
Vous et vostre seigneur, cardinal de Syon [1],
Mais il s'en est fouy comme mesehant larron.

4. Que dirons nous du More [2], qu'est dedans le chasteau?
Mais Petre de Navarre [3] le salue tresbeau
A grans cops de canon, don ne s'oze monstrer;
Au logis de son pere le conviendra bouter.

5. François qu'estes en France, louez Dieu de bon cueur
Qu'avez ung roy hardi et tout plain de valeur;
C'est un noble seigneur pour confondre ennemis;
Dieu tousjours le nous garde et en fait et en ditz.

6. Qui la chanson a faicte, ç'a esté DE MONT BRAC,
Au plus près des moulins, pensant que fut ung lac;
Mais quand vit la victoire commença a crier :
Vive le roy de France et les aventuriers!

Cy finist la chanson de la salutacion et baterie du chasteau de Millan.

7. prindret. — 18. et m. — 19. Cest vng nobe. — 21. sa este demõt brac.

Qui était ce Montbrac, dont nous trouvons le nom à la fin de la chanson! Ce devait être un aventurier; mais nous avouons qu'il nous est inconnu.

La pièce que nous venons de reproduire se trouve à la fin d'un petit volume dont voici la description :

Lordõnãce faicte || a lentree du treschrestien roy de france Fran || coys de valoys premier de ce nom. Dedans || sa ville de Millan. Le. XVI. Iour doctobre. || Mil. v. cens. et. XV. Auec la chanson saluta || tion et baterie du chasteau de Millan. *S. l.* [1515], pet. in-8 goth. de 4 ff., dont les pages les plus pleines contiennent 22 lignes, impr. en lettres de forme, sign. *a*.

Le titre est orné d'un bois des armes de France.

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild. Voy. le *Catalogue* II, n° 2123.

1. Matthæus Schinner, évêque de Sion, promu cardinal par Jules II, le 20 mars 1511. Après avoir conclu l'alliance entre les cantons et le pape, il était devenu le véritable maître de la Lombardie. C'était lui qui avait commandé les Suisses à Marignan.

2. Maximilien Sforza, fils de Ludovic dit le More. — Ludovic le More, interné à Loches, y était mort le 17 mai 1508. Le chansonnier menace son fils du même sort.

3. Le célèbre ingénieur espagnol, dont nous avons parlé ci-dessus (nos 9 et 10), don Pedro Navarro, venait de passer au service de François Ier, et c'était lui qui dirigeait le siège du château de Milan. « Pierre de Navarre, dit le continuateur d'Alain Bouchart (édition La Borderie, fol. 281b), fist miner le chasteau par dessoulz, dont il en fondit une grande partie. »

21. — [*Chanson sur la rivalité de François Ier et de Charles-Quint.*] 1519?

Dictes moy qu'il vous semble
De l'empereur et du roy...

Cette pièce, qui paraît avoir été composée au moment de l'élection de Charles-Quint à l'Empire, ne nous est connue que par l'intitulé d'une chanson de l'année 1523. (Voy. le n° 36, ci-après.)

22. — [*Chanson sur le siège de Mézieres.*] *La Replique des bourgoys de Mezieres au comte de Nansot et a ses gens.* 1521.

Comptes Nansot, Felix, Francisque,
Qui cuydés user de finesse...
(7 couplets de 8 vers.)

La replique || des bourgoys de || Mezieres, faicte || contre le conte de Nansot || et son armee. || Itẽ. cõme les bourgoys || de Mezieres ont dõne lou- || enge au noble roy de frã- || ce, et aux bons capitaines || et Protecteurs de ladicte || ville de Mezieres. || Item yne belle balade. || Item vne chanson nou- || uelle sur le chãt. Il nest chã- || ce qui ne retourne. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 24 lignes à la page, sans sign.

Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire décrit au Catal. Ligne-rolles, 1894, n° 1190).

Le Roux de Lincy, II, 69-71.

23. — [*Chanson sur le siège de Mézières.*] *Les Bourgeoys de Mezieres aux bons capitaines et protecteurs dudict Mezieres.* 1521.

Dieu doint honneur et longue vie
Aux bons protecteurs de Mezieres...
(5 couplets de 8 vers.)

Recueil décrit à l'article précédent.

Le Roux de Lincy, II, 68-69.

24. — [*Poème sur le siège de Mézières.*] 1521.

Cheval fauveau, au pied blanc, demy mort,
Fut a Mouzon aveuglé sans veoir goulte...

Cette pièce, intitulée « balade » dans l'original, n'est pas une chanson

Le texte que nous en possédons est mutilé; il ne compte que 39 vers et l'on ne peut rétablir régulièrement les strophes.

Recueil décrit à l'article 22.

Le Roux de Lincy, II, 71-73

25. — *Chanson* [*sur le siège de Mézières*]; *sur le chant* :
Il n'est chance qui ne retourne, [*ou :* Fortune a tort]. 1521.

L'empereur a faict une armée,
Monsieur de Nansolt, lieutenant...

(5 couplets de 4 vers.)

Bibliographie.

A. — Recueil décrit à l'article 22.

B. — Sensuyuẽt || Plusieurs belles || Chansons nou- || uelles. Et p̃miere-mẽt. La chanson du Com || te de Nansolt, Cõposée sur le chãt de Ma || dame a receu le bont. Itẽ pl' aultre chan || son sur le chãt Fortune a tort. Itẽ pl' au || tre chanson sur le chant En douleur & tristes || se languirons nous tousiours. — *Finis. S. l. n. d.* [*Paris*, 1521], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme.

Le titre porte les armes du pape Léon X, mort le 1er décembre 1521.

Biblioth. du château de Chantilly (voy. le *Spécimen du Catalogue*, publié par nous en 1890, n° 22).

C. — Le Roux de Lincy, II, 73-74.

Nous ne connaissons pas l'air indiqué dans le premier recueil; l'air indiqué dans le second, *Fortune a tort*, nous a été conservé dans les *Chansons du* XVe *siècle publiées par Gaston Paris et Auguste Gevaert*, nos 92, 93.

26. — *Chanson nouvelle* [*du siège de Mézières*]; *sur :*
Madame a receu le bont. 1521.

Parlons du comte de Nansolt
Et de sa grand folye...

(7 couplets de 7 vers; le dernier est incomplet.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuẽt || Plusieurs belles || Chansons nou- || uelles... (Voy. n° 25.)

B. — Chanson de || la folle entreprise des Hennoy || ers dessus le chant Cy conge || prens de mes belles amours. || Item plus, aultre chanson nouuelle des fla- || mans, henouyers, & brebansons sur le chãt || de A

vous belle Ie me complains. || Item plusieurs chansons nouuelles du cõ- || te de Nansot. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés. — Cat. Lignerolles, II, n° 1333.

C. — Le Roux de Lincy, II, 76-77.

27. — *Chanson du comte de Nansolt, sur le chant :*

En douleur et tristesse
Languirons-nous toujours. 1521.

1. Le comte de Nansault,
Tu es bien abusé
De nous donner l'assault,
Nous cuydant abuser
De la monition
Devant la tour gentille;
Se n'est par trahyson,
Jamais n'avras la ville.

2. Ung peu de temps après
Que Mouzon sy fut prins
Tu nous vins assieger
Comme l'avoys comprins,
Pensent nous faire peur
De ton artillerie;
Mais, a ton grand malheur,
Fis ceste moquerie.

3. Le chevalier Bayard [1],
La Rochepot [2] aussi
Et l'escuyer Boucart [3],
Mormoreau [4] sont icy,

1. Sur la part prise par Bayart a la défense de Mézières voy. *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le loyal serviteur*, éd. Roman, pp. 393-402, 441-455.

2. François de Montmorency, seigneur de La Rochepot, frère cadet du grand connétable. Il fut fait prisonnier à Pavie, avec le roi. Il mourut le 20 août 1551.

3. L'écuyer Boucart fut tué l'année suivante devant Novare. Voy. les *Mémoires* de Martin Du Bellay, ap. Petitot, *Collection*, 1re série, XVII, 369, 371. 372. — Nous ne savons si c'était Antoine de Boucart, seigneur de Blancafort, qui avait épousé Jehanne de l'Hospital (Anselme, VII, 434), ou Pierre de Boucart, également seigneur de Blancafort, mari de Jehanne de Sautour (Anselme, VII, 545).

4. Le seigneur de Montmoreau. Voy. *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom, publiée par Georges Guiffrey*, p. 32, et les additions aux *Croniecques de Bretaigne*, d'Alain Bouchart, éd. La Borderie, fol. 289 *b*. — Le cinquième couplet de la pièce précédente cite Bayart, La Rochepot et Montmoreau, et, comme le nom de Bayart y est répété deux fois, on peut supposer qu'il y remplace une fois celui de Boucart.

Gendarmes, aventuriers,
A qui le roy a fiance;
Ilz sont pour soubtenir
La querelle de France.
Finis.

Bibliographie.

Sensuyuēt || Plusieurs belles || Chansons nou- || uelles... (voy. le n° 25), 2e pièce.

La chanson qui sert de timbre à cette pièce doit être celle qui figure dans les *Chansons du* XVe *siècle, publiées par Gaston Paris et Aug. Gevaert*, n° 91 :

En douleur et tristesse
Languiray je toujours... ?

Les paroles subirent, à ce qu'il semble, diverses altérations. On chanta notamment :

Languirai je plus gueres,
Languirai je toujours..?

Ces mots sont du moins indiqués comme timbre, en tête d'un cantique protestant, qui commence lui-même ainsi :

En douleur et tristesse
Languirons nous toujours?

(*Chansonnier huguenot du XVIe siècle*, I, p. 37.)

Les mêmes paroles ont été mises un peu plus tard en musique à plusieurs parties par Noel Baudouyn et par Adr. Willard. Voy. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, pp. 395, 925.

28. — *Chanson de la folle entreprise des Henoyers, dessus le chant :*
Cy congé prens de mes belles amours. 1521.

Les Henoyers, remplis d'oultrecuydance,
Se sont enjoinctz avec[ques] les Flamans...
(7 couplets de 8 vers.)

Chanson de || la folle entreprise des Henoy || ers... (voy. n° 26).
Le Roux de Lincy, II, 74-76.

29. — *Chanson sur les Flamans. Henouyers et Barbansons: sur le chant de :* A vous, belle, je me complains. 1521.

Dieu si vueille garder de mal
Le roy Françoys, le premier de ce nom..
(6 couplets de 10 vers.)

Chanson de || la folle entreprise des Henoy- || ers... (voy. le n° 26).

Le Roux de Lincy, II, 78-80.

La chanson de 1521 n'était pas encore oubliée en 1535. On chanta sur le même air *La Replique des Normands contre la Chanson des Picardz* (voy. plus loin).

30. — [*Chanson sur la prise d'Hesdin.*] 1521.

L'autre jour je chevauchoie
A Hedin, la bonne ville...
(5 couplets de 7 vers, dont le premier est incomplet.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuent || viii belles chansons nouuelles dont les nõps sensuiuent. || Et premierement. || Cest boucane de se tenir a vne || Ma bien acquise ie suis venu icy || Le cueur est bien quiconques [*sic*] ne fut prins || Qui la dira la douleur de mon cueur || La responce sur qui la dira || Chanson des galiotz || Le roy sen va dela les mons || La chanson de viue le roy. *S. l. n. d.* [1521]. in-8 goth de 4 ff.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés.

B. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, 310-321 (voy. p. 348).

C. — Réimpression exécutée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu à Paris, 15 août 1874, pet. in-8 goth.

D. — Sensuyuent || viij. belles chansons nouuelles dont les || noms sensuyuent. || Et premierement. || Cest boucane de se tenir a vne || Ma bien acquise ie suis venu icy || Le cueur est miẽ qconques [*sic*] ne fut prins || Qui la dira la douleur de mon cueur || La responce sus qui la dira || La chanson de viue le Roy || Au bois de deuil || Or sus filles secrettes. — *Finis. S. l. n. d.* [1521]. in-8 goth. de 4 ff.

Deux des pièces qui figurent dans l'édition précédente ne se retrouvent pas dans celle-ci, qui les a remplacées par deux autres.

Biblioth. du château de Chantilly. Voy. le *Spécimen du Catalogue* que nous avons publié en 1890, n 20.

E. — Sensuyuent || seize belles chãsons nouuelles || dont les noms sensuyuẽt. || Et premierement. || Aymez moy belle margot... — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 8 ff.

La chanson de *Vive le roy* est la dernière du recueil.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés.

F. — Réimpression exécutée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu à Paris, 15 août 1874.

G. — Le Roux de Lincy, II, 80-81.

H. — *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom, publiée par Georges Guiffrey* (Paris, Vve Renouard, 1860, in-8), 473-474.

31. — [*Chanson sur la prise d'Hesdin.*] 1521.

L'autre jour m'y cheminoye
Devant Hedin, la bonne ville...

(6 couplets de 12 vers.)

Cette pièce est une variante développée et régularisée de la précédente. Elle se chantait évidemment sur un autre air.

Bibliographie.

A. — Sensuiuent || plusieurs belle chãsõs || nouuelles. || Et premieremẽt : || Chanson nouuelle des Anglois || sur le chant de Ma bien aquise. || Viue le roy : || Gẽtille ville de hedin. *S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. nat., Y. 4457. Rés.

B. — Réimpression exécutée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu à Paris, 15 août 1874.

C. — Sensuyuent || plusieurs belles chãsons nou || uelles dõt les noms sẽsuiuẽt. || Et premierement || Chanson nouuelle des angloys. Sur ma bien || acquise || Viue le Roy || Gentille ville de Hedin || La chanson des francz archiers et des auantu || riers. — *Finis. S. l. n. d.* [1521], in-8 goth. de 4 ff.

Cette édition contient quatre pièces au lieu de trois.

Biblioth. du château de Chantilly. — Voy. le *Spécimen du Catalogue*, n° 22.

D. — Le Roux de Lincy, II, 81-83.

32. — [*Chanson sur la prise d'Hesdin.*] 1521.

Gentille ville de Hedin,
En Artois bien assise...

(4 couplets de 8 vers.)

A-C. — Sensuiuent plusieurs belles chãsons nouuelles... (voy. les éditions décrites à l'article précédent).

D. — Le Roux de Lincy, II, 84-85.

33. — *La Chanson des francs archiers et des adventuriers.* 1521

1. Mauvais adventuriers,
Vous estes bien mutins
De haïr francs archiers,
Les nommans francs taulpins.
Vous querez le butin
Par vostre oultrecuidance;
Ilz sont hardis et fins :
Point n'y ayez fiance.

2. Ilz sont tous gens de bien,
Hardis, francs et courtois,
Et si ne leur fault riens,
Ny loque de harnois;
Sont aux armes de France
Et trestous gens de guerre.
N'ayez plus tant de plait,
Ilz vous tiendront bien serre.

3. Il vous souviengne a tous,
Quant vous estiés acors,
Qu'on vous battit trestous
Et aussi plusieurs mors.
Les francs archiers sont fors
Et si ont grant puissance;
Tous vous mettront a mort,
Ja n'y ayez fiance.

4. On vous devroit percer
La langue d'ung fer chault
Et tous vifz escorcher;
Vous faictes trop de maulx.
Tous regnieurs de Dieu,
Vous n'estes que quenaille;
On le dit en tout lieu
Que ne vaillez point maille.

Adventuriers meschans,
Pour Dieu considerons
Quant sommes sur les champs
Que tous le roy servons.

Jamais ne querellons.
Soyons d'accord ensemble
Et ainsi vainquerons
Les ennemis de France.

6. On dit que retournons
Pour rapasser les mons
Et que nous en allons
Contre les Bourguignons.
Hennoyers, Brebansons
Et Flamans de paour tremblent;
De brief vaincus seront
Se avons accord ensemble.

7. Cette chanson fut faicte
D'un franc archier françois
Qui a sa maisonnette
Au plus près de Beauvais.
Il est doux et courtois,
Joyeux, je vous affie,
Qu'on va guerre mener
Dedans la Picardie.

Finis.

13. Ilz sont. — 23. Sous vous. — 34. En chascun lieu. — 39. Vainqueront.

Les francs-archers, supprimés en 1480, furent rétablis en 1521. Cette milice, dont l'institution était généralement fort mal vue, fut aussitôt en butte à une foule de traits satiriques. Nous avons parlé, dans notre étude sur *Le Monologue dramatique* de diverses pièces dans lesquelles ils étaient tournés en dérision : *Le Franc-Archier de Cherré*, *Le Pionnier de Sœurdres*, la *Farce de l'Aventureux et Guermouset*, *Guignot et Rignot*, et la *Farce de Colin, filz de Thenot le maire, qui vient de Naples*[1]. Dans notre chanson un franc-archer prétend prendre sa revanche et engage les aventuriers, c'est-à-dire les soldats de carrière, à marcher d'accord avec les nouveaux venus.

Bibliographie.

Sensuyuent || plusieurs belles chãsons nou || uelles dõt les noms sẽsui uẽt... (voy. le n° 30). — La *Chanson des francs-archiers* ne se trouve que dans l'édition dont la Bibliothèque du château de Chantilly possède un exemplaire. Voy. le *Spécimen du Catalogue*, n° 22.

1. Voy *Romania*, XVI (1887), 528-533. — Il y eut peut-être aussi quelque composition satirique sur le *Franc Archer du Bosc Guillaume*. Voy. P. Fabri, *Art de pleine rhetorique*, éd. Heron, I, p. 276.

34. — *Chanson des Anglois sur le chant de :* Ma bien acquise. 1522.

1. Les faulx Anglois se sont bien mutinés,
Car contre France les trefves ont brisés.
Ils sont parjurés
Et n'ont pas monstré
Qu'ilz feusent gens de foy,
Car vous entendez
Qu'il ont regnié
Ja deux foys nostre loy.

2. Voycy la tierce, pour parler de la fin.
Le roy de France leur fist acord begnin,
C'est que le daulphin,
Sans aulcun desclin,
Leur fille espouseroit [1];
Mais vouloir malin
A mis a declin
Leur cueur que aultrement soit.

3. Le mariage fut faict pres de Calais,
Où assistèrent maintz François et Anglois [2];
Mais, par les destrois
Des tresfaulx Anglois,
Le traicté ont faulcé :
C'est pas ung testu
A present esleu
Pour estre couronné [3].

4. Trop bien en France ilz estoient colloqués;
Mais leur malice les en a separés.
Ung jour vous verrez,
Se long temps vivez,

1. Le dauphin François, fils de François Ier, à peine âgé de huit mois, avait été fiancé à Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, âgée de quatre ans et demi; c'était une des conditions du traité d'Amiens (octobre 1518). Marie porta pendant quelque temps le titre de dauphine, témoin *L'Epistre de madame la dauphine de France, fille du roy d'Angleterre, à la reyne, nostre souveraine dame; composée par le serviteur* (Biblioth. de M le baron Henri de Rothschild : exemplaire décrit au Cat. Lignerolles. II, n° 1187).

2. Les conventions matrimoniales arrêtées à Amiens avaient été confirmées à Ardres, lors de l'entrevue du Camp du drap d'Or (juin 1520).

3. Charles-Quint avait été élu empereur le 28 juin 1519. Ce fut lui qui amena la rupture de François Ier avec Henri VIII (29 mai 1522).

Qu'en leur pays mauldiront
Ceulx qui ont trouvé,
Aussy machiné
Toute celle trayson.

5. Or pensez bien, felons et despiteulx,
Que vous verrez bien jouer d'aultres jeux,
Car cedicieulx
Et malicieulx
Estes en tous endrois;
Dont punis serez,
Car gaigné l'avez,
De par le roy François.

6. Il vous tiendra ce qu'il vous a promis,
Car deffié l'avez comme ennemis [1],
Et si serés mis,
Comme au temps jadis,
Soulz la subgection
Des trois fleurs de Lis,
Par Normans eslis
A celle intencion.

7. Et d'aultre part, avec les Ecosoys
Et Blanche Rose [2], nostre amy trescourtois,
Pour le roy François
Feront maintz effroys
Pour Anglois subjuguer,
Car selon les loys
De tout le païs
La Rose est heritier.

26. malices. — 49. Daultre par. — 50. Vostre.

Bibliographie.

Sensuiuent plusieurs belles chansons nouuelles, etc. — Notre pièce est placée en tête de chacune des deux éditions décrites sous le nº 31.

La chanson dont notre poète a reproduit le timbre :

Ma bien acquise, je suis venu icy
Plain de vouloir pour vous venir servir...

1. Henri VIII avait déclaré la guerre à François Ier, par le ministère d'un héraut, le 29 mai 1522.

2. Blanche Rose était le nom sous lequel le peuple désignait Richard, duc de Suffolk, neveu du roi Édouard IV. Richard avait dû chercher un asile en France, auprès de Louis XII, qui lui avait accordé une pension. Depuis l'avènement de François Ier, il vivait retiré à Metz. Au moment où les hostilités éclatèrent avec les Anglais, le roi eut l'idée d'opposer ce prétendant à Henri VIII; il le fit venir à Paris; où il arriva au mois de juillet 1522. Voy. le *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Lalanne, p. 161.

se trouve dans plusieurs recueils, notamment dans les deux éditions des *VIII belles chansons nouvelles* (voy. le n° 30) et dans *La Fleur des chansons* (v. 1528), collection reproduite dans les *Joyeusetez* de Techener (voy. le n° 36).

35. — *La Chanson de la repentance des Angloys et des Espaignolz.* 1522.

1. Gracieulx roy de France,
Bien te devons aymer
Quant si grande puissance
As voulu assembler
Pour tes subgetz garder
Contre si grande armée.
On les fera trembler [*bis*]
En bataille fermée.

2. Retirez vous arriere,
Angloys desordonnez
Et buvez vostre biere,
Mengez voz beufz sallez.
Vous estes devallez
Pour mener guerre en France;
Mais vous serez chassez [*bis*]
Maulgré vostre puissance.

3. Desployez voz banieres,
Picards, Normans, Bretons,
Que tenez les frontieres
Contre ces faulx godons.
Affustez voz bastons
Et vostre artillerie,
Bombardes et canons; [*bis*]
C'est la fin de leur vie.

4. Anglois plains d'ignorance,
Trop estes estourdis
D'estre venus en France
Pour conquester le pays.
Les François sont hardis
Pour bien garder leur terre
Contre leurs ennemis [*bis*]
En bonne et juste guerre.
Finis.

3. Si grandes. — 8. Fermer.

Bibliographie.

La couuee des || ãglois & des es || paignolz qui || ont cuyde des- || cendre en Bretaigne mais || leur cõuĩt de desloger sou || daĩ quãt ilz virẽt la puissã || ce des frãz archiers nor- || mãs & d'bretaigne auec la || chãson de la repẽtãce des || ãgloys & des espaignolz. *S. l. n. d.* [*Paris, Jehan Janot*, 1523], in-8 goth. de 8 ff. — La chanson occupe le v° du f. *Bij* et le f. *Biij*.

Biblioth. du château de Chantilly (voy. le *Spécimen du Catalogue*, n° 25)

36. — *Chanson a la louange du tresnoble et tresvictorieux Charles, due de Bourbon, sur la chanson qu'on dit :* Dictes moy qu'il vous semble de l'empereur et du roy. 1523.

1 Que dictes vous en France de monsieur de Bourbon
Que l'on tient en souffrance a tort et sans raison.
Est ce pour le salaire qu'il vous a bien servir [1]?
Le roy en ses affaires a loyaulment servir [1]

2. Qui dira du contraire mentira faulcement,
Car son pere et ses freres en sont morts vaillamment,
Soutenant la querelle et party des Françoys :
Pour toute recompense a perdu Bourbonnoys.

3. Qui veult mal a son chien, la rage luy mect sus :
Il a perdu le sien pour ung trop tost venus.
Las! la male adventure qu'il en peult advenir,
Car trop de mal en France en pourroit survenir.

4. Monsieur de Montmorain [2], tu feiz bien lachement
D'havoir rendu Chantelle pour ung si peu de gent;
Une femme seulette l'eust bien entretenu
En despit des Françoys qu'estoyent devant venuz [3].

1. Cette confusion de l'infinitif et du participe passé semble indiquer que l'auteur était un Flamand. On en trouvera de très nombreux exemples dans le *Mistere de saint Adrien*, que nous imprimons actuellement pour le Roxburghe Club.

2. Ce devait être Antoine de Montmorin, seigneur de La Bastie, de Saint-Clément et du Chastelard, qui, le 7 mai 1506, avait rendu hommage à la duchesse de Bourbon pour la terre du Chastelard. Voy. Anselme, *Hist geneal.* VIII, 816.

3. Le connétable, se sentant perdu auprès du roi, s'était enfermé dans son château de Chantelle, où il avait eu un moment la pensée de se défendre. Ce fut de là qu'il partit pour gagner la Savoie, à la faveur d'un déguisement (10 septembre 1523). Martin Du Bellay, qui raconte en détail la fuite du connétable, ne parle pas de M. de Montmorin, à qui l'on voit que la garde du château avait été confiée. — Sur Chantelle même, voy. la *Description générale du Bourbonnais en 1569, par Nicolas de Nicolay, publiée par M. le Cte d'Irisson d'Hérisson* (Moulins, 1875, in-4), p. 75.

5. Las! que dira ton maistre quand la nouvelle ourra?
Ainsin pourra bien estre que tost s'en vengera,
Car en grosse puissance on le verra venir.
Si ung peu en recule sera pour mieulx saillir.

6. Molin, la bonne ville, tu souloyes triumpher,
Mès maintenant tu pleures, tu as perdu ton mugnier;
Le vent se t'est contraire, loue le createur,
Car avant qu'il soit guieres tu ravras ton seigneur.

7. On luy mect sus tel chose que jamès ne pensa :
Il a le cueur trop noble, on le scet longtemps a;
Il a perdu ses villes, ses chasteaux et maisons :
Pour la poulle perdue on luy rendra chappons.

8. Prions Dieu, Nostre Dame et monsieur sainct André
Que par leur bonne grace le veuillent ramener,
Car, par sa grande absence, je vous jure ma foy
Maintes bons hommes d'armes en sont en grand esmoy.

9. O noble roy d'Espagne, empereur des Romains,
Bourbonoys et Auvergne vous tendent les deux mains.
Las! a grosse puissance venés nous secourir;
Nous vous rendons la France, et y deussions morir!

10. Ceste chanson f··st faicte d'un gentil compaignon
Qu'estoit ung homme d'armes du bon duc de Bourbon,
En cheminant sa voye et par vaulx et par montz;
Je vous jure mon aame qu'il est bon Bourguignon!
Finis.

32. en son.

Biblioth. nat., ms. fr. 2200, fol. 45.

Nous donnons cette pièce telle qu'elle se trouve dans le manuscrit; mais plusieurs des couplets pourraient se décomposer en vers de six syllabes, en raison de la rime placée à la césure. Nous pourrions citer plusieurs pièces écrites dans cette forme, que paraissent avoir affectionnée les auteurs flamands. Nous rappellerons seulement les *Cronicques* de Nicaise Ladam qui, dans les manuscrits, sont en vers de douze syllabes (voy. Catal. Rothschild, I, n° 490), tandis que dans le fragment imprimé sous les yeux mêmes de l'auteur les vers sont régulièrement coupés en deux.

La trahison du connétable de France avait vivement frappé l'imagination populaire, aussi la chanson que nous venons de reproduire eut-

elle une grande vogue, soit dans le texte bourguignon, soit dans quelque texte françois opposé à celui-ci. En effet, tandis que la louange du duc de Bourbon ne se trouve dans aucun des recueils imprimés alors en France, les premiers mots ont servi de timbre à un grand nombre de chansons, jusque dans le dernier quart du XVIe siècle. Nous avons noté les suivantes :

1. Changeons tristesse en joye,
Et en chant nostre dueil...

Marguerite d'Angoulême, *Marguerites*, éd de 1873, III, p. 159.

2. Escoutez tous ensemble,
Nobles loyaulx François... 1540.

Le Roux de Lincy, II, 124.

3. Holoferne à puissance
Betulie assiegea...

Le Second et Tiers Livre du Recueil de toutes belles chansons nouvelles (Paris, veufve N. Buffet, 1559, in-16), fol. 43.

4. L'an mil cinq cens soixante
Dix [et] sept justement... 1577

Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, XI, 165. — Le titre porte que la chanson se chante sur le timbre du n° suivant :

5. Las! que dict on en France
De monsieur de Paris?...

Cette pièce ne nous est connue que par le titre de la précédente.

6. Las! que dict on en France
Des bons soldats de Dreux?... 1590.

Le Roux de Lincy, II, 517.

7. Las! que dict on en France
Des bons soldatz du roy?... 1569.

Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles [sic]... *par Christofle de Bordeaux* (Paris, Pour Magdeline [*sic*] Berthelin, s. d., mais vers 1570, in-16), fol. 54 v°. — Il est dit dans l'intitulé que cette pièce se chante sur un chant nouveau.

8. Las! que dict on en France
Du camp de l'ennemi?... 1587.

Le Roux de Lincy, II, 403.

9. Las! que dict on en France
Du camp de Luxembourg?... 1552.

Cette pièce est citée comme timbre de plusieurs autres chansons. Dans l'intitulé du n° 12 ci-après, elle a la forme que nous venons de reproduire. Dans l'intitulé d'une chanson de Marguerite d'Angoulême (*Marguerites*, éd. de 1873, III, 159), elle offre une variante :

Las! qu'en dit on en France.
Des gents de Luxembourg?...

Une autre variante est mentionnée dans le titre du n° 19 ci-apres :

Que peult on dire en France
Du camp de Luxembourg?...

Le Roux de Lincy, II, 194.

10. Las! que dict on en France
Du camp des Espaignols?... 1568.

Le plaisant Jardin des belles chansons... (Lyon, 1580, in-16), p. 23. — Voy. Catal. Rothschild, I, n° 986, art 7.

11. Las! que dit on en France
Du conte de Brissac?... 1562.

Recueil de plusieurs belles chansons spiritulles [sic]... *par Christofle de Bordeaux*, v. 1570, fol. 52 v°. — L'intitulé porte que cette pièce se chante sur le chant : Tremble, povre Verdun.

12. Les enfans de la Brie
En bon conche et arroy... 1567.

Même recueil, fol. 51, v°.

13. Monsieur le connestable
(Et) monsieur de Chastillon... 1552.

Recueil de plusieurs belles chansons divisé en trois parties (Lyon, Rigaud et Saugrain, 1557, in-16), 176; — *Recueil des plus belles chansons de ce temps mis en trois parties* (Lyon, Jean d'Ogerolles, 1559, in-16), 101.

Cette pièce est annoncée comme se chantant sur le timbre de la suivante :

14. O noble roy d'Ecosse,
Prince de grand honneur... 1539.

Plusieurs belles Chansons nouvelles, 1542, n° 26.

15. Peuple de Picardie,
Bien est par toy destruict... 1535.

Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, 179.

16. Peuple vivant soubs grace
De Jesus tout puissant...

Recueil de plusieurs belles chansons spiritulles [sic]... *par Christofle de Bordeaux* (v. 1570, in-16), p. 8. — Cf. Le Roux de Lincy, II, p. 604.

17. Que dictes vous ensemble,
Chevaliers de renom?... 1525.

Le Roux de Lincy, II, 90.

18. Que peult on dire en France
De la ville de Metz?... 1552.

Le Roux de Lincy, II, 194.

18 *bis*. Que peult on dire en France
Du camp de Luxembourg?... 1552.

Voy. le n° 9.

19. Qui veult avoir lyesse
Et avecques Dieu part...

Plusieurs belles chansons nouvelles, 1542, 36e pièce; — *Chansons nouvellement composées sur plusieurs chants, tant de musique que rustique...* 1548, 52e pièce (fol. *Kiij* v° de la réimpression donnée en 1869 par le libraire Baillieu).

37. — [*Chanson contre les protonotaires.*] 1524.

Brantôme (éd. Lalanne, III, 47; éd. Mérimée et Lacour, III, 197) cite deux vers de cette chanson qui ne paraît pas nous avoir été conservée.

Passerez vous toujours par cy *bis*.
Prothenotaire sans soucy?

Le Roux de Lincy, II, 85.

Les anciens auteurs satiriques n'ont pas épargné leurs traits aux protonotaires. Voy. notamment Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, V, 80; VIII, 301; XII, 155.

38. — *Chanson nouvelle faicte par les avanturiers estans a la journée de Pavie, du noble roy de France; sur le chant :* Gentil fleur de noblesse. 1525.

O noble roy de France,
Tant aymé et requis...

(7 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — La fleur des chansons. || Les grans chansons nouuelles || qui sont en nombre Cent et dix, || ou est cõprinse la châson du roy, || la châson de Pauie, la q̃ || le roy fist en espaigne, la châson de Rõme, || la châson des Brunettes et Teremutu, et || plusieurs aultres nouuelles châsons, lesq̃l- || les trouueres par la table ensuyuant. — *Cy finissent plusieurs belles* || *chansons nouuellemẽt* || *imprimees. S. l. n. d.* [*v.* 1528], in-8 goth. de 32 ff., avec un joli bois au titre.

Ce recueil contient 6 pièces historiques dont nous parlerons successivement. Notre pièce se trouve au f. *Ei*.

Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire décrit au Catal. Ligne-rolles, II, n° 1334).

B. — Réimpression à 76 exemplaires donnés par le libraire Techener dans les *Joyeusetez* (1833).

C. — *Bull. de la Soc. de l'histoire de France*, I (1834), 264.

D. — Le Roux de Lincy, II, 86-86.

La chanson :

Gente fleur de noblesse,
Ou mon cueur se ressort...

est au nombre des pièces contenues dans le manuscrit de Vire (voy. Gasté, *Chansons normandes du XV^e siècle*; Caen, 1869, n° 7). On la trouve ensuite dans *La Fleur des Chansons* (v. 1528), fol. *Biij* v° de la réimpression; — dans *Plusieurs belles Chansons nouvelles*, 1535, in-8 goth. (Biblioth. de Wolfenbüttel), fol. 42 v°; — dans les *Chansons nouvellement assemblées*, 1538, fol. 63 v°; — dans Haupt, *Französische Volkslieder, zusammengestellt von Moritz Haupt*, 1876, n° 55.

39. — [*Chanson sur la bataille de Pavie.*] 1525.

Aidez moy tous a plaindre, gentilz avanturiers,
Aidez moy [tous] a plaindre le noble roy Françoys...

(6 couplets de 4 vers.)

Bibliographie.

A. — La fleur des chansons (voy. le n° 38), fol. *Aij* v°.

B. — Sensuyuēt plusieurs || belles Chansons nouuelles... 1535 (voy. le n° 4), fol. 35 v°.

C. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles... 1537 (voy. le n° 4), fol. 43 v°.

D. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543, fol. xliij v°.

E. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), 262.

F. — Le Roux de Lincy, II, 88-89.

40. — *Chanson nouvelle selon la bataille faicte devant Pavie, qui se chante sur le chant :* Que dictes vous en France? 1525.

Que dictes vous ensemble,
Chevaliers de renom...

(6 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyuēt plusieurs || belles Chansons nouuelles.... 1535 (voy. le n° 4), fol. 34 v°.

B. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles.... 1537 (voy. le n° 4), fol. 44 v°.

C. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543, fol. xliij v°.

D. — Rey, *Histoire de la captivité de François Ier*, p. 53.

E. — *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, I (1834), 266.

F. — Le Roux de Lincy, II, 90-91.

41. — *La Complainte du roy Françoys, qui se chante sur le chant de la chanson faicte de ma dame Marguerite de Flandres quant elle fust delaissée pour prendre Bretaigne, assavoir :* A Dieu, de France la fontaine. 1525.

1. Françoys, de France la fontaine,
Que doitz tu present devenir?
Le deuil que j'ay du souvenir
Cent mille foys double ma peine.

2. Fortune, tu n'es pas certainne,
Car tu m'as mis du hault en bas
Et m'a tollus tous mes esbatz;
Ton inconstance me pourmene.

3. Je suis privé de mon demaine;
Tes assaulx me sont trop divers;
Tu m'as faict tomber a l'envers;
Je te doibz appeller villainne.

4. Tu m'avoyes esté taut humainne;
Maintenant me tournes le doz;
Ta roue n'a point de repos :
De s'i fier c'est chose vainne.

5. Prisonnier suis a la Serainne[1];
Pavye m'a pris a ses laz;
Soucis, regretz sont mes soulas;
France n'eust oncques telle estrainne.

6. La guerre faicte pour Helene
N'eust oncques si dangereux sort.
Françoys, vous estes a l'effort;
Vostre roy n'avrés de sepmainne.

7. Prince de la court souverainne,
Qui estes mon port et recours,
A vous je retourne a secours,
Comme la bonne Magdaleinne.

8. A Dieu, ma plaisance mondainne,
A Dieu, tous bons loyaulx Françoys,
Ayez souvenance de moy,
Faictes qu'en France on me remainne.

On fera, leur fievre quartainne!

19. *Ms.* Sourtes.

Biblioth. nat., ms. fr. 2200, fol. 44.

Nous n'avons pas retrouvé la chanson qui sert de timbre à celle-ci. On voit qu'elle avait été composée lors de la rupture du mariage solennellement accordé entre Charles VIII et Marguerite d'Autriche (1491). La jeune princesse, élevée depuis plusieurs années à la cour de France, et qui avait même porté, d'une façon presque officielle, le titre de reine (voy. Catal. Rothschild, III, n° 2635, p. 444), fut cruellement mortifiée lorsqu'elle se vit préférer Anne de Bretagne. Peut-être Marguerite, qui était poète à ses heures, avait-elle composé elle-même la complainte dont il est ici question.

42. — [*Chanson bourguignonne sur la bataille de Pavie.*] 1525.

Quiconques vœult en soy rememorer
Les faictz haultains des victorieux roys

(8 couplets de 8 vers.)

1. Que signifie ici « la Serainne »? Le poète veut dire sans doute que le roi est prisonnier de la Sirène, c'est-à-dire ici de la Fortune. Nous ne connaissons aucune localité du nom de Serena où François Ier ait été détenu.

Bibliographie.

A. — Sensuyt la copie des lettres enuoyees a Lempereur par la Regente de France. *S. l. n. d.* [*Anvers*, 1523], placard in-fol. goth. imprimé d'un seul côté.

Biblioth. de l'Arsenal, s. A., 9541, 8° p.

B. — *Bulletin du Bibliophile*, 1858, p. 732-735 (article de M. Paul Lacroix).

C. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, 16-21.

D. — Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 21551-21569 (XVI^e^ siècle).

43. — [*Chanson bourguignonne sur la bataille de Pavie.*] 1525.

1. Franchois, roy de Franche,
Le premier de ce nom,
Vous feistes grant folie
D'aller dela les mons,
Car maintes espaignons [1]
Y ont laissié la vie.
Vous avez tout perdu,
Tentes et pavillons
Et vostre artillerie.

2. Le seigneur de Bourbon
La bataille donna;
Ce fut un vendredy,
Le jour saint Mathias,
Dedens il se fourra,
Criant : « Vive Bourgoingne!
« Avant, avant, enffans!
« Il nous fault cy monstrer
« La forche de Bourgoingne. »

3. La banniere de France
Bourgoingnons ont gaignié,
Aussi le roy de France
Ils ont prins prisonnier
Et maintes grans barons
Du royaume de Franche
. . . . . .
Faictes leur bon party :
Ils rendront grant chevance.

1. C'est-à-dire maints compagnons.

4. Pavye, bonne ville,
Bien te dois resjouyr,
Car tu es bien vengée
De tous tes ennemis;
Tu ne dois plus cremir
Tous ces bragghars de France;
Ils sont prins et tuez
. . . . . .
Pour aller dire en France.

5. Que ferons nous du roy,
De nostre prisonnier?
Que feist on a duc Charles
Quant fut prins a Nanchy?
On ne sceut qu'il devint.
On le scet bien en France.
. . . . . .
Qui lui feroit ainsy,
Ce seroit la vengeance.

5. *Ms.* Car mainte espaignon. — 27. Pauye la bonne.

A. — Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 14821-14840.

B. — Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI (Bruxelles et Leipzig, 1845, in-12), 45-47.

44. — [*Chanson bourguignonne sur la bataille de Pavie.*] 1525.

1. Prince de grand puissance,
Noble duc de Bourbon,
Par toi est mise France
En desolation.
Gaignié avez bataille
Encontre les Franchois;
Laissié avez les paiges,
Mais prins avez le roy.

2. L'endemain de la veille,
Le jour saint Mathias,
Nos gens feirent merveille,
Frappans sur les bragghars,
Pavye voyant l'affaire,
La grant destruction;
A ce noble repaire
Assisterent Bourbon.

3. Il y vint ung Escoufle [1]
Qui des grans espoingna;
Le roy a prins sans moufle;
En prendant le blescha,
Disant : « Rendez vous, sire,
« Il vous en est mestier;
« Rendez vous a l'Empire :
« Je vous fais prisonnier. »

4. Le roy dit en tel sorte :
« Fault il que mes amys
« Guerres ne m'y assorte,
« Pour tant que tu m'as pris?
« Ce n'est pas la promesse
« Que tu feis a Tournay,
« Sur foy de gentillesse,
« Le viij[e] de may. »

5. Cinquante mille en nombre
Sont demourez aux champs,
Gendarmes, gentilz hommes,
Qui n'estoient peu vaillans;
Tous les nobles de Franche
Ils sont tous demourez.
Perdus soient ils en Franche
Qui en sont retournez!

6. Cincquante deux en nombre
Gentilz hommes du roy
Sont prins et mis en l'ombre,
Ainsy comme leur roy,
Sans ceulx qui demouroient
Avecque leurs amys;
Leurs ames sont en gloire :
Dieu doint qu'il soit ainsi!

7. Prions Dieu debonnaire
En grant devotion
Que la paix se puist faire
De Franche et Bourguignons.

1. Reiffenberg croit que l'escouffle désigne Charles de Lannoy.

L'accordt d'entre les princes
Doint Dieu de paradis
En terre et en provinces!
Paix duict bien au pays.

8. Qui feist ceste chanson
De cœur n'est point Franchois;
Voluntiers il brigade [1]
Quant il a bien des croix [2];
Point il ne se contente
S'il n'a sur Saint Omer [3]
Mille florins de rente
Pour tousjours brigarder.

7. *Ms.* parges. — 25. En la tel sorte. — 35. Gendarmes et. — 36. Peu *est supplée.* — 52. De Franchois.

Bibliographie.

A. — Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 14821-14840.
B. — Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI (1845), 47-50.

45. — [*Chanson sur la bataille de Pavie et la mort du maréchal de Chabannes.*] 1525.

Helas! La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie...
(20 couplets de 4 vers.)

Bibliographie.

A. — Biblioth. nat., mss. franç., recueil Maurepas, I, p. 13.
B. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, I (1834), 267.
C. — Le Roux de Lincy, II, 92-94.

46. — *Chanson nouvelle faicte et composée par le roy nostre syre, François, premier de ce nom, luy estant a Madrige en Espaigne* 1525.

Si la nature en la diversité
Se resjouist, voiés l'adversité...

1 Les deux formes *brigader* et *brigarder* nous paraissent devoir être ramenées à *briagarder*.
2. Quand il a de l'argent.
3. Sur l'abbaye de Saint-Bertin. Note de Reiffenberg.

Bibliographie.

A. — *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre, etc., publiées par M. Aimé Champollion-Figeac* (Paris, Imprimerie royale, 1847, in-4), p. 49.

B. — *Captivité du roi François Ier, par M. Aimé Champollion-Figeac* (Paris, Imprimerie royale, 1847, in-4), p. 444.

C. — Trête et sept chãsons musicales a || quatre parties *nouuellement et correctemẽt imprimees a Paris par* || *Pierre Attaingnãt demourãt en la rue de la Harpe pres leglise saint* || *Cosme.* desquelles la table sensuyt.... Superius. [Tenor, Contratenor, Bassus.] 4 part. pet. in-4 goth. obl., fol. 2.

Biblioth. nat., Rés. Vm7 178 (exemplaire bien complet des 4 parties).

D. — Trente et sept chãsons musicales || a quatre parties *nouuellement et correctemẽt reimprimees a Paris* || *par Pierre Attaingnãt libraire demourant en la rue de la Harpe pres* || *leglise saint Cosme.* Desquelles la table sensuyt. || *Martii* 1531. 4 part. pet. in-4 goth. obl., fol. 14.

Biblioth. roy. de Munich (exemplaire complet). — Biblioth. d'Eichstaett (*Contratenor*). — Biblioth. de Wernigerode (*Superius*).

E. — La fleur des chansons. || Les grans chansons nouuelles || qui sont en nombre Cent et dix.... (voy. le n° 38), 3e pièce.

Ce recueil suivi par F et par G donne un texte altéré. Le début de la pièce n'a aucun sens et le second vers est même incomplet d'une syllabe :

Si la fortune et la diversité
Se rejoinct, voyez l'adversité...

F. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, I (1834), 265-266.

G. — Le Roux de Lincy, II, 94-95.

Les Flamands et les Allemands ont, de leur côté, composé plusieurs chansons sur la victoire de Pavie. Voy. J.-F. Willems, *Oude vlaemsche Liederen* (Gent, 1848, in-8), p. 61; Paul Fredericq, *Onze historische Volksliederen* (Gent en 's-Gravenhage, 1894, in-8), p. 63; Fr. K. Freiherr von Erlach, *Die Volkslieder der Deutschen* (Mannheim, 1834-1836, 5 vol. in-8), II, 273; Soltau, *Einhundert deutsche historische Lieder* (Leipzig, 1836, in-8), p. 287; Cat. Rothschild, II, n° 2129.

La captivité du roi a donné naissance à diverses autres chansons composées par François lui-même ou par sa sœur, Marguerite (voy. Champollion-Figeac, *Captivité de François Ier*, pp. 93, 94, 95, 450, 534, 555); mais ces pièces n'ont rien d'historique.

47. — [*Chanson faite à Lyon contre le chancelier Antoine Du Prat, sur sa conduite pendant la régence.*] 1525.

Ort chancellier, Dieu te maudye.
Desloyal, traistre conseiller!
Par toy le roy est prisonnier,
Dont tu perdras en brief la vye.
Ort chancelier, [Dieu te maudye]!

(17 couplets de 5 vers.)

Captivité du roi François Ier, par M. Aimé Champollion-Figeac (Paris, Imprimerie royale, 1847, in-4), pp. 373-376.

48. — *Chanson de la deffaicte des Lutheriens, faicte par le noble duc de Lorraine et ses freres, avec l'ayde de leurs amys françoys et guerdoys; sur le chant :* O bons François, loyaulx et preux. 1525.

Meschans Lutheriens mauldis,
Ne courés plus par le pays...

(6 couplets de 10 vers.)

Cette chanson se rapporte à la défaite infligée aux paysans par Antoine le Bon, duc de Lorraine, près de Saverne et de Chatenois, les 17 et 20 mai 1525. Les paysans passaient pour des luthériens, qui voulaient s'affranchir à la fois des seigneurs et de l'Église. Le duc de Lorraine avait pour auxiliaires son frère, Claude de Guise, et son oncle, le duc de Gueldre.

Bibliographie.

A. — La Fleur des chansons.... *vers* 1528 (voy. notre n° 38), fol. Gi
B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 97-99.

La chanson qui sert de timbre à notre pièce était évidemment un chant historique et devrait figurer à ce titre dans le présent recueil; mais le premier vers, qui nous est seul connu, ne permet pas de lui assigner une date précise.

49. — [*Chanson contre les Lutheriens.*] 1525.

Lutheriens, Dieu vous mauldie,
Scismatiques, gens ramassez,
Qui la foy cabasser cuidiez!
Vostre puissance est estourdie

En Lorraine et en Picardie.
Gens d'Eglise vouliez pilier
Et les eglises exiller
Par tout[e] France et Lombardie...

Cette pièce se rapporte, comme la précédente, à la victoire remportée par le duc de Lorraine sur les rustauds (17 et 20 mai 1525).

Bibliographie.

La balade || des leutheri- || ens auec sa chanson. *S. l. n. d.*, in-8 goth.

Il semble qu'il ait existé jadis dans la Bibliothèque Colombine deux éditions de cet opuscule. Voy. Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, pp. 60-62, nos 12 et 13.

50. — *Chanson nouvelle* [*sur les premières persécutions contre les protestants*]; *sur le chant* : N'allez plus au bois jouer. 1525.

Ne preschez la verité,
Maistre Michel [1],
Contenue en l'Evangille;
Il y a trop grant danger
D'estre mené
Dans la Conciergerie.
Lire, lire, lironfa.

(12 couplets.)

1. *Ms.* Plus la.

Cette pièce, composée à l occasion des premières mesures de rigueur prises contre les partisans de la Réforme, se chantait à Meaux vers la fin de l'année 1525. Le lieutenant général du bailliage de cette ville, Jean Le Clerc, la dénonça au parlement de Paris, avec les deux pièces suivantes, par lettre du 27 décembre 1525.

Voy. H.-L. Bordier, *Le Chansonnier huguenot du XVIe siècle*, I, pp. xiij-xviij.

1. Il s'agit du réformateur Michel d'Arande, sur qui l'on peut consulter Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, I, 391, 66, 67, 76, 84, 391, 479, 105, 222, 191, 200-202, 205, 207, 310, 315, 401, 399, 409, 415, etc. (nous donnons les renvois dans l'ordre strictement chronologique). Michel, que ses prédications avaient rendu suspect, trouva prudent, vers la fin de l'année 1525, de passer à Strasbourg, où il séjourna pendant plusieurs mois auprès de Capiton, avec Farel, Le Fèvre d'Etaples et Boniface Wolfhard. Ayant laissé les esprits se calmer, il prit le chemin de Cognac, où il était au mois de mai 1526. Il obtint alors l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dont il prit possession le 17 juin, et qu'il occupa jusqu'en 1539.

La chanson qui servait de timbre à celle-ci :

N allez plus au boys jouer,
Frere Gaultier,
Avec Jehanne la moynesse...

se lit dans les *Dix sept belles Chansons nouvelles* (fol. 5 v° de la réimpression donnée par le libraire Baillieu en 1874); nous n'en connaissons pas la mélodie.

51. — [*Chanson en faveur de la Réforme.*] 1525.

1. Je me plains fort qu'on vueille ruer sus
La vraye doctrine qui est du bon Jesus,
Et qu'on a oppressé aussy ses bons ministres
Pour ce qu'ils ont parlé de la saincte Evangille.
Ils ont mené de cité en cité
Les pauvres membres dont Jesus est le chef,
De prison en prison,
Avec ignominie.
Las! ce n'est pas raison
De telle villenie.

2. O pauvres gens, vous estes esperdus
De molester les membres de Jesus,
Qui sont les vrays chrestiens, aussy ses bons ministres
Qui preschent volontiers la loy de l'Evangille.
Justiciers, Dieu se complaint de vous
De molester qui est meilleur de vous;
Mais bien vous cognoistrez
De Dieu la grand justice
Quant presentz vous serez
Devant son exercice.

3. Helas! mes freres, prions Nostre Seigneur,
Notre esperance, notre mediateur
Qu'il les vueille addresser et les vueille conduire,
Aussi les ramener au port de sa justice.
Mes treschers freres et sœurs en Jesus Christ,
Perseverez, ainsi qu'il est escript.
Vous serez bien heureux
En la vie eternelle,
Quand verrez vostre fin,
D'estre conneu fidele.

2. *Ms.* Quon me vueille. — 5-6. Ils ont de cite en cite || Mene les pauures membres. — 15. O justiciers. — 17. bien *m.* — 24. Et ramener.

Cette pièce se chantait à Meaux, vers la fin de l'année 1525, en même temps que la précédente. Nous avons cru devoir la transcrire entièrement pour remettre les couplets sur leurs pieds. Nous n'avons rien changé à la graphie du manuscrit, lequel est bien postérieur à 1525.

H.-L. Bordier, *Le Chansonnier huguenot du XVI^e^ siècle*, pp. xviij-xiv.

52. — [*Chanson en faveur de la Réforme.*] 1525.

1. On voit parmy le monde
Ung grand tas d'Antechrist
Qui d'un cœur vil, immonde,
Blasphement Jesus Christ;
Mais ils seront trestous punis
Si non ils s'en repentent :
Mais ilz seront trestous punis,
Ainsy qu'il est escript.

2. Il y a parmi la ville
Ung tas de medisans
Parlant sur l'Evangille
Toujours en blasphemant;
Mais Dieu tiendra son jugement,
Je vous le certifie,
Mais Dieu tiendra son jugement
Sur grandz et sur petitz.

3. Nommé es heretique
De ces meschantes gens;
Regarde les Epistres,
L'Evangille sainct Jehan,
Et tout le Nouveau Testament,
Qui est vraie justice.
Tu seras reputé meschant
De tous les ignorans.

4. Blasphemateurs de Dieu,
Mangeurs de pauvres gens,
Aussy faux rapporteurs,
Faisans tous cas meschans,
Ilz ont leur regne maintenant,
La chose est bien notoire,
Ilz ont leur regne maintenant,
Cela est evident.

5. O langues serpentines,
Qui vous esjouissez
Persecuter les membres
Dont Jesus Christ est chef,
Il vous sera vendu bien cher
Au bout de vostre vie ;
Il vous sera vendu bien cher
Si ne repentez mie.

6. Prenez en patience,
Vous, serviteurs de Dieu,
Jettans vostre esperance
En nostre doux Sauveur,
Car c'est le seul mediateur
Ayant toute puissance,
Car c'est le seul mediateur :
Rendons luy tout honneur.

5, 7. *Ms.* trestous *m.* — 17-18. Veux tu heretique nommé || Des meschantes gens. — 22. la vrais. — 45. 47. Car *m.*

Cette pièce se chantait à Meaux, avec les deux précédentes, vers la fin de l'année 1525, et fut en même temps dénoncée comme subversive au parlement de Paris. La première pièce transmise par Jehan Le Clerc : Ne preschez plus la vérité, etc., paraît avoir été un placard imprimé; les deux autres au contraire avaient dû être recueillies par les officiers du bailliage : aussi nous sont-elles parvenues sous une forme des plus incorrectes. Nous avons essayé de rétablir les couplets.

H.-L. Bordier, *Le Chansonnier huguenot du XVI^e siècle*, pp. XIX-XX.

33. — *Chanson* : Au chant de l'alouette [*chantée par un galérien*]. *Vers* 1525.

1. J'ay bien esté sept ans
En une tour jolye (*bis*)
Ou j'ay long temps esté ;
Maintenant on m'y maine
Sur la mer pour voguer.
Au chant de l'alouette
Et du rossignolet
Plus n'iray voir m'amie,
Cueillant le joly muguet.

2. Capitaine Prejan,
Par amour je vous prie ([*bis*])
Que ne m y mettez mye
Coucher sur le tillas ;
Je suis homme d'Eglise ;
Jamais je n'euz travail.
Au chant de l'alouette
Et du rossignolet
Plus n'iray voir m'amie,
Cueillant le joly muguet.

3. Je serviray ja bien
A faire la cuisine ([*bis*])
Et si porteray bien
Harnoys et brigandine
Et l'espée au costé,
Si quelc'un contredise
A vostre voulonté.
Au chant de l'alouette
Et du rossignolet
Plus n'iray voir m'amie,
Cueillant le joly muguet.

21. *Imp.* ja *m.* — 29. Ny iray.

Cette pièce se rapproche de celle que nous avons publiée sous le n° 9 ; cependant elle est probablement postérieure, puisque nous ne la trouvons ni dans le recueil imprimé à Lyon vers 1534, ni dans le recueil parisien de 1535. Rien n'indique la date précise à laquelle le pauvre condamné dont nous rapportons la complainte ramait sur les galères de Prégent de Bidoux. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette complainte n'est pas postérieure à 1528 ; nous la datons approximativement de 1525.

Sensuiuêt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses 1537 (voy. le n° 5), fol. 2.

54. — *Chanson nouvelle de la complainte de la royne de Dinemarche, sur la voix :* J'ay veu le temps que je soloie. 1526.

1. Perverse roue d'aventure,
Comment peulx tu ainsi tourné [1] ?
Car l'un traveille oultre mesure,
L'autre a du tout sa voulenté,

1. Nous avons déjà vu deux exemples de cette confusion de l'infinitif et du participe passé, fréquente chez les Flamands. Voy. le n° 36, vers 3 et 4.

Comme par pitoyal record
Ouir porés tout a present
Que la royne de Dinemarche
Fit a son dernier partement.

2. « O noble roy de Dinemarche,
« Mon chier mari, mon bon seigneur,
« Dieu vous vueille donner sa grace
« Et nos enfants paix et honneur!
« Or me convient de vous partir
« Et vous laisser en sobre estat,
« En la glore puist parvenir,
« Qui nous a causé tel barat!

3. « Mes deux freres sont eslevés,
« Aussi mes sœurs pareillement.
« Helas! nous sommes deprimés
« Et nous fault vivre sobrement.
« O vous, prelatz et chiers seigneurs,
« Escoutés par compassion;
« Des enfants soiés adjuteurs
« Que laisse en tribulation »

4. Le roy respondit larmoyant :
« Dame, cesses te lamenter;
« Comment pourra mon cœur souffrant
« Telles complaintes escouter?
« Nos enfants seront de l'empereur
« Assistés, sans doubtance avoir;
« Aussi j'espere sans malheur
« Mon royaulme bien tost revoir. »

5. « A Dieu, dame Jeanne, ma mere;
« Dieu vous soit garant de tout mal!
« A Dieu, Charle, mon treschier frere.
« O noble sang imperial,
« Sy j'eusse peult a vous parler
« Devant ma mort qui me surprent
« Pour mes enfans recommander,
« J'en mourroye plus lyement.

6. « A Dieu, dom Fernand, duc d'Autriche,
« Mon bon frere que j'ayme bien;
« Adieu, chiere sœur Katherine,
« Qu'onques ne veis : Dieu vous doint bien!

« A Dieu, mes chiers enfants petitz,
« A Dieu, tous les amis que j'ay,
« A Dieu, noble roy, chier mary;
« Morir me convient sans delay! »

7. Ceste pitoyable complainte
A Zwinaerde fut en doleur
Par la dame quy est fort plainte
Quant fut a l'extreme langueur,
De janvier le jour dix et neuf,
L'an vingt et six et quinze cent.
Le bon roy grant douleur en eult
Et fut tout impourveu de sens.

24. *Ms.* Mes enfans. — 40. Ien mouroy.

Isabelle d'Autriche, sœur puînée de Charles-Quint, était née à Bruxelles le 10 juillet 1501, et elle avait épousé, en 1515, Christian II, roi de Danemark. Elle mourut à Zwijnaarde, près de Gand, le 19 janvier 1526.

La chanson française que nous venons de reproduire correspond, strophe pour strophe, et presque mot pour mot, à une pièce flamande qui figure dans le *Liedekens-Boeck* de Jan Roulans (Hoffmann von Fallersleben, *Horae belgicae*, XI, 1835, 189-191) :

O radt van avontueren,
Hoe wonderlijck draeyt v spille!
Den eenen moet ongelue gebueren,
Die ander heeft so wel sinen wille.
Van die coninghinne van Denemercke,
Ysabeele, dat vrouwelijc graen
Die dachte die sie dede
(God verleene haer die eewige vrede!)
Dat sul di hier na verstaen.

La chanson flamande est probablement l'original; il n'est pas douteux en tout cas que les deux complaintes n'aient été chantées sur le même air. La mélodie, qui nous a été conservée dans l'*Ecclesiasticus* de J. Fruytiers, 1565, a été publiée en notation moderne par M. Paul Fredericq (*Onze historische Volksliederen van vóór de godsdienstige beroerten der 16de eeuw*, 1894, p. 68). M. Fredericq ne fait aucune mention de la pièce française.

La chanson flamande est en couplets de 9 vers rimant *ab ab cd ccd*, tandis que la complainte française est en couplets de 8 vers seulement qui riment *ab ab cd cd*. Il fallait donc que le 7e vers de chaque couplet fût bissé.

Bibliographie.

Recueil de chansons, poèmes et pièces en vers français relatifs aux Pays-Bas, publié par les soins de la Société des Bibliophiles de Belgique, III (Bruxelles, 1878, in-8), p. 150.

55. — *La Chanson de messire Charles de Bourbon.* 1527.

1. Helas, Bourbon, comment as tu pencé
Commettre cas dont tu as offencé
Le roy Françoys, ton souverain seigneur?
Fortune t'a de son poison versé
Et bien soudain ton hault bruit renversé.
Tu n'as plus rien que mort et deshonneur.
Dessoubz l'empire
Ton cas empire;
Or es tu mort
Et non a tort.
Dieu par sa grace
Pardon te face,
Car tu as foullé France a tort.

2. Or te repens, Charles de Monpensier,
De ton honneur prodigue despensier.
Qui te donna ce conseil doloreux
Que a l'Empire te debvois adresser
Pour le païs de France delaisser
Et te renger avecques telles gens?
Ta povre vie
Ja est perie
Soudainement
Et justement.
Cueur qui varie
Doibt seigneurie
Perdre par loyal jugement.

3. Las! recognois le mal et le forfaict
Que tu as faict, donc la mort t'a deffet
Piteusement en estrange païs.
Ung noble cueur, par traïson infaict,
Ne peult jamais de honneur estre reffaict,
Et par raison tous traistres sont pugniz.

Toute noblesse
Traïson blesse,
Et si destruict
Honneur et bruit,
Donnant tristesse,
Dueil et estraisse
A tout homme qui la poursuit.
Finis.

1. Impr. comme. — 4. poinson. — 5. reuerse. — 16. se conseil. — 19. auec.

Bibliographie.

Les regrez Auec La chanson ||
De Messire Charles de Bourbon :

— *Finis. S. l. n. d.* [1527], in-8 goth. de 4 ff. impr. en lettres de forme.

Le titre n'est orné d'aucun bois, et le v° en est blanc.

Les *Regrez*, qui ne comptent que 63 vers, commencent ainsi :

Après avoir esté bany de France
A bien grand tort, je vesquis en souffrance...

Le poème est suivi de deux épitaphes latines, puis vient la *Chanson*, laquelle occupe le 4e f.

Biblioth. munic. de Versailles, E. 472. C. — Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire décrit au Catal. Lignerolles, 1894, n° 1196).

56. — *La Chanson de Romme, nouvellement faicte dela les mons, au camp du marquis de Saluces.* 1527

Parlons de la deffaicte
De ces pauvres Rommains...
(27 couplets de 4 vers.)

La fleur des chansons .... *vers* 1528 (voy. notre n° 38), fol. *Ci.*

Le Roux de Lincy, II, 99-103.

57. — [*Chanson sur la prise de Rome et la mort du connétable de Bourbon.*] 1527.

1. Ung matin s'assemblerent
Les seigneurs de renom ;
Ensemble se trouverent
A la tente Bourbon;

La fut conclusion
D'aller assaillir Rome ;
Gendarmes sont partis,
Bien IIII^m^ mille hommes.

2. Quant les Romains ont veu
Descendre en leurs fossez,
De gros cailloux cornus
Se meirent a ruer ;
Aussy de plomb fondu,
Tout avant les murailles,
Grant nombre en ont tué,
Faisant laides grimaces.

3. Quant monsieur de Bourbon
Veit ses gens reculléz,
Hardy comme un lion,
A pied il s'est jécté.
Descend en les fossez,
Se monta sur l'eschelle ;
Subit il fut frappé
D'un boulet en sa chelle.

4. Les jambes lui faillirent,
La veue lui troubla ;
Le bon prince d'Orenges
Le print et l'embrassa.
Tant seullement il dist :
« Je suis mort, Nostre Dame! »
La face luy couvrist ;
A Dieu rendit son ame.

5. Gensdarmes soupirerent
Pour la mort de Bourbon ;
Plusieurs les conforterent.
Ce n'est pas sans raison,
Veans ce bon seigneur,
Le chief et capitaine,
S'ilz se mectent en pleurs,
De prier faisans paine.

6. Le princhе dist aux siens
Pour leur donner confort :
« Enffans, n'y doubtez riens :
« Il n'a garde de mort.
« Deschergiez voz engiens !
« Se abattez la muraille,
« Par ma foy, tous les biens
« J'abandonne au pillage. »

7. Les trompettes sonnoient :
« A l'assault, a l'assault! »
Bourgoingnons approuchoient
Ausquelz bon cour ne fault
Les murs ont abatu
Par ung si grant couraige
Qu'en fort qui Romme fu
Leur ont livré passaige.

Bibliographie.

A. — Biblioth. royale de Bruxelles, ms. 14821 14840.

B. — Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI (1845), pp. 50-52.

C. — Jubinal, *Lettres sur la Bibliothèque de La Haye*, p. 111.

57 *bis*. — [*Chanson sur la prise de Rome et la mort du connétable de Bourbon.*] 1527.

Quand le (bon) prince d'Orange
Vit Bourbon qui estoit mort...

Brantôme (éd. Mérimée et Lacour, I, 312; éd. Lalanne, I, 268) cite 12 vers de cette chanson qui n'était qu'une variante de la précédente.

Le Roux de Lincy, II, 103-104.

58. — [*Chanson composée par un Lyonnais condamné à mort.*] Vers 1529.

1. Enfans, enfans de Lyon,
Vous n'estes pas a vostre aise ;
Vous avez beaucoup de maulx ;
Il est temps de vous retraire.
Il est temps de vous retraire
Et prendre la mort en gré.
Le jardin qui est sur Saone,
Jamais plus ne t'y verray.

2. Regardis derriere moy,
Je veis trahison bien faicte :
C'est de trois sergens de roy
Qui menoient joyeuse feste,
Qui menoient joyeuse feste ;
Ilz ont mis la main sur moy.
Le jardin qui est sur Saone,
Jamais plus ne t'y verray.

3. Ilz m'ont prins et m'ont mené
Dedans la maison commune,
Et si m'ont bien enferré
Sans avoir faict chose nulle,
Sans avoir faict chose nulle.
Ilz ont mis la main sur moy.
Le jardin qui est sur Saone,
Jamais plus ne t'y verray.

4. Si j'avois de blancs linceulx
Et ung peu de couverture
Pour mettre dessoubz mon dos,
Car ja la terre est trop dure!
Ce seroit contre nature
Si tant de bien m'advenoit.
Le jardin qui est sur Saone,
Jamais plus ne t'y verray.

5. Si j'avois du papier blanc
Et de l'encre pour escripre,
J'escriprois une chanson
Aux dames de ceste ville,
Aux dames de ceste ville
Qui prieroyent Dieu pour moy.
Les belles filles de ville,
Jamais plus ne vous verray !

9. *Impr.* Regardis par derriere moy. — 28. ja *est supplée.* — 37. *La répétition de ce vers n'est pas indiquée.*

Cette chanson naïve nous paraît être l'œuvre de quelque pauvre hère condamné à la potence pour avoir pris part à la « rebeine », c'est-à-dire au soulèvement populaire qui se produisit à Lyon au mois d'avril 1529 contre le corps de ville, à cause de la cherté du bled. Le premier couplet semble bien indiquer que beaucoup de gens font

entendre les mêmes plaintes que l'auteur de la chanson. Lui-même n'est pas plus coupable que les autres, et il ne doit son arrestation et sa condamnation qu'au caprice de trois sergents.

Symphorien Champier a, comme on sait, raconté l'histoire de cette émeute dans son *Petit Livre de l'antiquité, origine et noblesse de la tres-antique cité de Lyon*, 1529. Il rapporte, en effet, que plusieurs des malheureux insurgés furent pendus. « Ce temps pendant que le lieutenant et la justice de Lyon faisoient informations secretes des malfaicteurs.... arriva le capitaine seigneur de Botieres, natif du Daulphiné, prevost de l'hostel du roy, lequel, estre arrivé a Lyon, fist faire informations des dictz malfaiteurs; sy en fist prendre plusieurs, les ungs pendre, les aultres mettre en galaires, les aultres, tant hommes que femmes, fist fustiguer et battre par la ville. Mais la plupart des malfaicteurs s'enfouyrent en Savoye [1]... »

Bibliographie.

A. — Sensuyuēt plusieurs || belles Chansons nouuelles.... *Mil cinq cens XXXV* [1535] (voy. le n° 4), fol. 8 v°.

B. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... *Mille cinq cens XXXVII* [1537] (voy. le n° 4), fol. 32.

C. — Les chāsons || nouuellemēt assemblees || oultre les anciennes || Impressions. || MDXXXVIII [1538] (voy. le n° 9), fol. 65.

D. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543, fol. iij.

E. — Haupt, *Französische Volkslieder*, 1876, p. 46.

60. — [*Chanson sur le départ des Français de la ville d'Hesdin.*] 1529.

A Dieu soyez, voisins de Therewane;
Nous vous laissons pour contre cœur Hesdin...

Les Français, qui avaient occupé Hesdin au mois de novembre 1521, furent forcés d'évacuer cette place par une clause du traité de Cambrai (5 août 1529).

De Baecker, *Chants historiques de la Flandre* (Lille, 1855, in-8), p. 259-261 (d'après un ms. de la Biblioth. de Lille).

61. — [*Chanson sur la libération des enfants de France?*] 1530.

Dames d'Orleans, ne plourez plus...

Ce vers, qui est cité comme timbre d'une des chansons de Mathieu Malingre en 1532 (voy. Bordier, *Le Chansonnier huguenot*, I, 97; II, 418; cf. Théophile Dufour, *Notice bibliographique* en tête du *Catéchisme*

1. Cimber et Danjou, *Arch. curieuses*, 1re série, II, p. 473.

français de Calvin, 1878, p. cc), nous paraît avoir appartenu à une pièce dans laquelle les dames d'Orléans se réjouissaient de voir rentrer en France le jeune prince qui portait le nom de leur ville : Henri, duc d'Orléans, second fils du roi, et plus tard Henri II.

62. — [*Chanson des brodeurs condamnés aux galères.*] 1530.

1. Gentils brodeurs de France
Qui avez faict l'esdict,
Quant frapperez sur table,
Q'ung chascun contredict,
Du syzeau qui est dict
Sur peine de l'amande,
Vous en serez punis, bannis,
Avec la tourloura la la ;
Mis en dure souffrance.

2. Vous ne vouliez manger
Que lamproye et saulmon,
Et le bon vin de Beaulne
Que ne trouviez pas bon!
Vous aurez l'esguillon
Pour toute recompense,
Mesme si ne le trouvez bon,
Avec la tourloura la la;
C'est pour vostre meschance.

3. Le baron Sainct Blanquart [1]
Vous a faict demander,
Car il a une robbe
Qu'il veult faire brouder.
Vous aurez a disner
Du biscuit sans doubtance;
Les poux verrez vouler, trotter,
Avec la tourloura la la,
Sur vous en habondance.

4. Vous aviez de coustume
De vous aller jouer
Chantant sur la riviere ;
En lieu de beisongner

1. Bertrand d'Ornesan, chevalier, seigneur d'Astarac, baron de Saint-Blancard, marquis des Isles d'or, nommé général des galères en 1521. Il vivait encore en 1538. Voy. Anselme, *Histoire généal.*, VII, 924.

Estoit vostre mestier;
Tournée or est la chance;
Maintenant fault voguer, nager,
Avec la tourloura la la,
Aux galeres de France.

Pour confermer voz dictz
Que dictes avoir faictz,
Le baron Sainct Blanquart
A esté ordonné
Pour en determiner
Comme juge en substance.
Aller vous fault voguer, renger
Avec la tourloura la la,
Souz son obedience.

16. *Impr.* Mesme. *m.* — 33. Or est tournee.

Les brodeurs dont il est ici question avaient été arrêtés en 1530 et mis au Châtelet, par ordre du roi, au nombre de quarante-quatre. Ils étaient sans doute inculpés d'avoir fraudé sur le titre des fils d'or et d'argent employés dans leurs ouvrages[1]. MM. de Montaiglon et de Rothschild, qui ont parlé des brodeurs dans le *Recueil de Poësies françoises* (XI, 231), ont supposé que ces malheureux avaient été détenus afin de travailler avec plus d'assiduité aux broderies qui devaient figurer dans le cortège royal, lors de l'entrée d'Éléonore d'Autriche à Paris. La chanson ne permet pas de s'arrêter à l'hypothèse que nous venons de rappeler. Les brodeurs devaient être coupables; aussi furent-ils transférés à Sèvres, le jour de l'entrée de la reine, afin que la souveraine ne pût leur rendre la liberté. On voit qu'ils furent envoyés ensuite sur les galères de M. de Saint-Blancard.

Le refrain :

Avec la tourloura la la,

est emprunté à une pièce qui commence ainsi :

Nous mismes a jouer;
Il nous vint bien a point...

(*Sensuiuẽt* || *plusieurs belles Chansons nou-* || *uelles....* 1537 — voy. le n° 5, fol. 31; — *Sensuyt plusieurs belles chansons nouuelles et fort ioyeuses...* 1543, fol. 31 a.)

1. Le crime que le premier couplet reproche aux brodeurs, d'avoir fait un édit sur le ciseau dont ils se servaient sur leurs tables, est fort peu clair. Nous ne voyons pas d'autre interprétation que celle que nous proposons.

Un des noëls réimprimés par M. Lemeignen (*Vieux Noëls*, 1876, I, p. 41) :

Tous les bourgeois de Chartres
Et de Mont le Hery...

se chantait sur le même air, et l'éditeur moderne nous donne, sous le n° 9, une mélodie qui pourrait s'appliquer à la complainte des brodeurs; mais nous avons déjà dit que les mélodies notées à la suite des *Vieux Noëls* ne reposent que sur la tradition orale.

Bibliographie.

A. — Sensuyuent plu- || sieurs belles chansons nouuelles nouuelle- || ment imprimees... *vers* 1534 (voy. le n° 9), fol. *hi* v°-*hij* r°.

B. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. le n° 4), fol. 42 v°.

63. — *Chanson pour la conversion des pauvres papistes ignorants qui ont bon vouloir; sur le chant* : Dames d'Orleans, ne plourez plus. Par Mathieu Malingre. 1533.

Paovres papistes, retournez vous
A Jesus qui est mort pour nous...

(12 couplets de 6 vers.)

Bibliographie.

A. — Chansons nouuelles || demonstrantz plusieurs erreurs || et faulsetez : desquelles le || poure mõde est rẽply || par les ministres || de Satan..... *S. l. n. d.* [*Neuchâtel, P. de Vingle, vers* 1533], petit in-8 goth. (4e pièce.)

Biblioth. de Zürich, *Gall.*, XXV, 1009. 1.

Voy. *Le Catéchisme français de Calvin, réimprimé par Albert Rilliet et Théophile Dufour* (Genève, 1878, in-16), p. cc.

B. — Chansons Nouuelles || demonstrantz plusieurs erreurs || et faulsetez, desquelles le || paoure mõde est rẽply || par les ministres || de Satan... *S. l. n. d.* [*Genève, Wigand Köln, vers* 1534], petit in-8 goth. (4e pièce.)

Biblioth. de Zürich, *Gall.*, XXV, 1009. 2.

Voy. *Le Catéchisme francais de Calvin*, 1878, p. ccxxvij.

C. — Bordier, *Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 97-100.

Nous avons dit précédemment (n° 61) ce que l'on peut supposer au sujet des circonstances dans lesquelles fut composée la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

64. — *Chanson contenant une partie des damnables erreurs et abusions des ministres de l'Antechrist.* Par MATHIEU MALINGRE. Vers 1533.

O prestres, prestres, ouyez nostre chanson;
En vos matines chantez ceste leçon...

(12 couplets de 2 vers décasyllabiques et 4 vers hexasyllabiques.)

Cette pièce paraît avoir eu un grand retentissement, au point qu'elle pénétra jusqu'en Suède. Voy. *Bull. de la Société de l'hist. du protest. franç.*, VI (1858), p. 18.

Bibliographie.

AB. — Chansons nouuelles demonstrantz plusieurs erreurs et faulsetez... (voy. l'article précédent), 3e pièce.

C. — Bordier, *Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 100-103.

65. — *Chanson [d'un évangeliste prisonnier] sur le chant* : Quand me souvient de la poulaille. Par MATHIEU MALINGRE. 1533.

Quand me souvient de l'Evangile
Que souloy prescher sur les champs....

(Ballade en 4 couplets de 8 vers; l'envoi a la même mesure que les trois premières strophes.)

Bibliographie.

A. — Une édition séparée de cette chanson fut condamnée, entre 1540 et 1549, par l'inquisiteur de Toulouse. Voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 427.

B. — Sensuyuẽt plusieurs || belles & bonnes chansons, que les || chrestiens peuuent chanter en grãde || affectiõ de cueur : pour & affin de sou- || lager leurs esperitz & de leur donner || repos en dieu, au nom duquel || elles sont composees par || rithmes, au plus pres || de lesperit de Iesus || Christ, cõtenu || es sainctes || escriptu- || res... [*Neuchâtel, Pierre de Vingle*, 1533], petit in-8 goth. (7e pièce.)

L'acrostiche et l'anagramme de Malingre se trouvent au verso du titre, ainsi que la date de 1533.

Biblioth. de Zürich, *Gall.*, XXV, 1009. 3.

Voy. *Le Catéchisme français de Calvin*, 1878, p. cciv.

C. — Recueil de plusieurs chansons spirituelles tant vieilles que nouuelles, auec le chant sur chacune, afin que le chrestien se puisse esiouir en son Dieu et l'honorer : au lieu que les infidelles le deshonorent par leurs chansons mondaines et impudiques. M. D. LV [1555] *S. l.*, in-16 de 269 pp. — Le second liure des chansons spirituelles,

composees à l'vtilité de tous vrays chrestiens : où sont demonstrez plusieurs erreurs, esquelz ont esté conduictz et detenus les poures ignorans, par les seducteurs et faux prophetes. M. D. LV [1555]. *S. l.*, in-16 de 63 pp.

Voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 442.

D. — Chansons || spirituelles à l'hon- || neur et louange de Dieu, & à l'edification du || prochain. || Reueues & corrigées de nouueau : || auec vne Table mise à la fin..... M. D. LXIX [1569]. *S. l.*, in-16 de 402 pp., 4 ff pour la Table et 1 f. blanc.

Biblioth. de l'Arsenal, B.-L., 7881 (La Vallière, 13 909). — Biblioth. de Wolfenbüttel, 1330. 4. Th.

E. — Chansons || spirituelles || à l'honneur de Dieu, & a l'edifi || cation du prochain. || Reveues [*sic*] & corrigees de nou- || ueau : avec vne Table || mise à la fin. || M. D. XCVI [1596]. || *Pour la vefue de Iean Durant. S. l.* [*Genève*], in-16 de 439 pp., 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, p. 150.

Biblioth. du château de Chantilly (exempl. de M. le comte de Lignerolles : Cat., II, 1894, n° 1371).

F. — Bordier, *Le Chansonnier huguenot*, II, pp. 335-337.

Nous n'avons pas retrouvé la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

66. — *Chanson sur le triumphe que les Dieppoys ont faict sur la mer; et se chante sur le chant de* : Marseille la jolie. [Par Jehan Lescot.] 1535.

Les mariniers de Dieppe ils ont bien triomphé
Pour le bon roy de France, estant dessus la mer...

(6 couplets de 4 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement, dont || les noms sensuyuent cy || apres en la table || *Mil cinq cens xlij* [1542]. || *On les vend a Paris en la rue* || *neufue nostre Dame a lenseigne* || *de lescu de France.* Pet. in-8 goth. de 42 ff. non chiffr., 21e pièce (p. 37 de la réimpression donnée par A. Percheron, chez J. Gay et fils, en 1867, in-16).

L'édition de 1542 est conservée à la Bibliothèque nationale : Rés. *Y.* 6117. c.

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique : Nouuellement Impri- || mees : dont les noms sen- || suyuent cy apres. || *Mil cinq cents xlviii* [1548] : || *On les vend a Paris en la rue* || *Neufue Notre Dame a len-* || *seigne Saint Nicolas* : || *par Ichan Bon-* || *fons.* In-8 goth. (fol. *Iij* de la réimpression donnée par le libraire Baillieu à Paris, en 1869).

C. — Le || Recueil || de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles, tant musicalles que rus- || tiques, recueillies des plus || belles & plus

fascecieu- || ses qu'on a sceu || choisir. || Augmentez de plusieurs belles chansons || nouuelles non encore imprimees || iusques à present. || *A Paris*, || *Chez la veufue Nicolas Buffet, pres le College de Reims.* || 1557. In-16 de 96 ff., fol. 46 v°.

Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Auct. gall. Coll.*, 503.

D — Le Roux de Lincy, II, pp. 104-105.

67. — *Chanson nouvelle* [*sur la montre faite à Rouen à la fin d'avril* 1535].

Martin Du Bellay s'étend dans ses *Mémoires*[1] sur les préparatifs faits par François Ier en 1535 lorsqu'il voulut obtenir satisfaction du duc de Milan pour l'assassinat de l'ambassadeur de France, Maraviglia. Le roi passa lui-même en revue les troupes réunies à Rouen, sous le commandement de six capitaines renommés : MM. de Bacqueville, de La Salle, de Saint-Aubin l'Hermite, de Saint-Aubin-Gobelet, de Cantelou et de Sannevelles. Ce fut à l'occasion de cette revue que fut composée la présente chanson.

1. Monsieur de Baqueville[2] a charge de mille hommes,
Dont il y en a cent qui sont tous gentilz hommes;
Et le demeurant sont jolys adventuriers
Qui d'aller a la guerre en sont bien coutumiers.
Buvons d'autant, ayons le cueur joyeulx,
Faisons grant chere sus ces bons laboureux!

2. Monsieur Le Bastard en est le porte enseigne;
De boire voulentiers s'en est le capitaine.
. . . . . .
. . . . . .
Buvons d'autant, ayons le cueur joyeux,
Faisons grant chere sus ces bons laboureux.

3. Les enfans de Paris disent qu'en ses affaires
Bien serviront le roy a toutes ses affaires,
A toutes ses affaires, sans maille et sans denier[3],
Et d'aller en la guerre est bien leur droit mestier.

1. Collection Petitot, 1re ser., XVIII, p. 269; Collection Michaud et Poujoulat, 1re série, V, p. 284. — Du Bellay dit : « environ le mois de mai 1534 », ce qui est une erreur évidente. Le roi arriva à Rouen le 29 avril 1535 et y passa la journée du lendemain. Il fit alors distribuer 6000 l. t. aux 5000 hommes de la légion de Normandie. Voir le *Catalogue des actes de François Ier*, III, n° 7746.

2. Charles Martel, seigneur de Bacqueville. Voir Anselme, VIII, p. 211.

3. Le cardinal Du Bellay, évêque de Paris et gouverneur de l'Ile-de-France, avait imposé de lourdes contributions aux Parisiens pour régler la solde de 6000 hommes de pied, puis il les avait fait marcher sans les payer; c'est ce qui fait dire à l'auteur de notre chanson que les enfants de Paris sont disposés à servir le roi sans maille ni denier; ce désintéressement des soldats du cardinal ne se confirma pas. Les pauvres gens réclamèrent leur solde et, sur le refus de Du Bellay, se révoltèrent contre lui. L'évêque de Paris se fortifia dans sa maison, fit tirer le canon contre les mutins et en envoya quelques-uns à la potence. Voir *Cronique du roy François Ier de ce nom*, publiée par Georges Guiffrey, p. 175.

Buvons d'autant, ayons le cueur joyeux,
Faisons grant chere sus ces bons laboureux.

4. Entre vous, jeunes gens, qui jamais n'eustes gaiges
Empruntez hardiement dessus voz mariages :
Vous aurez chausses, pourpoint de taffetas
Et d'argent ung grant tas que le roy vous donra.
Buvons d'autant, ayons le cueur joyeux,
Faisons grant chere sus ces bons laboureux.

1. A. a *m.* — 2. A. il *m.* — B. Dont en y a cent. — 3. AB. Et *m.* — 4. B en la. — 7-8. B. *Ces deux vers m.* — 11-12. *Le refrain n'est indiqué que dans* A *par le seul mot :* Buvons. — 13. B. qua sés. — 17-18. *Ni* A *ni* B *n'indiquent le refrain.* — 23-24. B *seul marque la reprise :* Beuvons dautant, etc.

20

La présente chanson a servi de timbre à la pièce suivante :

Ne desplaise aux Normands ne à leur compagnie...

et aux pièces que nous reproduisons sous les nos 71 et 78.

Bibliographie.

A. — Sensuiuêt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses, avec plu || sieurs autres retirees des an- || ciennes impressions... *Mil cinq cens XXXVII* [1537] (voy. le n° 4), fol. 3 v°.

B. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses. Auecques plusieurs autres retirees || des anciennes impressions, comme pourrez || veoir en la Table en laquelle sont comprin- || ses les premieres lignes des Chansons. || 1543. || *On les vend a Paris en la rue neufue* || *nostre Dame a lenseigne de lescu de* || *France. Par Alain lotrian.* Pet. in-8 goth. de 5 ff. lim. et 99 ff. chiffr., titre rouge et noir, fol. 3 v°.

Biblioth. nat., Rés. Y 6117. c (2), exemplaire incomplet des ff. 28 et 29.

68. — *La grande et triumphante Monstre et Bastillon des siz mille Picardz faicte a Amiens a l'honneur et louenge de nostre sire le roy, le XX. jour de juing mil cinq centz XXXV; faicte en maniere de chanson, et se chante sur celle de* : Monsieur de Bacqueville, capitaine de mille hommes.

François Ier passa dans la ville d'Amiens une partie du mois de juin 1535 et y inspecta la légion de Picardie, comme il avait inspecté celle de Normandie. Les chefs de ce corps d'armée étaient, dit Martin Du Bellay, MM. de Sarcus, Jehan de Mailly, seigneur d'Auchy, Jehan de Barbançon, seigneur de Cany, M. de Sesseval et M. de Heilly, surnommé de Pisseleu.

La chanson composée sur les Picards a déjà été réimprimée par M. de Montaiglon; nous croyons utile cependant de la reproduire ici pour y joindre les variantes assez importantes que nous fournissent deux éditions dont ne fait pas mention l'éditeur regretté du *Recueil de Poësies françoises*.

1. Ne desplaise aux Normands ne a leur compaignie
Si on donne l'honneur a ceulx de Picardie :
Ce sont tous gens de mise, ayant barbe au menton,
Dont la plus grant partie ont tous passé les mons.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires; jamais ne luy fauldrons.

2. Françoys roy, nostre sire, ja tout plain de prouesse,
Luy mesmes a beau pied leur a monstré l'addresse;
C'estoit une noblesse le voir ainsi marcher.
Je croy qu'en tout le monde n'en fault ung tel chercher.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires; jamais ne luy fauldrons.

3. En la ville d'Amiens a esté l'assemblée
De six mille pietons, natifs d'une contrée,
Tous gentilz compagnons; ne querant que combat;
Et d'aller a la guerre est tresbien leur esbat.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires; jamais ne luy fauldrons.

4. Si vous voullez sçavoir la fleur des capitaines,
Qui pour le roy servir ne craignent point leurs peines,
C'est Hely [1] et Canis [2] et monsieur de Douchy [3].
Qui en telle besongne n'ont point le cueur failly.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires : jamais ne luy fauldrons.

5. N'estoisse pas triumphe voir telle compaignie
Marcher si brusquement en ordre bien jolie?
A voir leur felonnie chacun bien presumoit :
Ilz ont tresbonne envie de bien servir le roy.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires; jamais ne luy fauldrons.

1. Adrien de Pisseleu, chevalier, seigneur de Heilly, Fontaine-Lavagan, Oudeuil-le-Châtel, etc., mort à Amiens le 8 février 1538. Anselme, VIII, p. 747.
2. Michel de Barbançon, seigneur de Cany et de Varennes. Il avait épousé Perronne de Pisseleu, sœur consanguine d'Adrien de Pisseleu, seigneur de Heilly. Anselme, VIII, p. 747.
3. Jehan de Mailly, seigneur d'Auchy et de La Neufville le Roy. Anselme, VIII, p 644.

6. N'esse pas grant honneur a ceulx qui ont la conduicte
D'avoir si bien instruict en peu de temps leur suitte?
Ce sont tous gens de tiltres et de noble fasson
Qui en telles poursuites sçaivent bien leur leçon.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires; jamais ne lui fauldrons.

A. *donne le titre reproduit ci-dessus*; BC *portent simplement* Chanson nouuelle. — 1. B. Nen, — BC. ny. — 2. BC. Sils ont donne. — 3-4. BC. Ce sont tous (B tous *m.*) gens de mise et de noble facon. Qui en telle poursuyte scauent bien leur leçon. — 7. A ja *m.* — BC. Francoys roy notre sire comme plain de noblesse. — 8. ABC. Luy mesme. — 9. A. de le voir. — B. a le veoir. — B. nen est point vng tel. — 11-12. B. *ne donne que les deux premiers mots du refrain*; *C ne l'indique qu'à la fin, au v.* 35. — 13. A ceste assemblee. — 18. A. Et *m.* — C. Car dailer. — 19. B. fleurs. — 20. BC. leur peine. — 21. BC. Le premier cest Cany et monsieur Douchy (C. Dauchy). — 22. BC. Qui en telle poursuyte. — 25. A de voir. — BC. Nesse pas grant honneur de voir. — 26. BC. brauement. — 27. BC. chascun bien pourpensoit. — 28. BC. Quilz ont. — 32. B. la suyte. — 34. BC. tel poursuyte scauent. — 36. A. En toutes ses affaires comme promis auons.

Bibliographie.

A. — La grande et triumphante monstre et bastillon... In-8 goth. de 4 ff.

Cette édition a été réimprimée par M. A. de Montaiglon dans le *Recueil de Poësies françoises*, I, pp. 176-181.

B. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles et fort ioyeuses... 1537 (voy. le n° 4), fol. iij.

C. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543, in-8 goth. (Biblioth. nat., Inv. Rés. Ye. 2720), fol. iij.

69. — *Chanson nouvelle* [*en réponse aux Picards*], *sur* : Las que dit on en France de M. De Bourbon? Juin 1535.

Peuple de Picardie,
Bien est par toy destruict...

(9 couplets de 8 vers)

Bibliographie.

A. — La grande et triomphante monstre et bastillon des six mille Picardz faicte a Amiens... (voy. le n° 68).

B. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. le n° 4), fol. 7 v°.

C. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543, fol. vij. (Ce f. et le f. viij manquent à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, le seul connu; mais la chanson est portée à la table.)

D. — Le Second, et || Tiers Liure du Re- || cueil de toutes belles Chan- || sons nouuelles. || Les plus ioyeuses & recreatifues qu'on || a sceu choisir. Imprimees nou- || uellement. || *A Paris*, || *Chez la veufue*

N. Buffet, pres le || college de Reims. || 1539. In-16 de 47 ff. chiffr. et 1 f. blanc, avec figg. en bois, fol. 27.

Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Auct. gall. Coll.*, 503.

D. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, pp. 179-181 (reproduction de A).

Sur le timbre de cette chanson, voy. notre n° 36.

70. — *La Replicque des Normands contre la chanson des Picardz, faicte sur le chant :* Dieu si veulle garder de mal Le roy François, [le] premier de ce nom... 1535.

O vous, Picardz, qui blasmés les Normans,
Pour vous cuyder en honneur colauder...

(8 couplets de 4 vers décasyllabiques, 5 vers hexasyllabiques et un vers final de 4 syllabes.)

Bibliographie.

A. — La Replicque des Normands... In-8 goth. de 4 ff.

B. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, I, pp. 182-185.

71. — *Chanson nouvelle de la prinse de la ville de Suze sur le chant de :* Beuvons d'autant, ayons le cœur joyeulx. Mars 1536.

Suzens, Suzens, ou est vostre pensée?
Or dictes maintenant qu'estes en grant danger.

1. Paovres Suzens mauldictz, ou est la renommée
Que disiez par vos dictz estre dans vostre armée?
Elle est ja bien tournée; el n'a gueres duré
Du haut en bas versée par gens que je diray.
Suzens, Suzens, etc.

2. Par les nobles Françoys feustes mis en ruine
Qui estoient si courtoys que, nonobstant voz mines,
Ilz se determinerent de vous prendre a mercy;
Devers vous envoyerent le seigneur de Poissy.
Suzens, Suzens, etc.

3. Mais comme oultrecuidez vous feustes fort rebelles,
Ne vous voulant fier a la bonne nouvelle
Que la vous presenterent a vos cueurs endurcis;
Par quoy determinerent vous faire tous mourir.
Suzens, Suzens, etc.

4. Paovres gens sans raison, ou est vostre pensée
De refuser tel don par Françoys presentée?
Suzens, ou estes vous? bien mauldictes le jour
Que refusates tous. . . . . .
Suzens, Suzens, etc.

5. Pour la conclusion, il y eut grant tuerie;
L'assault fut si tresbon sur la paovre Suzie.
Les Françoys bien gaignerent le trescruel assault;
Par raison bien monstrerent leurs vices et leurs maulx.
Suzens, Suzens, ou est vostre pensée?
Or dictes maintenant qu'estes en grant danger.

Refrain 2. grant *est supplée ici et au v.* 30. — 3. Estre en. — 3. ja *m.* — Elle... duree. — 4. Ilz se *m.* — De *m.* — 15. Quila vous presenterent. — 21. Susens *m.* — Point mauldictes. — 27. Francoys gaignerent. — 28. Les raisons le promisrent.

La mort du duc de Milan François Sforza (24 octobre 1535) ayant amené une nouvelle querelle entre le roi de France et l'empereur, une armée commandée par le comte de Saint-Pol pénétra en Savoie au mois de février 1536. Elle arriva promptement au mont Cenis et franchit le pas de Suse avant que l'ennemi eût eu le temps de s'y fortifier. On trouvera le récit de cette campagne dans les *Mémoires* de Guillaume Du Bellay.

La chanson qui sert de timbre à celle-ci est celle que nous reproduisons sous le n° 67.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement, dont || les noms sensuyuent cy || apres en la table || *Mil cinq cent xlii* || *On les vend a Paris en la rue* || *neufue nostre Dame a lenseigne* || *de lescu de France.* In-8 goth., 24e pièce.

Réimpression donnée par A. Percheron (Genève, J. Gay et fils, 1867, in-16), p. 43.

72. — *Chanson faicte sur les faicts de la guerre de dela les monts, et se chante sur le chant* : O maistre Antoine de Beaulieu, Tu te disois fils de La Marche. Par Jehan Lescot. 1536.

De Suze nous sommes partis
Cinq enseignes de compaignie...

(7 couplets de 8 vers.)

Cette pièce est signée du nom d'un aventurier grenoblois, Jehan Lescot, lequel est d'ailleurs inconnu, mais qui paraît avoir composé aussi le n° 66.

La chanson qui sert de timbre à la nôtre aurait dû être citée plus haut, à l'année 1523. Nous n'en connaissons que les deux premiers vers; mais il est évident qu'elle avait été composée contre Antoine de La Marck, abbé de Beaulieu-en-Argonne. Antoine, fils de Robert de La Marck, maréchal de France, était grand archidiacre de Chartres quand il obtint, en 1520, l'abbaye de Beaulieu. En 1523, il prit le parti de Charles-Quint contre François Ier; il fut alors, par ordre du roi, assiégé dans son abbaye et trouva la mort dans le combat. Voy. *Gallia christiana*, XIII, col. 1269.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, im- || primees nouuellement... 1542 (voy. n° 71), 20e pièce (p. 35 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons nouuellement composees... 1548, n° 43 (fol. *Ii* de la réimpression).

C. — *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, I (1834), p. 273.

D. — Le Roux de Lincy, II, pp. 114-116.

73. — [*Chanson sur Mlle de Maumont, maîtresse de François, dauphin de France, mort le 12 août 1536.*]

Brunette suys, jamais ne seray blanche...

Branthome parle à plusieurs reprises de Mlle de Maumont, sa cousine germaine, qui avait été la maîtresse du dauphin François, et c'est lui qui cite plusieurs vers de la chanson composée en 1536 sur cette dame galante. Voy. l'édition de Lalanne, III, p. 174.

Le Roux de Lincy, II, p. 112.

74. — [*Chanson sur le siège de Péronne.*] Août-septembre 1536.

Les Bourguignons ont mis le camp
Devant la ville de Peronne...

Nous avons vainement cherché le texte de cette pièce; elle n'est citée que comme timbre de diverses chansons, savoir :

1. Quand j'ay bien a mon cas pensé,
D'une chose me reconforte...

Recueil de plusieurs chansons spirituelles..., 1555, p. 146; *Le Chansonnier huguenot*, II, p 336. — M. Bordier place cette pièce vers 1540.

2. Le mardy devant la Toussaintz
Est arrivé la Germanie... (1552.)

Le Roux de Lincy, II, p 190.

3. Chrestiens, qui servez de bon cœur
La benoiste vierge Marie... (v. 1565.)

Chanson nouvelle de l'ymage Nostre Dame qui a esté remise à la porte sainct Honoré, dans le *Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles* [sic], *etc., par Christofle de Bordeaux* (Paris, Magdeline Berthelin, v. 1570, in-16), fol. 5.

4. La veille de la Sainct Martin
De Paris sortit grant puissance... (1567).

Chanson de la bataille donnée entre Paris et Sainct Denys... 1568. S. l., in-8 (Biblioth. nat. — Biblioth. du château de Chantilly. — Biblioth. royale de Dresde).

5. Resjouyssez-vous, laboureurs,
Plus n'aurez en chacun village... (v. 1577.)

Chanson nouvelle de la resjouissance des laboureurs..., par N. Poncelet, dans le *Troisiesme Livre du Recueil des chansons* (Paris, Claude de Montre-œil, 1579, in-16), fol. 15.

75. — *Chanson de Peronne, sur le chant* : N'oseroit on dire. 1536.

Le seigneur de La Marche
Ne dort ne nuict ne jour...

(11 couplets de 4 vers et un refrain de 5 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. 1.
B. — *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, I (1834), p. 271.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 107-109.

76. — *Chanson* [*sur le siège de Péronne*]. 1536.

Nansot a grant puissance
De Guise est party...

(7 couplets de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuiuēt || plusieurs belles chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. n° 4), fol. 2 v°.
B. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. 2 v°.
C. — *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, I (1834), p. 272.
D. — Le Roux de Lincy, II, pp. 110-111

77. — *Chanson de Peronne.* 1536.

1. Conclusion, nous sommes diffamés;
Batus serons comme fer a la forge;
Noz heritiers mengeront du pain d'orge,
Voire, et d'avoyne, qui sera demy cuyt,
Sus Hanoyers les Françoys ont le bruyt.

2. Ou est ce prince qui se dit si vaillant
Qu'i venra faire les vendanges en France (*bis*)
Du boys tortu, pour en avoir le fruyct?
Sus Hanoyers les François ont le bruyt.

3. Conte Nansot [1], par son outrecuydance,
A faict sonner sonner son instrument :
Il a raison, car il craint la couvée
Du roy Françoys, ou tout honneur reluyt.
Sus Hannoyers les Françoys ont le bruyt.

4. Les Hannoyers, par leur oultrecuydance,
Sont raliés avec les Allemans
Pour venir faire les vendanges en France
Du boys tortu, pour en avoir le fruyt.
Sus Hannoyers les Françoys ont le bruyt.

5. Conclusion : nous sommes diffamés;
Batus serons, comme fer a la forge;
Noz heritiers mangeront du pain d'orge
Voire, ou d'avoyne, qui sera demy cuyt.
Sus Hanoyers les Françoys ont le bruyt.

11. Le conte de Nansort.

Bibliographie.

Balade et Di- || zain de Lempereur. Auec vne chanson de || Peronne, et deux des aduenturiers || de France. — *Finis. S. l. n. d.* [*Paris,* 1536], pet. in-8 goth. dont la page pleine a 22 lignes, sign. *A*.

Le titre est orné d'un bois qui représente des hommes d'armes près d'un camp.

La pièce intitulée *Balade* n'est pas une ballade; c'est un morceau de 35 vers qui commence ainsi :

Par fraulde et dol et par substractions
L'aygle a fait vol outre droit et mesure...

1. Henri, comte de Nassau, fils de Jean, comte de Nassau, et d'Élisabeth de Hesse.

Voici le premier vers du *Dizain* :

Charles le Quint, empereur couronné...

Ces deux pièces ont été réimprimées dans le *Bulletin du bibliophile* (1889, p. 230), d'après l'exemplaire incomplet qui est aujourd'hui conservé dans la bibliothèque Rothschild.

La *Chanson de Peronne* occupe le r° du 3e f. et les cinq premières lignes du v°; elle est suivie de la *Chanson des adventuriers de France* (ci-après, n° 83) et d'une *Autre Chanson desditz adventuriers* :

Il estoit une mere qui une fillete avoit :
Elle l'envoya a la fontaine devant que le jour fut clere.

Biblioth. nat., Rés. p. Ye. 214. — Biblioth. Rothschild (les 2 premiers ff. seulement, sans les chansons).

78. — *Chanson nouvelle faicte sur la folle entreprise des Flamans et Bourguignons, et se chante sur le chant :* Beuvons d'autant, ayons le cueur joyeulx. 1536.

[Retirez vous arriere, Flamans et Bourguignons;
Jusques aux Allemaignes vous serez repoussés.]
Bourguignons, avoient dit, par leurs fines cautelles,
Qu'ilz yroient espouser la belle Peronnelle...

6 couplets de 6 vers. — Les vers ne devraient tous avoir que dix syllables.)

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement... 1542 (voy. n° 71), 12e pièce (p. 22 de la réimpression de 1867).

B. — *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, I (1834), p. 270.

C. — Le Roux de Lincy, II, p. 105-107.

Nous avons reproduit sous le n° 67 la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

79. — [*Chanson sur le siège de Peronne*. 1536.]

Peronne sur la Somme...

Cette pièce est citée en 1552, comme timbre d'une chanson commençant ainsi :

On va partout disant
Par le païs de France...

Voy. le Roux de Lincy, II, p. 198.

80. — [*Chanson sur le siège de Péronne.* 1536.]

Quand je fus prins devant Peronne...

Cette pièce, dont nous ne connaissons que le premier vers, servait de timbre aux deux chansons suivantes :

Il adviendra de grands merveilles,
Et qui vivra il les verra...

Chanson nouvelle faicte sur le temps qui court, etc., dans *Plusieurs belles chansons nouvelles*, 1542 (réimpression, p. 3).

Resveillez vous, cœurs endormis,
Mondains remplis de negligence...

Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poësies françoises*, X, p. 55.

81. — *Chanson nouvelle* [*sur le siège de Saint-Riquier et sur le siège de Péronne*]; *sur le chant de* : Madame la regente. 1536.

1. Par devant Sainct Ricquer
Sont venus Bourguignons
Ruer, frapper, bucquer
Maintz coups et horions;
Ainsi que escorpions
Se trainoient contre terre;
Mieulx sembloient formions
Que compaignons de guerre.

2. Tout droit au point du jour
Vindrent donner l'assault;
Sans nous donner sejour
Nous prindrent en sursault :
L'ung court bas, l'autre hault.
Chascun fuit aux murailles :
Les femmes de prinsault
Chasserent les quenailles.

3. De la s'en sont allez
Tirant vers Sainct Quentin;
Maint village ont pillé,
Emporté le butin;

Mais, craignans le hutin,
Se sont tirez arriere;
Caretes et fretin
Sont allez a Mezieres.

4. A Guyse ont mis le siege
Pour la premiere foys,
Le cuydant prendre au piege
Ainsi que loups au boys.
Collembault fut courtois;
Il cremoyt leurs mitaines;
Leur rendit a degoys
Chasteau et capitaines.

5. De la vindrent ruer
Au chasteau de Clery;
Tel se cuydoit jouer
Qui en terre est pourry.
Nensot fut si marry,
Quand veit ses gens par terre,
Qu'il fist pendre et mourir
Sept compagnons de guerre

6. Pour nous donner enssomme
Sont venus tarier
Notre fille Peronne
Pour se reparier;
Mais, sans point varier,
Dit de voullenté franche :
« Jamais a Hennuyer
« Ne prendray alliance. »

7. La response fut dure
Aux meschans Bourguignons,
Chargerent bonne aleure
Bombardes et canons;
Plus de cent horions
Tirerent aux murailles
Picars qui dedans sont
N'y comptent pas troys mailles

8. Retournez en Bourgongne,
Hennuyers, Allemans,
Car par devant Peronne
N'avez gaignez six blans!

Ce sembloient queues de pans
Que de veoir vos bannieres,
Vos halecretz luisans.
Acouplez de lanieres.

9. Peronne la jolye
Vous a fort amaris;
Vous feistes grand folye
D'assaillir telz patis.
Retirez vous, chetifz,
Au pays de Bourgongne,
Car les François gentilz
Vous ont fait grand vergongne.

10. Vous y avez esté
Trois sepmaines ou ung moys
Sans avoir conquesté
Une escullée de poys.
Vous estes fort courtoys
Laisser tel pucellotte
Sans taster a degoys
Sa grosse mamelotte.

11. Sans payer vostre giste
Vous laissiez le donjon:
Si vous mettez en fuyte
A grand confusion.
Bien puis sans fiction
Crier a voix ysnelle
Par toute region :
« Vive la Peronnelle! »

12. Adventurier de France,
Tu es vray amoureux
De Peronne, tant france
A tout son cueur joyeulx,
Car fus si courageux
La deffendre a la lance
Que Bourguignons n'ont pu
Luy monter sur la pance.

1. B. Ricquier. — 3. B. hucquer. — 5. B. escorpions. — 13. B. Lung iour. — 23. B. Charrettes. — 29. B. Collembault. — 36. B. nourry. — 41. B. en somme. — 50. B. Au.

Jehan Bouchet. dans ses *Annales d'Aquitaine*[1], parle de l'entreprise des Impériaux sur Saint-Riquier près d'Abbeville; mais il avoue ne

1. Édition de 1644, p. 492.

pouvoir dire si cette entreprise précéda ou suivit le siège de Péronne. Notre chanson semble bien indiquer qu'elle le précéda.

Charles-Quint avait confié la garde de Hesdin au comte de Reux, gouverneur d'Artois, son grand maître d'hôtel. Celui-ci avait fait occuper le château par le capitaine Sanson, gentilhomme namurois, qui était secondé par le sieur de Boubers, fils du sieur de Neuville, d'Artois, par le sieur de Renaville et quelques autres. « Un jour arriva le seigneur Domirin, porteur d'enseigne de la compagnée du Reux, deliberé de faire une entreprinse sur la ville S. Riquier, et de fait assembla ce qu'il avoit de gens de cheval et deux mil hommes de pied, avec aucunes pieces d'artillerie legere, qu'il fit porter sur les chariots, et s'en vint de plain jour devant laditte ville de S. Riquier, distant de Hedin de cinq lieues; et pour y venir passa la riviere d'Authie près le village de La Broye. Dedans Sainct Riquier y avoit seulement cent hommes de pied, ou environ, de ceux qui avoient esté dedans Peronne soubs la charge du seigneur de Saisseval, qui prindrent peine d'eux defendre; mais sans doubte ils eussent esté trop foibles, n'eust esté que toutes les femmes de la ville, au moins celles qui se pouvoient ayder, se vinrent presenter a la muraille avec force d'eau bouillante, cendres chaudes, et toutes autres choses dont elles se pouvoient ayder et adviser, qu'elles jettoient sur les ennemis, lesquels s'efforçoient entrer dedans; mais ils furent tresbien repoussez. Et y eut deux femmes qui conquirent et tirerent dedans la ville deux des enseignes des ennemis. Voyant cela, ledit seigneur Domirin se retira, laissant dedans les foussez cent ou six vingt de ses gens morts, et en fit mener a Hedin trois ou quatre charretées de blessez. »

Bibliographie.

A. — Sensuiuēt || plusieurs belles chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. nº 4), fol. 6.

B. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. nº 67), fol. 6. — L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, incomplet des ff. vij et viij, ne contient que les 84 premiers vers.

84 *bis*. — [*Chanson sur le siège de Péronne.*] 1536.

Peronne la jolie...

Cette pièce est citée en 1558, comme timbre d'une chanson composée par maître Jacques Pierres, dit Chasteau Gaillard :

Calais, ville imprenable,
Recongnois ton seigneur..

Voy. Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, IV, p. 311.

Un autre texte de la même chanson reproduit par Le Roux de Lincy (II, p. 211) indique un timbre différent :

Il estoit un gris moyne...

Les mots « Peronne la jolie » sont le 65e vers de la chanson que nous avons reproduite à l'article précédent, et, comme la chanson de Saint-Riquier et celle de Calais ont la même mesure, on peut croire qu'il s'agit ici de la même pièce.

82. — [*Chanson sur le siège de Péronne et la retraite des Bourguignons.*] 1536.

1. Bourguignons venoient au barrieres
En se monstrant noz ennemys;
On les a faict tirer arriere
A grans horions et bons cris.
Il est ainsi que par vaillance
Ceux du roy gaignerent le pris,
Veu qu'ilz estoyent grant compaignie
De gens d'armes bien asseurez.

2. Ilz craindoient trop l'artillerie
Qui bondissoit de tous costez
Coulevrines les ont servis ;
De la grosse ils n'ont point tasté :
Ils ont laissé la forteresse,
En Haynault s'en sont retournez.
S'ilz ont esté parmy la place,
Blecez ils sont tous acostez.

3. Nous n'en devons avoir menace ;
Point ne les avions mandez.
En repassant devant l'eglise
Qui s'appelle de Mariemont,
Longuement firent leur devise
En confortant leur compaignon ;
Plusieurs avoient rouge chemise :
La teinture leur cousta bon.

11. A. Les couleurines. — 14. A. S'en *m.* — 23. A. chemises. — 24. A. leur en.

Bibliographie.

A. — Sensuiuêt || plusieurs belles chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. n° 4), fol. viij v°.

A soude à notre chanson la pièce suivante, ce qui est à la fois con-

traire au sens et à la mesure des vers. De plus, l'imprimeur a placé à la fin ce vers qui commençait peut-être un autre couplet :

Qu'est devenu leur entreprise?

B.—Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. nº 67), fol. viij. — Le f. manque à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale; le f. ix contient la seconde chanson : Prenez nous a mercy, etc.

83. — [*Chanson sur une rencontre des Français et des Impériaux dans la Thiérache.*] 1536.

1. « Monseigneur de La Marche [1],
« Prenez a nous mercy. »
Doncques a dit La Marche :
« Le seignour de Faulcy,
« Compagnons de Therases [2]
« Et des postes aussi,
« De leur oultrecuydance
« De leurs cueurs endurcis
« Nous en aurons vengeance
« Maulgré noz ennemys. »

2. Plourez, plourez gensdarmes,
Hanotins glorieux,
Et getez jus voz armes !
Vous estes malheureux
A Rosoy la jolye [3]
. . . . . .
. . . . . .
Fut faict pour vous farcer.
Prenez en patience
Par la vous fault passer.

84. — *Chanson des adventuriers de France.* Vers 1536.

1. Adventuriers de France, Picars et legions (*bis*),
Vous allez a la guerre, et je suis en prison (*bis*)
Pour l'amour d'une dame, qui m'a donné s'amour (*bis*) :

1. Robert III de la Marck, duc de Bouillon, seigneur de Sedan et de Fleuranges, maréchal de France.
2. C'est-à-dire de la Thiérache.
3. Il y a dans le département de l'Aisne trois localités de ce nom : Rosoy-Gatebled, Rozoy-le Grand et Rozoy-sur-Serre.

C'est la plus belle dame qui soit deça les mons (*bis*),
Et du plus beau corsage, son parler gracieux (*bis*);
Et quant je la regarde, elle y pleure toujours (*bis*).
« Qu'avez vous donc, la belle? Qu'avez-vous a plorer (*bis*)? »
— « Par ma foy, capitaine, je y plore pour vous (*bis*).
« Les bourgeoys de la ville tiennent propos de vous (*bis*),
« C'est qu'il vous feront pendre devant qu'il soit troys jours (*bis*) »
— « Non feront, non, la belle, nous les en garderon (*bis*).
« Si le tabourin sonne, en Picardie yron (*bis*),
« Tousjours faisant grant chiere, comme aprins avons (*bis*);
« Se la guerre est finée, nous nous en reviendrons (*bis*).
« Mengant force poullaille et de ces gras chappons (*bis*);
« Et se le villain grongne il aura d'ung baston (*bis*). »

7 donc. m. — 12. Ce le... nous yron. — 14. Ce la. — 16. Et ce.

Sous une forme des plus naïves, cette chanson nous offre un tableau saisissant des vexations que les soldats de profession faisaient subir aux habitants paisibles, à l'époque des guerres entre la France et l'Empire, et de la réprobation dont ils étaient frappés. Notre soudard est en prison, les gens de la ville veulent le pendre; mais lui ne s'émeut pas : il est sûr d'être délivré et ne demande qu'à se battre de nouveau et à manger la poulaille du paysan.

Bibliographie.

Balade et Di||zain de L'empereur, etc. (voy. le n° 77 ci-dessus), fol. 3 v°.

85. — *Chanson des prisonniers faicte l'an mil* V° et XXXVI.

Le roi d'Écosse devant faire son entrée à Paris, le 31 décembre 1536, les prisonniers jugés trop coupables pour pouvoir profiter de la clémence royale furent, selon l'usage, transférés au château de Sèvres; ce fut alors que l'un d'eux composa la pièce suivante :

1. Le vingt huictiesme decembre,
La feste sainct Thomas (*bis*),
De ce jour me remembre,
Car on nous transporta (*bis*);
De la Conciergerie
A Sevre on nous mena (*bis*)
En belle compaignie
Trouvé [1] nous enferra (*bis*).

1. Trouvé devait être un geôlier ou un bourreau.

2. Les aulcuns par la gorge,
Les aultres par les bras (*bis*).
Que mauldict soit la forge
Qui membres entrava (*bis*).
Et aussi les jambettes!
Celluy qui les brossa (*bis*)
Plus rudde que sonnettes,
Les jambes noz blessa (*bis*).

3. Pour nostre cappitaine
Ung baron ordonna (*bis*),
Le seigneur de La Bourne
Qui nous accompagna (*bis*),
Et pour porter l'enseigne
Le bailly triumpha (*bis*);
En faisant les passades
La bannyere laissa (*bis*).

4. Le moyne de Hermyeres
Compaignie faict a part (*bis*)
Lequel n'espargna guieres
Tirer Geoffroy Du Bart (*bis*).
Procureur de Laurenne,
Ne te repens tu pas (*bis*)?
Doulcement on te meine,
Mais enferré seras (*bis*).

5. Seigneurs de la justice,
Considerez le mal (*bis*)
Et donnez delivrance
Et jugement loyal (*bis*)
A ce bon cappitaine
Et a tous ses soudarz (*bis*)
Et a son porte enseigne,
Le second filz de Mars (*bis*).

3. *Ms.* ce *m.* — 34. Considere.

Bibliographie.

A. — Biblioth. de Soissons, ms. 189 B, fol. 217.
B. — Marot, éd. Guiffrey, II, pp. 563-565.

86. — [*Chanson sur le soulèvement des habitants de la Tarentaise contre les Français et sur la victoire du comte de Saint-Pol.*] Mars 1537.

1. Gens de la Tharentaise,
Ou prendrez vous confort?

Par trop estre a vostre ayse
Vous avez desconfort.
Le roy est le plus fort,
Vous en sçavez nouvelles.
Au moins ayez remort
Que avez esté rebelles.

2. Quant vinstes a Grenoble
Vers le conte Sainct Pol [1],
Ung gentil homme noble
Qui n'estoit pas trop fol,
Demander tout d'un vol
Les treves pour huytaine,
On luy dist, par sainct Pol,
Qu'i ne perdoit que peine.

3. Lors Sainct Pol fut habille;
Mena a Brienson
Des lansquenetz huict mille
D'une estrange façon,
Disant : « Sus! avançon,
« Tuons ceste mesgnie
« Et si les destrousson,
« Pour Dieu je vous supplie. »

4. Le bon conte d'Aumarle [2]
Avecques les Françoys
Marchoit bien en bataille,
Criant a haulte voys :
« Enfans a ceste foys
« Faictes chose qui vaille;
« Ne soyez pas courtoys
« A ceste orde quanaille. »

5. Le conte de Brienne [3]
Marchoit d'une autre part
Le hault de la montagne,
Trop plus fier q'ung liepart,
Sans craindre leur rempart;
Avoit l'arriere garde
D'Ytaliens a part,
Dont se prenoit de garde.

1. François de Bourbon, comte de Saint-Pol, né le 6 octobre 1491, mort le 1er septembre 1545
2. Claude de Lorraine, comte d'Aumale, puis duc de Guise, mort le 12 avril 1550.
3. Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligny, etc., mort le 8 février 1557.

6. Le conte de Candalle [1]
Estoit avecques luy
Qui menoit l'avant garde.
Le seigneur Julle [2] aussi
Conduist si bien cecy,
De si bonne maniere,
Qu'il entra sans nul si
A la poincte premiere.

7. Le seigneur de Guistelle [3]
Marchoit tresfort empoint
Joinct comme une esrondelle,
La hacquebuse au point
Et ne les doubtoit point,
Ne aussi leur querelle;
Mais leur vouloit a point
Livrer guerre mortelle.

8. Le mont de la Coulombe,
Les passages estroys
Monterent tous ensemble
En soufflant a leurs doys,
Disans : « A ceste foys
« Prenons trestous couraige;
« Abatons tous le boys
« Et gaignons le passaige. »

9. Quant a la Tharentayse
Vindrent Ytaliens,
Firent feu a leur ayse
De maison et de biens;
Il n'y demeura riens
Que tout ne fut en pouldre,
Puis hurlent comme chiens,
Tant qu'il sembloit la fouldre.

10. Quant viendrent pour la prendre,
La ville de Montier
Pas ne se vouloit rendre;
Mais luy en fut mestier.

1. Gaston de Foix, comte de Canada.
2. Il s'agit probablement de Jules de San Severino, chevalier de l'ordre du roi, maître de camp, capitaine de gendarmes, etc. Voir Anselme, VIII, p. 503.
3. Ce Guistellas était originaire du Hainaut. Brantôme parle de lui (éd. Lalanne, VI, p. 216).

Chascun print a crier :
« Vive la noble France! »
Puis vindrent a entrer
A toute grant puissance.

11. Quant furent dens la ville,
Ce fut la grand pitié;
N'y eust femme ne fille
Qui ne print a plorer.
Or, argent a planté
Et tout autre baguaige
Eut tout sacquemanté.
Aussi mis au pillage.

12. Puis, de l'autre partie
Estoient les lansquenetz
Faisant grant pillerie.
Sans point estre estonnez,
Faisoient passaiges nectz
Et mettoient tout en flambe;
Par eulx estoient bruslez
Les Tarins, ce me semble.

13. Tharins de povre affaire,
Plus ne soyez ingratz;
Vostre arrogance fiere
Vous a bien mis au bas.
Criez trestous : « Helas! »
Faictes obeissance,
En joingnant mains et bras,
Au noble roy de France.

14. La chanson en Savoye
Fut faicte, a Chambery,
Par ung que Dieu convoye,
Qui estoit bien marry;
Il en venoit aussi
Et s'en alloit en France
Racompter tout cecy
A la noble puissance.

Finis.

3. BC. aurez. — 9. A. Quant mistes. — 16. C. Quil. — 21. BC. amasson. — 24. B. ie vous en prie. — 32. BC. quenaille. — 47. A. cy. — 52. BC. harquebuse. — 57. C. La mot. — B, de coulombs. — 58. ABC. Et les. — 69. BC. ny. — C. demoura. — 75. C. voulut. — 84. A. De qui on eust pitie. — BC. Qui ne se print. — 90. BC. Estoient partis. — 94. tout m. — 96. ABC. se me. — 111. A. Racomptez.

Comme on l'a vu ci-dessus, l'amiral Philippe Chabot avait pris possession de la Savoie pour François Ier au mois de février 1536. Les Savoyards avaient dû prêter serment de fidélité au roi de France; nulle part ils n'avaient opposé de résistance. Au commencement de l'année 1537, les habitants de la Tarentaise, mécontents de quelques abus, chassèrent les troupes françaises cantonnées à Conflans et surprirent Chambéry. Au mois de mars, le comte de Saint-Pol, qui commandait en Dauphiné, marcha contre eux, les battit au passage de Briançon et ravagea tout le pays, non seulement la Tarentaise, mais aussi la Maurienne [1].

Chose curieuse, les soldats du comte de Saint-Pol étaient en grande partie des aventuriers italiens; aussi les actes de pillage que les communes de la Savoie eurent alors à subir ne furent-ils imputés qu'aux Italiens, auxquels on reprocha également de professer l'hérésie [2].

Bibliographie.

A. — Chanson nou- || uelle de la prinse de Tharantaise. *S. l. n. d.* [1537], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr., dont la page contient trois couplets.

Le titre est orné d'un bois qui représente quatre chanteurs, dont un gros homme à lunettes. Ce bois orne déjà le titre de *La Fleur des chansons*, vers 1528 (voy. l'Album du Catal. Lignerolles, n° 334).

Le v° du titre est blanc, ainsi que le v° du dernier f.

Biblioth. nat., Rés. p. Ye. 216.

B. — Sensuyuēt plusieurs || belles Chansons nouuelles, || Auec plusieurs aultres... 1535 (voy. n° 4), fol. iiij.

C.—Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. iiij.

87. — *Chanson nouvelle sur la prisne du chasteau de Villeine au pays de Pymont, et se chante sur le chant de :* Quand je partismes de Guyse Par ung lundy matin. 1537.

1. Monsieur de Montejan,
Hardy comme ung lyon,
A triumphé en armes
Estant dela les mons,
En attendant les ennemis,
Desirant les combattre,
Dont il estoit accompagné
De deux cents hommes d'armes.

1. Guichenon, *Histoire généalogique*, II, p. 213.
2. Voir l'abbé Truchet, *Saint-Jean de Maurienne au* XVI^e *siècle* (Chambéry, 1887, in-8), p. 41.

2. Il a faict assavoir
A monsieur le dauphin
Qu'il avoir entrepris
Dessus ses ennemys
. . . . . .
Desirant les combattre;
Adonc il luy a envoyé
Bien deux cents hommes d'armes.

3. L'entreprinse fut faicte
De Montejan aussi,
Gens de pied en bon ordre
Gens de cheval aussi,
En marchant bien toute la nuict
A travers la rosée,
Aussi en attendant le jour,
La clere matinée.

4. La nuict leur est faillie,
Le jour leur est venu;
Au chasteau de Villeine
Ils sont trestous venus,
En envoyant heraulx devant
Veoir s'ilz se veulent rendre;
Adonc ilz leur ont respondu
Qu'ils tiendroient leur puissance.

5. L'entreprise fut faicte
Par monsieur le dauphin,
Presens nostre grand maistre[1]
Et Montejan aussi,
De saluer nos ennemys
A coups d'artillerie;
Adonc une bresche fut faicte
Dont ils eurent du pire.

6. Les trompettes sonnerent
Et les tambours aussi;
Se jectent a la bresche,
Tuant nos ennemys.
Entrant dedans bien fermement,
Prindrent leur capitaine,

1. Anne de Montmorency.

Qui fut pendu soubdainement,
Sans faire aucune enqueste.

7. Prions Dieu et sa mere
Pour le bon roy Françoys
Et pour nostre dauphin
Et tout leur bon conseil,
Qu'il nous doint paix et bonne amour
Au royaulme de France;
Par quoy chantons joyeusement :
Vive la noble France!

11. entreprise. — 13. *L'imprimeur répète ici le v.* 12. — 21. En... bien *m.* — 23. Aussi *m.* — 48. Sans en faire.

René de Montejan, seigneur de Montejan en Anjou, de Sillé et de Beaupreau, chevalier de l'ordre du roi, etc., n'était pas encore maréchal de France quand il fut fait prisonnier par les Impériaux à Brignolles en Provence (août 1536). A sa sortie de captivité, il fut envoyé en Piémont.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement... 1542 (voy. n° 71), 10e pièce (p. 18 de la réimpression de 1867).

88. — *Chanson nouvelle faicte sur le departement de la royne d'Escosse disant a Dieu a son pere et a tous ses amys; et se chante sur le chant de :*

Vienne ce qui pourra venir,
Il ne m'en chault quoy ne comment.

Mars 1537.

A Dieu, mon pere, mon amy,
A Dieu le noble roy Françoys...

(7 couplets de 7 vers; le sixième vers de chaque couplet n'a que 4 syllabes.)

Le mariage de Jacques V avec Madeleine de France fut célébré à Notre-Dame de Paris le 1er janvier 1537; mais le roi d'Écosse resta auprès de François Ier jusque vers le milieu du mois de mars.

La chanson qui sert de timbre à celle-ci se retrouve dans deux des chansonniers cités ci-après : dans celui de 1542 (réimpression, p. 71) et celui de 1548 (réimpression, fol. K vj).

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 15e pièce, fol. Diiij (p. 27 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus || tique... 1548 (voy. le n° 66), 40e pièce.

C. — Le || Recueil de tou- || tes les sortes || de chansons || Nouuelles, Rusticques & Mu- || sicales, & aussi ceulx || qui sont dans la de- || ploration de || Venus. || ✶ || *A Lyon*, || *Par George Poncet.* || M.D. LV [1555]. In-16 de 80 ff. non chiffr. Fol. Dv. (Biblioth. nat., Inv. Ye. 2625. Rés.)

D. — Recueil de plusieurs || Chansons diuisé || en trois parties : en la premiere sont les || chansons musicales : en la seconde les || chansons amoureuses & rusti- || ques : & en la tierce les || chansons de la || guerre. || Reueu & amplifié de nouueau. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud & Ian Saugrain*, || 1557. In-16 de 202 pp. et 3 ff. pour la *Table*. (P. 119.)

Biblioth. municipale de Francfort-sur-Mein, *Auct. gall. Coll.*, 502. — Biblioth. imp. et roy. de Vienne.

D. — Le || Recueil || de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *A Paris*, || *Chez la veufue Nicolas Buffet....* || 1557 (voy. n° 66), f° 44 v°.

E. — Le Roux de Lincy, II, pp. 116-118.

89. — *Chanson nouvelle de Hedin, sur le chant de* : Marseille la jolye. Par Jehan Chaperon. Mars 1537.

1. Hedin fut assaillie
Par le roy des Françoys,
Devant Pasques fleuries,
En merveilleux arroys;
Prinse fut toutesfoys
Sans grande resistence
Par le bon roy Françoys
Et gens de sa puissance.

2. Auchi[1], bon capitaine,
Y fut frappé a mort,
Dont par jour et sepmaine
J'ay au cueur un remort,
Et puis par grant effort
On meist l'artillerie
Devant le chasteau fort,
Y faisant baterie.

1. Jehan de Mailly, seigneur d'Auchy et de La Neufville le Roy, qui est cité dans notre chanson n° 68.

3. Par un jour fut batue
La tour du fort chateau,
La muraille abatue
Six toises en ung lambeau;
Mais, le trahystre trouppeau,
De nuict tous se rendirent,
Ce qui ne nous fut beau,
Car plusieurs en moururent.

4. Le noble roy de France
Leur donna leur pardon,
Qui neantmoins l'offence
Ne leur estoit guerdon,
Car par coups de canon
Mort mirent en la bresche
Harocourt le baron[1],
Qui nous fut dure empesche.

5. Or laissons ces parolles
Et chantons tous d'amours;
Filles, faictes carolles
Et laissez voz clamours.
Reprenons noz amours
En ce moys de plaisance;
C'est May tant humble et doulx
Qui a sur nous regence.

6. Un compaignon de France
La chanson composa,
Qui au lict de souffrance
Fortune disposa :
Chapperon se nomma,
Des malheureux l'esclave,
Qui du camp retourna
En estat non trop brave.

Finis.

23. C Le quil. — 30. C A mort.

Au mois de janvier 1537 le roi avait fait déclarer solennellement la nullité de la renonciation à ses droits sur la Flandre, renonciation qui lui avait été imposée par le traité de Madrid. Vers le milieu de mars,

1. Le baron de Haraucourt était monté à l'assaut du château, le 7 avril, avec MM. de Pontbriant, de Luzarche, de Dampont, de Sancerre et de Gissency. Il fut tué avec Pontbriant, Luzarche et Dampont; les deux autres furent grièvement blessés. Voy. *Cronique du roy Françoys premier de ce nom*, publiée par G. Guiffrey, p. 209.

l'armée française entra en campagne et investit Hesdin (20 mars). Les Impériaux abandonnèrent la ville et se retirèrent dans le château, qui ne capitula que le 7 avril. Ces événements sont racontés dans la *Cronique du roy Françoys* et dans les *Mémoires* de Du Bellay[1]. Notre chanson offre cet intérêt que l'auteur nous est bien connu. Jehan Chaperon, à qui l'on doit *Les grans Regretz et Complainte de madamoyselle du Pallais* (1536)[2], *Le Dieu gard de Marot a son retour de Ferrare* (1537)[3], *Plusieurs Noelz nouveaulx* (1538)[4] et *Le chemin de long estude de dame Cristine de Pise... traduit de langue romanne en prose françoyse* (1549)[5], était un écrivain qui travaillait pour le peuple. Il combattait lui-même dans les rangs de quelque troupe d'aventuriers quand il composa la chanson d'Hesdin.

Nous n'avons pas retrouvé la pièce qui servait de timbre à celle-ci; tout ce que nous en savons, c'est qu'on chantait sur le même air :

1. Les mariniers de Dieppe
   Ilz ont bien triomphé...

Cette chanson a été reproduite par le Roux de Lincy et nous l'avons citée d'après lui (n° 66) en lui assignant la date de 1535; il se pourrait bien qu'elle se rapportât à la croisière heureuse faite par les Dieppois en 1537, croisière à laquelle fait allusion notre n° 90.

Il importe aussi de remarquer que l'aventurier grenoblois qui a composé les « Mariniers » doit être JEHAN LESCOT, l'auteur de notre n° 72.

2. Gens de la Tharentaise,
   Ou prendrez vous confort?...

Nous avons réimprimé cette pièce sous le n° 86. Le timbre n'est indiqué que par le chansonnier de 1542.

3. Aventuriers de France,
   Picars et legions... (1542)

Voy. le n° 112.

4. Sus, moines hypocrites,
   Chanoines et curez...

Recueil de plusieurs chansons spirituelles, [publié par Mathieu Malingre], 1555. Voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 449.

1. Ap. Petitot, *Collection complète des Mémoires*, 1re série, XIX, p. 207.
2. Bibliothèque nat., Y, 4457 A. Rés. — Réimprimés dans la *Collection des Poësies, Romans et Chroniques* de Silvestre, n° 7, et dans le *Recueil de Poésies francoises* de MM. de Montaiglon et de Rothschild, XIII, 414-425.
3. Voy. ci-après la *Bibliographie*.
4. Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, B. 798. — Réimprimés par nous en 1879 (Paris, Morgand et Fatout, in-16).
5. Bibliothèque nationale, Y^{2}, 728. Rés. — Réimprimé en 1787 par Mlle de Keralio dans sa *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, II, pp. 297-415.

5. Sainct Quentin la jolie,
Tu soulois lamenter...

Chanson nouvelle contenant la resjouissance que doivent avoir ceux de S. Quentin.

Nous parlerons de cette pièce à l'année 1559.

Bibliographie.

A. — Le Dieu || gard de Marot a || son retour de Ferrare en France A || uecques la triūphe des trioletz ou || est comprins les neuf preuses, Les || deuis de deux amans & plusieurs || ballades Rōdeaux espitres, disains || huictains & quatrains ensemble la || chanson de hesdin composez pa [*sic*] || Iehan || Chapperon dit le lasse || de Repos. || *On les vent a Paris a la rue* || *neufue nostre dame a lanseigne* || *Sainct Nicolas. S. d.* [1537], in-16 de 32 ff. non chiffrés de 21 lignes à la page, impr. en jolies lettres rondes, sign. A-D par 8.

La chanson termine le recueil.

Biblioth. nat., Y, 4496. Rés. (exemplaire incomplet du dernier f°).

B. — Sensuiuēt || plusieurs belles Chansons nou- || uelles, et fort ioyeuses... 1537 (voy. le n° 4), fol. vij.

C. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 37e pièce, fol. Kij (p. 66 de la réimpression de 1867).

D. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. le n° 66), 53e pièce (fol. Kv de la réimpression de 1869).

90. — *Chanson nouvelle faicte et composée sus le faict de la guerre, tant par mer que par terre; et se chante sur le chant :* Le premier jour d'apvril [a] courtoys. Juin 1537.

1. O noble roy des Fleurs de Lys,
N'auras tu point ta recompense
Contre ces Hanoyers mauldictz?
Las! ilz t'ont faict si grande offence.
Ce fut a Sainct Pol, sans doubtance,
Lequel ilz prindrent par trayson;
Mais j'en aurons la recompense,
J'en somme tous d'opinion.

2. J'avons force amonition
Et gens de cueur, je vous affie;
J'avons bombardes et canons,
Toutes pieces d'artillerie,

Et navires qui sur mer virent,
Quelque costé que va le vent;
Je prie a Dieu qu'i les conduye
Et les ramaine a sauvement.

3. Le *Sacre* de Diepe est party
Pour aller sus la mer jolye;
Il a faict ung mauvais party
Aux Espaignols, je vous affie,
Car il a prins l'artillerie
Que l'on menoit a l'empereur.
Louée soit la vierge Marie,
J'avons eu maintenant l'honneur!

4. Nous sommes tous conduis a bort,
Et, tirant de l'artillerie,
Plusieurs ont esté mis a mort;
De cela bien je vous affie,
Car j'avons bonne artillerie
Et grant force amonicion.
Prions, et la vierge Marie
Qu'a leur ame face pardon.

5. Or sus avant! Vous dormés vous
Près le chasteau de La Chapelle [1]?
Le temps passé vous estoit doulx,
Mais maintenant vous est rebelle,
Car il soustiendra la querelle
Du noble roy des Fleurs de Lys
En vous livrant guerre mortelle,
Se desclarant vostre ennemys.

6. Nous prions pour le roy François
Et pour les deux enfans de France [2],
Que Dieu leur doint a celle fois
De l'empereur la delivrance,

1. La Capelle-en-Tiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne, arrondissement de Vervins. — Une chanson qui aurait dû être placée après notre n° 83, et que nous donnons dans notre supplément :

Dieu garde de mal le roy Françoys
Et tout le noble sang de France...

nous montre le château de La Capelle occupé, en 1536, par les troupes royales pendant la campagne de Thiérache. Un gentilhomme lorrain, M. de Haraucourt, celui qui fut tué à l'assaut d'Hesdin (voy. n° 80, v. 31), en avait été nommé capitaine.

2. Henri, devenu dauphin par la mort de son frère aîné, François, en 1536, et Charles, duc d'Angoulême, né en 1522, mort en 1545, sans alliance.

Affin que le peuple de France
Puisse vivre en paix seulement,
Que n'aions plus de discordance.
Ainsi soit il, Jesus! Amen.

Impr. (*a*) Sur le premier iour de ce moys dapuril. — 1. de fleur. — 3. mauldict. — 4. il ton faict. — 7. auron. — 13. vires. — 14. De quel coste. — 17. partir. — 19. Ils ont... munais. — 23. Louer. — 24. eu *m.* — 25. tous *m.* — *Une dechirure dans le papier rend douteuse la lecture du mot* conduis. — 28. Car de cela ie vous affie. — 29. bonnes. — 30. grant *m.* — 33. Or sus auans dormes vous. — 35. vous a este. — 36. Mais *m.* — 37. ilz. — 38. de fleurs. — 44. *Un pli et une tache dans le papier rendent la lecture incertaine.*

On a vu que François Ier était entré en campagne au mois de mars 1537. Il avait emporté Hesdin, Saint-Pol et quelques autres petites places, puis il avait repris le chemin de Paris et de Fontainebleau. A peine s'était-il retiré que les Impériaux, commandés par le comte de Buren, se saisirent de Saint-Pol, dont les remparts avaient été réparés à la hâte. « Le comte de Bures feit brusler la ville, raser le chasteau et abbattre la grosse tour, pour raison qu'il ne trouva, par l'advis de son conseil, que ville ne chasteau se puisse mettre en telle fortification que ce soit pour attendre une grosse puissance »[1] (16-18 juin 1537).

La chanson qui sert de timbre à celle-ci paraît avoir été assez répandue, bien que nous n'en ayons pas retrouvé le texte. On chantait sur le même air :

1. Ce sont les busques de nouveau,
Maintenant comment on les porte...

Chanson pour la responce et consolation des dames, à la suite de *La Complainte de monsieur le Cul contre les inventeurs des vertugalles* (Montaiglon, *Recueil*, II, p. 160.)

2. En ce gracieux temps d'esté,
Le filz du roy partit de France... (1542).

Voy. ci-après, n° 110.

3. Le capitaine d'Audruit,
Monsieur Du Reux, fort vous regrette... (1543).

Montaiglon, *Recueil*, VII, p. 201.

4. Rendre te faut, Esprit malin,
Au Dieu de [la] nature humaine...

Le Chansonnier huguenot, II, p. 465.

L'intitulé de la première pièce porte : Ce premier jour, etc.; l'intitulé

1. Martin Du Bellay, *Memoires*, ap. Petitot, 1re sér., XIX, pp. 237-238; *Cronique du roy Françoys*, publiée par G. Guiffrey, p. 211.

de la quatrième porte : Le second jour, etc. Il est donc possible que notre timbre se confonde avec une chanson harmonisée à quatre parties par un anonyme, qui figure en 1503 dans le recueil de Petrucci (voy. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke*, p. 333).

Bibliographie.

Cette pièce est imprimée avec quatre autres sur un placard, blanc au v°, dont la Bibliothèque municipale de Dijon possède le seul exemplaire connu. Le placard, imprimé sur cinq colonnes, en petites lettres de forme, pourrait bien sortir d'une officine dijonnaise. On remarque en effet, au haut de la seconde colonne, un petit bois représentant saint Bernard. Sur les cinq pièces ainsi réunies trois se rapportent aux événements de l'année 1542, et nous les reproduisons ici, savoir :

1. En ce gracieulz temps d'esté...
2. Aventuriers de France...
4. Ung noble puissant chevalier...

La présente chanson est placée la troisième; la cinquième pièce est la chanson :

Dieu gard de mal le roy Françoys...

que nous mentionnons dans notre note sur le v. 34, et que nous ne pourrons reproduire que dans notre supplément.

C'est à M^lle^ M. Pellechet que nous devons la connaissance du placard de Dijon, dont elle nous a gracieusement communiqué une photographie.

91. — *Chanson nouvelle faicte sur le faict de l'assault de Therouenne; et se chante sur le chant de :* Messire Anthoine de Beaulieu. Juillet 1537.

1. Therouenne, noble cité,
Pour le roy ville de frontiere,
Des Bourguignons fut assiegée
Et batue d'horrible maniere;
Et par devant et par derriere,
Fut assailly de tous costez.
Il n'y demoura voye aulcune
Que ne remplissent les fossez.

2. Les gentilz hommes du daulphin,
En garnison dedans la ville,

Et monsieur de La Roche [1] aussi,
Avec sa noble compagnie,
Et Sainct Brice [2], je vous affie,
Avecques plusieurs compaignons,
Disant qu'ilz osteroient la vie
A maintz faulx trahystres Bourguignons.

3. Ronsay, tu fus le bien venu
Dedans Therouenne jolie;
Nuict et jour tu t'y combatis,
Aux Bourguignons feis fascherie,
Avec la noble compaignie
Qui y estoient avecques toy,
Disant qu'ilz finiroient leur vie
En faisant bon service au roy.

4. Ce fut la nuict d'une sainct Jehan [3]
Qu'il leur donnerent fort a faire
En batant porte et pontz levys,
En les pensant trestous deffaire.
Allemans crioient : « Haire, haire! »,
Se jectoient dedans les fossez;
Mais je vous jure sur mon ame
Qu'ilz furent tresbien repoussez.

5. Monsieur de Ronsay, que Dieu gard,
Las! vous fistes tresbonne garde,
Avec capitaine Brandad [4],
Estant tousjours sur la muraille,
Criant aux Bourguignons : « Quenaille,
« Vous ne entrerez pas dedans,
« Et n'y eust il sur les murailles
« Que les Picars et les Normans! »

6. Ilz se batirent le jeudy,
Disant qu'ilz entreroient grand foulle;
Baillerent l'assault vendredy
Par la breche de la Patroulle.

1. François de Montmorency, seigneur de La Roche-Pot, de Chasteauneuf, etc. Ce fut lui qui fit entrer des secours dans Thérouanne assiégée.

2. Martin Du Bellay (ap. Petitot, *Coll.*, 1re série, XIX, p. 240) cite aussi parmi les défenseurs de Térouanne le capitaine Saint-Brisse, l'un des lieutenants du capitaine La Lande.

3. Le 24 juin.

4. Jehan Bouchet (*Annales d'Aquitaine*, éd. de 1644, p. 497) parle du capitaine Brandas, qui parvint à entrer dans Térouanne assiégée, avec trois cents hommes portant chacun un sac de poudre.

Les Allemans firent la poulle
Quant ce vint a donner dedans,
Disant : « Allons, tout est frelore [1],
« Car nous avons trouvé noz gens. »

7. Celluy qui fist ceste chanson
Estoit Normand, je vous affie,
Bien acompagné d'ung Gascon,
Dans Therouenne la jolye,
En disant qu'ilz ne craignoient mye
Les Bourguignons aulcunement
Qu'ilz n'entreroient dedans la ville
S'ilz ne la batoient aultrement.

Finis.

3. *Impr.* fus. — 18. la iolye. — 26. donneroit. — 27. portes. — 31. Mais ie iure mon ame. — 32. tres *m.* — 33. garde. — 41. baterent. — 42. a grand foulle. — 43. au vendredy. — 56. bien aultrement.

On a vu ci-dessus que François Ier était entré en campagne au mois de mars 1537. Il avait emporté Hesdin, Saint-Pol et quelques autres petites places, puis était rentré à Fontainebleau et à Paris. A peine s'était-il retiré que les Impériaux commandés par le comte de Buren, avaient repris l'offensive, s'étaient saisis de Saint-Pol et de Montreuil et avaient mis le siège devant Térouanne [2]. Le dauphin Henri et le grand maître Anne de Montmorency marchèrent au secours de la ville; mais la trêve conclue le 30 juillet 1537 leur enleva l'occasion de combattre.

Nous avons parlé dans notre note sur le nº 72 de la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement... 1542 (voy. nº 71), 14e pièce, fol. *Diij* (p. 25 de la réimpression de 1867).

92. — *Chanson nouvelle faicte sur l'establissement du connestable de France; et se chante sur le chant de* : A Dieu, m'amye, a Dieu, ma rose. Février 1538.

1. Peuple françoys, par courtoysie,
Resjouy toy de cueur courtoys :
A la court du roy nostre sire,
A present tout son bon conseil,

1. Tout est perdu (allemand *verloren*). Cf. Montaiglon, *Recueil*, II, 276; VI, 96; XIII, 397.
2. Voy. Martin Du Bellay, *Memoires*, ap. Petitot, 1re série, XIX, pp. 240-247, et *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom*, publiée par G. Guiffrey, p. 211.

A present monsieur le daulphin,
Le grand maistre ilz ont establi
Connestable, le grand amy
Du noble roy des Fleurs de Lys.

2. A Moulins, qui est bonne ville,
C'est au pays de Bourbonnoys,
Seigneurs, dames et damoyselles
Sont venus pour veoir le bancquet.
Le roy y estoit a present
Avecques monsieur le daulphin,
Qui le grand maistre ont establi
Connestable des Fleurs de Lys.

3. Les joustes si furent dressées
De par le roy des Fleurs de Lys
Et de par le daulphin de France
Et de toute la cour aussi;
Par quoy grand triumphe fut faict
A la court du bon roy Françoys
Du grand maistre, que ont estably
Connestable des Fleurs de Lys.

4. O noble puissant connestable,
A Suze feustes fort hardy
Avecques le daulphin de France,
Qui est un de voz bons amys;
Par quoy vous allastes tout droict
Environner noz ennemys.
Vous estes ung des bons amys
Du noble roy des Fleurs de Lys.

5. Nous prierons pour le roy de France
Et pour monseigneur le daulphin
Et pour toute leur alliance
Et pour toute la cour, affin
Qu'ilz nous puissent traicter la paix
Entre le roy et l'empereur;
Que l'empereur soit bon amy
Au noble roy des Fleurs de Lys.

Finis.

2. *Impr.* 5-6. *Notre original intervertit l'ordre de ces deux vers, ce qui donne un sens peu satisfaisant.* — 7. et grand amy. — 19. Et par. — 24. Le connestable. — 27. Auec le. — 28. un *m.*

Anne de Montmorency, parvenu à l'apogée de sa puissance, fut pourvu de l'office de connétable de France par lettres du 10 février 1538, en même temps que son frère, François de Montmorency, seigneur de La Roche-Pot (celui dont il est question dans la chanson précédente), était nommé gouverneur et lieutenant général de Paris et de l'Ile-de-France [1].

Le roi était alors à Moulins, où il résida depuis le commencement de février jusqu'au 11 mars. Ce fut dans cette ville qu'eurent lieu les fêtes dont parle l'auteur de la chanson. Il en existe un récit détaillé intitulé : *La triomphante Reception de monseigneur le connestable de France.* Ce récit, publié d'abord à part [2], a été réimprimé à la suite de *L'Ordre du combat de deux gentilz hommes faict en la ville de Moulins, etc.* [3]. Il a été de plus inséré dans la *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom* [4].

La chanson qui sert de timbre à celle-ci : *A Dieu, m'amye, etc.*, se trouve dans les *Chansons nouvelles*, 1542, 34e pièce (p. 60 de la réimpression) et dans les *Chansons nouvellement composées*, 1548 (fol. *Ki* de la réimpression). On chantait sur le même air :

1. Gentilz Françoys, par courtoysie
   Debvons bien Dieu remercier... (1538).

Voy. le n° 102 ci-après.

2. Voulez vous ouyr des nouvelles
   Qu'en France avons pour le present?... (1539).

Voy. le n° 104 ci-après.

3. O noble seigneur de Vendosme,
   Capitaine du roy Françoys... (1542).

Voy. le n° 114 ci-après.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im- || primees nouuellement... 1542 (voy. n° 71), 17e pièce, fol. *Eij* (p. 30 de la réimpression de 1867).

93. — *Chanson faicte sur le departement de madame la duchesse de Longueville, royne d'Escosse; et se chante sur le chant :*

Las! que dit on en France
De monsieur de Bourbon?

Mai 1538.

1. Voy. *Catal. des actes de François Ier*, III, nos 9642 et 9643.
2. Bibliothèque nationale, Lb30 79.
3. Cat. Lignerolles, n° 3208.
4. P. 237.

1. O noble roy d'Escosse,
Prince de grand honneur.
Tu as en mariage
Dame de grand valeur;
C'estoit d'une duchesse
La dame de Dunoys,
Fille du duc de Guyse,
Royne des Escossois.

2. C'est une noble dame,
Qui a de bons amys
Qui sont plains de noblesse
Et de bonté aussi.
Ilz sont venus en France
Mariage acomplir,
Vers le bon roy de France,
Le roy des Fleurs de Lys.

3. Fut au Hable de Grace :
La dame s'embarquit,
Et au bon roy de France
Et au daulphin aussi,
Disant : « A Dieu, mon pere
« Et tous mes bons amys;
« Je m'en voys en Escosse
« Vers le roy mon mary. »

4. « A Dieu, la fleur de France,
« La ville de Paris,
« Et Rouen, bonne ville,
« Dunoys, mon bon pays,
« Et tout le sang de France,
« Ou sont tous mes amys;
« Je m'en voys en Escosse
« A ce noble pays.

5. « A Dieu, dames de France,
« Damoiselles aussi,
« Et toute la noblesse
« Du roy des Fleurs de Lys;
« A Dieu, monsieur de Guyse,
« Mon pere et mon amy;
« Je m'en vays en Escosse
« Avecques mes amys »

6. Je pry Dieu de sa grace
Qu'il veuille amoderer
Le cueur du roy de France
Et de son fils aysné
Et toute la noblesse
Du roy et l'empereur;
Qu'ilz facent paix ensemble
Sans plus avoir rigueur!
Finis.

1. *Impr.* Et damoiselles. — 21-22. *Notre original place ces vers avant les v.* 19-20. — 41. prie.

Jacques V, roi d'Écosse, veuf de Madeleine de France [1], épousa en secondes noces Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, et veuve de Louis II d'Orléans duc de Longueville. Le mariage fut célébré le 9 mai 1538, et la princesse s'embarqua aussitôt après pour se rendre dans sa nouvelle patrie [2]. La chanson fut composée alors qu'il n'était encore que vaguement question de paix entre le roi et l'empereur.

Nous avons précédemment imprimé (n° 36) la pièce qui sert de timbre à celle-ci et fait observer que l'air de la présente chanson est cité en tête d'une chanson de l'année 1552 qui commence ainsi :

Monsieur le connestable,
Monsieur de Chastillon...

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71). 25e pièce, fol. *Gij* (p. 44 de la réimpression de 1867).

94. — *Chanson nouvelle faicte sus l'esperance de la paix; et se chante sur le chant :*

Au joly boys la [a] coudroye
Jamais plus ne la [b] verray.

Mai 1538.

1. Espaignolz, Italiens
Et tous les enfantz de Flandres,
Qui avez tenu rigueur
Contre le bon roy de France,
Vous n'aurez plus la prebende
De Charles dict empereur,
Car le noble roy de France,
Y a espousé sa seur.

1. Voy. ci-dessus, n° 88.
2. Le 1er mai 1538, François Ier donna commission à Charles de Mouy, seigneur de La Meilleraye, vice-amiral, et à Claude de Montmorency, seigneur de Fosseux, de tout ordonner pour le voyage de la reine. Voy. *Catal. des actes de François Ier*, III, n° 10001.

2. C'est madame Alienor,
A present royne de France.
Quand son mary se partit
De Moulins, ville plaisante,
El luy feist la reverence
Et luy dist : « Mon bon seigneur,
« Que facez la paix ensemble
« Entre vous et l'empereur!

3. « Et vous, monsieur le dauphin,
« Qui estes l'aisné de France
« Et qui avez le credit
« D'avoir tousjours grand puissance,
« Ne regardez pas l'offence
« Que ont faict voz ennemys;
« Mais faictes la paix ensemble
« Entre mon frere et mary.

4. « Et le connestable aussi,
« Qui est fort aymé en France,
« Je vous pry tant que je puis
« Que facez une alliance :
« C'est du noble roy de France
« Et aussi de l'empereur;
« Qu'ilz soient bons amys en France
« Sans jamais avoir rigueur.

5. « Je vous pry tant que je puis,
« Monsieur l'amiral de France [1],
« Que facez, se vous povez,
« Que nous ayons paix ensemble
« Et allez en diligence,
« Je vous pry treshumblement,
« Vers le Sainct Pere de Romme,
« Qu'il face l'appoinctement. »

6. Nous prions, tous bons Françoys,
Pour le noble roy de France
Et monseigneur le dauphin
Et toute leur aliance,
Et pour tout le sang de France,
Qui ayment les Fleurs de Lys;

1. Philippe de Chabot, comte de Charny.

Qu'ilz facent la paix ensemble,
Sans jamais estre ennemys.
Finis.

a. Impr. soubz la couldroye. — *b.* ne ty. — 4. bon *est suppléé*. — 5. Mais vous auez la prebende. — 9. C'est *est suppléé*. — 13. Elle. — 24. et mon mary. — 27, 33. prie. — 36. la paix. — 38. Je vous prie humblement. — 43. Et pour. — 44. Et pour toute.

En quittant Moulins, où Montmorency avait été élevé à la dignité de connétable, le roi se dirigea lentement vers le midi, afin d'y rencontrer Charles-Quint et le pape. Depuis plusieurs mois, les diplomates travaillaient activement à régler les détails de cette entrevue, qui devait rendre la paix à l'Europe. La chanson paraît avoir été composee quelque temps avant l'ouverture des conférences de Nice, c'est-à-dire vers le mois de mai.

La pièce qui sert de timbre à celle-ci ne figure dans aucun des recueils que nous avons eus sous les yeux. Le premier vers est ainsi conçu dans notre imprimé :

Au joly bois, sous la coudroye...

Cette leçon a dû être corrigée puisque toute la pièce est en vers de sept syllabes.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 13e pièce, fol. *Dij* (p. 24 de la réimpression de 1867).

95. — *Chanson nouvelle faicte sus l'esperance de la paix; et se chante sur le chant* : Amours si (a) m'ont cousté cent livres. Mai 1538.

1. Quand Jesuchrist vint sus la terre
A tous humains il apporta la paix,
En jectant arriere guerre,
Pour mieulx le monde vivre en paix.

2. Plus ne pourrons vivre en souffrance,
Graces a Dieu le pere createur,
Car on veult traiter paix ensemble
Entre le roy et l'empereur.

3. C'est a tous une grand souffrance.
On congnoyt bien les begnins et courtoys
Bourguignons et millours de Flandre
Se complaignant a ceulx d'Artoys.

4. Quand Jesuchrist pour tout le monde
Mourut en croix, laissa pour testament
La paix de Dieu trespure et munde,
Qui garde [1] son commandement.

5. France, Normandie et Bretagne,
Savoysiens, Genevoys, Italiens,
Flandre, Bourgongne, aussi Espaigne,
Monstrez vous estre vrays chrestiens.

6. Qui cherche guerre il se condamne.
Ostez pouldres, glaives d'acier et fer;
Dieu ne veult pas que nul se damne
Par faute d'amour ensuivir.

7. Guerre se retire en Turquie
Pour attirer les Turcqs a nostre loy,
Car a la fin, dist le Messie,
Tous mescreans tiendront la foy.

8. Dieu le premier et le Sainct Pere
Traictent la paix avec tous les humains,
Dont le bon temps chacun espère.
Graces a Dieu! Joignons les mains.

9. Or prions pour le roy de France
Que Dieu luy doing bon conseil et confort,
Aussi sa paisible alliance.
A tous ses serviteurs confort!

Finis.

(*a*) si *est supplée*. — 3. *Imp. B* la guerre. — 6. *B* pere et createur. — 9. *A* Cest a vous. — 9. *AB* grande. — 11. *AB* Flandres. — 15. *A* tres *m*. — 17. *A* Bretaigne : Normandie. — 19. *B* et Espagne. — 26. *A* en nostre. — 27. *A*. le bon messie. — 30. *B* tous *m*. — 31. *B* Dont ce. — 35. *AB* sa *m*.

Cette pièce a dû être composée en même temps que la précédente dont elle ne doit pas être séparée. Le 7e couplet reflète les inquiétudes qu'inspirait à la chrétienté l'alliance de François Ier avec le Turc, alliance qui motivait l'intervention active du pape en faveur de la paix.

Nous n'avons pas retrouvé la chanson : *Amours* [*si*] *m'ont couste cent livres;* elle sert de timbre à la pièce suivante qui est probablement du même auteur.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. no 71), 11e pièce, fol. *Ciiij* vo (p. 20 de la réimpression de 1867).

1. C'est-à-dire : si l'on garde.

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. n° 67), 37e pièce (fol. *Gvj* v° de la réimpression de 1869).

C. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *A* [*Paris*, || *Chez la veufue Nicolas Buffet...* || 1557 (voy. n° 66), fol. 41 v°.

96. — *Chanson nouvelle faicte sur la paix; et se chante sur le chant :* Amours, si (*a*) m'ont cousté cent livres. Juin 1538.

1. Donnons a Dieu louange et gloire,
Tendant au ciel les yeulx, mains et les bras;
De ses bienfaits ayons memoire,
Ne soyons pas enfans ingratz.

2. L'empereur et le roy de France
Ont de la paix trouvé temps opportun;
Plus ne seront mis en souffrance :
Le vouloir de deux c'est tout ung.

3. France, Bourgongne et Picardie
Ensemble auront amour doresnavent;
Les Hannoyers en Normandie
Marchanderont a tout venant.

4. Justice et Paix, d'une alliance,
Par bonne amour se sont entrebaisez;
Guerre a perdu force et puissance,
Ses armes rompus et brisez.

5. Guerre s'en va en la Turquie,
L'Aigle et le Coq, en union enclos,
Si l'ont laissé et relinquie,
Les soudars banniz ou forclos.

6. Doubter ne fault Turcs ne infidelles;
Mais que le roy et le noble empereur
Tiennent la foy des bons fidelles,
Craindre ne debvons leur fureur.

7. Aux chrestiens seroit grand honte
De les laisser user d'auctorité,
Ne souffrir que nul nous surmonte,
Adnichillant chrestienté.

8. Nous avons bon temps, s'il n'empire;
Mercions Dieu, nous y sommes tenus;
Toutes gens subjectz a l'Empire
Sont en France les bienvenus.

9. Les subjectz du roy par semblance
Pourront aller par la terre et la mer
Faire marchandise honnorable,
Sans que nul nous puisse blasmer.

10. Grandz et petis demenons joye,
Mercions Dieu de cueur en faictz et dictz;
C'est celuy qui donne et octroye
Paix et en la fin paradis.

Finis.

1. *Impr.* louanges. — 16. Ses armees. — 19. Si *m.* — 21. Turc ne infidelle.

Une trêve de dix ans fut conclue entre François Ier et Charles-Quint le 18 juin 1538. L'empereur la ratifia le lendemain, et le roi le 21 juin. Notre chanson dut être composée peu de jours après. L'auteur paraît être le même que celui de la pièce précédente. Les deux chansons ont le même timbre et présentent d'étroits rapports.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 26e pièce, fol. *Giij* (p. 46 de la réimpression de 1867).

97. — *Chanson nouvelle sus les accordz faictz entre le roy et l'empereur; et se chante sus le chant :*

Je vous supplie, oyez comment
En amours je suis mal traicté.

Juin 1538.

1. Je vous supplie, oyez comment
Nous devons vivre sans esmoy,
Prendre joye et esbatement,
En priant pour le noble roy
Qui tant ses peuples a aymé
De faire bon appoinctement,
Que tous les montz il a passé
Pour tenir le droict parlement.

2. Celuy dont je faictz mention
Est noble sus tous les humains;
Il a faict paix et union
Au noble empereur des Romains.
Or luy rendons a joinctes mains
Graces, en priant de bon cueur
Le saulveur de tous les humains
Que jamais n'ayent de rigueur.

3. Joye de bon cueur demenons
Et mettons hors tous nos soucys;
Puisque la paix en France avons
Nous debvons bien croire cecy.
Le pape y a si bien chevy
Qu'i les a mis en union
En leur disant : « Mes beaulx amys,
« N'ayez plus de dissention. »

4. La royne a bien faict son debvoir
D'ayder a appoincter cecy
Affin de guerre plus n'avoir.
Son frere alla veoir en son lict[1]
En luy disant : « Mon doulx amy,
« Vous qui estes vray empereur,
« Faictes paix avec mon mary
« Et plus ne soyez en rigueur. »

5. Nobles, marchantz et laboureurs,
Nous debvons trestous esjouyr,
Puisque le roy et l'empereur
Ont faict la paix a grand desir.
Vous povez aller et venir,
Marchander avec voz amys;
La paix avons, qui est bon bruict,
De par le roy des Fleurs de Lys.

6. De bon cueur prieres ferons
A Marie et a son doulx fils
Pour les princes que nous voyons
Qui sont maintenant bons amys.
Que tous maulx faictz leur soient remis
Sans plus avoir dissention.
Prions Jesus de paradis
Qu'a la fin nous face pardon!

Finis.

1. *Impr.* Et prendre. — 5. son peuple. — 32. ne soyez en esmoy. — 42. doulx *est supplée* — 45. leur *est supplée.*

Cette chanson est du même temps que la précédente et se rapporte au même événement.

1. La *Cronique du roy Françoys* (p. 242) mentionne une visite faite par la reine à l'empereur, son frère, le 8 juin. Le pont qui mettait le navire impérial en communication avec la terre, s'étant rompu, les dames et Charles-Quint lui-même tombèrent dans la mer.

On chantait sur le même air les deux pièces suivantes :

1. Or, escoutez gentils gallans,
Tout par amour, je vous en prie...

Chansons nouvellement composées... 1548, fol. *Eij* v° de la réimpression; — *Recueil de plusieurs chansons divisé en trois parties* (Lyon, Rigaud et Saugrain, 1557, in-16), p. 105; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons* (Paris, veuve Buffet, 1557, in-16), fol. 29 v°; — *Le Rosier des chansons nouvelles*, 1580, fol. 33 v°; — *La Fleur des chansons nouvelles*, 1580, 28e pièce; — *La Fleur*, 1600, p. 51 de la réimpression.

2. Voulez ouyr une chanson
Qui fut faicte d'un amoureux...

Chansons nouvellement composées... 1548, fol. *Eiij* v° de la réimpression.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 18e pièce (p. 31 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. n° 67), 41e pièce, fol. *Eij* v° (fol. *Hiv* v° de la réimpression de 1869).

98. — *Chanson nouvelle faicte sur les treves faictez* (a) *entre le roy et l'empereur; et se chante sur le chant de* : O maistre Anthoine de Beaulieu. Juin 1538.

1. Vive le noble roy Françoys
Avecques sa bonne alliance,
Puis qu'ilz ont esté si courtoys
De faire apointement ensemble;
Ç'a esté de trefves marchandes
Bien accordées pour dix ans,
Pour trafiquer trestous ensemble
Marchandise communement.

2. Françoys, Flamans et aultres gens,
N'ayez plus de discord ensemble
Puisque les princes sont contens
Que vous soyez d'une alliance,
Et tant au royaulme de France
Que a celluy de l'empereur,
Que vous soyez en jouyssance
Sans que plus soyez en rigueur.

3. Il est certain, vous le voyez,
N'en faictes point de difference,
Que les trefves sont publiez
Par tout le royaulme de France;
C'est pour nous grand resjouyssance
Puisque les roys sont bons amys,
Que l'empereur a alliance
Au noble roy des Fleurs de Lys.

4. La noble dame Alienor
En a bien faict la diligence
D'aller par devers l'empereur
Luy faire honneur et reverence,
Disant : « Mon frere d'excellence,
« Faictes la paix a mon mary,
« Mettez la guerre en oubliance;
« Las! il n'est vie que d'amys[1] .»

5. Nous vous debvons bien fort aymer,
Tresnoble et puissant roy de France,
Et la dame qué vous aymez,
Alienor, royne de France,
Qui a faict bonne diligence
De traicter de l'appoinctement;
L'amiral envoya a Rome
Vers le Sainct Pere doulcement.

6. O tresreverend Pere sainct,
Vous qui baillez paix a la terre,
Vous estes aymé des humains
Que avez delivrez de la guerre.
C'est une chose de memoire,
Que nous devons bien reveller,
D'avoir ainsi finé la guerre;
On vous en doibt remercier.

7. Faisons prieres de bon cueur
Pour le tresnoble roy de France
Et aussi bien pour l'empereur,
Que Dieu leur doint bonne alliance :
C'est de vivre toujours ensemble
Sans jamais avoir de rigueur

1. Comparez le 4e couplet de la pièce précédente.

Et de vivre sans difference, 55
Comme font le frere et la seur.
Finis.

(a) *AB* faictz. — 2. *B* Auec sa noble. — 5. B Sa este. — 31. *B*. Boutez. — 38. de *m.* — 42. *Ce vers m. dans A.* — 52. *B* Que de leur. — 56. font *est supplée.*

Cette chanson se rapporte au même événement que les deux précédentes. Sur la pièce qui lui sert de timbre, voy. les nos 72 et 91.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. no 71), 31e pièce, fol. *Hiiij* vo (p. 56 de la réimpression de 1867).
B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. no 67), 47e pièce (fol. *Iiv* vo de la réimpression de 1869).

99. — *Chanson nouvelle faicte sus les accordz entre le roy et l'empereur; et se chante sus le chant* : Quand me souvient de la poulaille. Juin 1538.

Bons chrestiens, trestous ensemble
Louer debvons le nom de Dieu...

(6 couplets de 8 vers.)

Nous n'avons pas retrouvé la chanson qui sert de timbre à celle-ci; on chantait sur le même air la pièce de Mathieu Malingre que nous avons citée sous le no 65 :

Quand me souvient de l'Evangile...

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le no 71), 30e pièce, fol. *Hiij* vo (p. 54 de la réimpression de 1867).
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 27.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 122-124.

100. — *Chanson nouvelle faicte sus l'estat de la noblesse, tant du roy que de l'empereur, en Prouvence; sus le chant :*

Tant je m'ennuye de m'amye
Que ne la voy...

Juin 1538.

Seigneurs, bourgeois, marchantz de France,
Espaignols, Flamans, Bourguignons...

(5 couplets de 4 vers octosyllabiques et 6 vers hexasyllabiques.)

L'auteur, qui se dit à la fin natif de Grenoble, est probablement le JEHAN LESCOT à qui nous devons le n° 72 et sans doute aussi le n° 66. Cette dernière pièce, qui est de 1535, est en effet l'œuvre de :

un noble adventurier
Lequel est de Grenoble, du lieu de Dauphiné.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 29e pièce, fol. *Hij* v° (p. 52 de la réimpression de 1867).
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 274.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 118-120.

101. — *Chanson nouvelle sur la reception et parlement du roy a l'empereur a Aiguemorte en Provence; et se chante sur le chant :*

Quant je partismes de Guyse,
Par un lundy matin.
Juin 1538.

A Ayguemorte en Provence
A esté l'assemblée...
(17 couplets de 8 vers.)

L'entrevue d'Aigues-Mortes, où le roi surprit l'empereur son rival et où les deux monarques se traitèrent avec les marques de la plus exquise courtoisie, eut lieu du 14 au 16 juillet 1538.

On chantait sur le même air la chanson que nous avons reproduite sous le n° 87.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. le n° 71), 42e pièce, fol. *Liij* v° (p. 75 de la réimpression de 1867).
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 275.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 120-122.

102. — *Chanson nouvelle faicte sus les dons et presentz que l'empereur a faicts aux dames de France; et se chante sus le chant :* A Dieu, m'amye, a Dieu ma rose. Juillet 1538.

1. Gentilz Françoys, par courtoysie
Debvons bien Dieu remercier,
Puisque j'avons la paix jolye
Que chascun de nous doibt aymer :
Les princes si sont rapaisez
De leur grand yre et grand fureur,

La paix ensemble ont ja traictez
Le roy de France et l'empereur.

2. Le noble Sainct Pere de Romme,
Le lieutenant de Jesuchrist,
A commandé a deux personnes,
Au roy de France et l'empereur,
De se trouver sans nul desdit
A Nice, ou a ville ensuyvant,
Pour faire paix et bon edict
Pour le prouffit de toutes gens.

3. Les accordances furent faictes
De l'empereur, qui est bon amy,
Au noble roy plain de noblesse :
Pour recompense aura Hesdin,
Savoye, la Bresse et Pymont,
Sans avoir de nul contredict.
Graces a Jesuchrist rendons,
Puis que les princes sont amys.

4. Dames allerent par alliance
A Villefranche droictement,
Et premier la royne de France,
Sans point trouver d'empeschement,
Femmes, filles et aultres gens
Et la daulphine en grand honneur,
A qui on fist de beaulx presens
Par le vouloir de l'empereur.

5. A la noble royne de France
A esté faict ung noble don
Et a la fille d'excellence
Du roy Françoys, premier du nom,
Aux nobles dames de renom;
A brief, on fist de beaulx deduys,
En leur donnant de nobles dons,
Emerauldes et beaulx rubis.

6. Et puis après vint Marguerite,
Fille du noble roy Françoys,
Qui estoit sur toutes eslite,
Gracieuse et bien belle a veoir.
L'empereur luy fut fort courtoys
En luy donnant de beaulx presens

De pierres fines et cendaulx [1],
Chesnes d'or et beaulx dyamans.

7. Noble royne sur toutes choses
Que chacun de nous doibt aymer,
Belle et bonne comme la rose,
Par quoy on vous doibt bien louer,
Car vous estes le vray piller
Que doibvent aymer chrestiens!
Nous en debvons remercier
Jesus, le pere omnipotent.

6. *AB* et fureur. — 7. ja *est suppléé*. — 13. *AB* De leur. — 14. *AB* ou ville. — 24. *B* Puis que les roys sont bons amys. — 25. *AB* Les dames. — 29. *AB* et filles. — 44. bien *est suppléé*. — 47. *B* Pierres fines bendaulx.

Cette pièce est postérieure à l'entrevue d'Aigues-Mortes, car ce fut en cette rencontre que Charles-Quint reçut du roi un diamant extraordinaire, et distribua de même force présents aux dames de la cour.

Sur la chanson qui sert de timbre à celle-ci, voy. la note jointe au n° 91 ci-dessus.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles, Im || primees nouuellement... 1542 (voy. le n° 71), 19e pièce, fol. *Giij* v° (p. 33 de la réimpression de 1867).

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants... 1548 (voy. le n° 67), 41e pièce (fol. *Hv* v° de la réimpression de 1869).

103. — *Chanson nouvelle faicte sur le departement des galios qui sont partis de la cité de Paris; et se chante sur le chant :*

Helas, que vous a faict mon cueur,
Mädame, qui le gardez tant?

Vers 1538.

1. De Paris nous sommes partis
Neuf vingtz galios prisonniers
Pour nous en aller sur la mer
Servir le noble roy Françoys.
A Marseille sommes arrivez
En grande desplaisance,
Dont malgré nous nous fault aller
Servir le roy de France.

1. On appelait *cendal* (ou *sandal*) une sorte d'étoffe de soie. Voy. Du Cange, v° *Cendalum*.

2. A Dieu, Paris, noble cité,
La ou j'ay longtemps demeuré;
A Dieu, Rouen en Normandie,
La ou j'ay appris mon mestier,
A Dieu, Orleans, ou je fus né,
Ma femme et mes enfans,
Car maintenant me fault laisser
Le pays piteusement.

3. A Dieu, mon pere le premier,
Et ma mere pareillement;
A Dieu, mes parens et amys,
A Dieu, ma femme et mes enfans
A Dieu aussi, tous mes amys,
Sans nul mettre en oubly.
Car maintenant me fault aller
Servir le roy des Lys.

4. Quand nous fusmes en Avignon,
Nous y trouvismes legion
De galiotz bien enferrez,
Lesquels venoient de Dauphiné,
Lesquels nous ont accompagnez
En grande desplaisance
Jusqu'a Marseille, le grand port
Du royaume de France.

5. O mauldictz Turcs et Sarrazins,
Vous nous donnez de griefz tourmens;
Laisser nous fault la Fleur de Lys
Ou sont nos femmes et enfans.
A Dieu vous dis, tous noz parens,
Car j'allons mener guerre
Dessus la mer contre les Turcs.
Dieu nous doint la victoire!

6. Nous prirons Dieu, le roy des roys,
Qu'il nous veille tous secourir,
Afin que puissions une foys
Avec noz amis revenir
Et quelquefoys nous resjouyr
Et faire bonne chere,
Et servir Dieu du bon du cueur
Et Marie, sa mere.

3. *Impr.* la *m.* — 14. Ou est ma femme. — 16. bien piteusement. — 22. Helas sans. — 26 grand legion. — 36. et nos enfans. — 47. de bon cueur.

On a pu remarquer dans une des chansons précédemment reproduites que le peuple voyait dans la trêve de Nice non seulement la fin des hostilités entre le roi et l'empereur, mais aussi la fin de l'alliance entre la France et le Turc. L'opinion générale était que, sous l'inspiration du pape, les princes chrétiens s'étaient mis d'accord pour combattre les infidèles :

Guerre s'en va en la Turquie,

s'écrie un de nos chansonniers [1]. Il n'est donc pas surprenant que les malheureux, condamnés à ramer sur les galères, aient cru qu'ils allaient prendre part à une nouvelle croisade. Cette considération nous amène à dater la présente chanson de l'année 1538.

Nous avons cité déjà plusieurs chansons de galériens. Les aventuriers qui, vers 1513, allèrent combattre les Barbaresques, sous Pedro Navarro [2], n'étaient pas des criminels; ceux que nous rencontrons plus tard étaient au contraire des forçats. Nous avons omis par mégarde et nous placerons dans notre supplément une complainte qui paraît être de l'année 1515. Cette pièce contient les lamentations d'un « galiot » rudement traité par Prégent de Bidoux :

Si je suis triste et plain d'ennuy,
Nul ne s'en soit esmerveiller [3]...

Quelques années plus tard un autre forçat fait encore allusion au dur traitement que lui inflige le même amiral Prégent [4]. Enfin nous avons parlé des brodeurs condamnés en 1530 à ramer sur les navires du baron de Saint-Blancard [5]. Ce personnage était encore général des galères en 1538, et ce fut évidemment sur ses vaisseaux que furent répartis les 180 forçats expédiés de Paris et ceux qui vinrent les rejoindre des autres provinces.

Il se pourrait que la présente chanson fût du même auteur que plusieurs des pièces précédemment citées. Une chanson de l'année 1536 que nous avons omise par mégarde et qui trouvera place dans notre supplément :

Dieu gard de mal le noble roy Françoys
Et tout le noble sang de France [6]...

désigne le pouvoir royal par ce simple mot « la Fleur de Lys » (v. 16). La même expression se retrouve dans les nos 90, v. 1 et 38; 92, v. 8, 16, 24, 32 et 40; 93, v. 16 et 36; 94, v. 46; 97, v. 40; 98, v. 24, et ici même, v. 24 et 35. Toutes ces pièces ont un air de famille et se terminent de même par des prières pour le roi et la famille royale. Si

1. Voy. n° 95, v. 25. Cf. n° 95, v. 21.
2. Voy. les nos 9 et 10.
3. Montaiglon, *Recueil*, VIII, p. 315
4. Voy. notre n° 53.
5. Voy. notre n° 62.
6. Voy. la bibliographie du n° 90 ci-dessus.

l'on remarque en outre qu'elles nous sont presque toutes parvenues dans le même recueil, on sera porté sans doute à les attribuer au même rimeur populaire [1].

La chanson qui servait de timbre à celle-ci est mal indiquée dans l'intitulé; elle commençait ainsi :

Helas! que vous a faict mon cueur,
Ma dame, que le hayez tant?...

On en trouve le texte dans : *Plusieurs belles chansons nouvelles*, 1535 (voy. n° 4), 20e pièce; *Plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses*, 1543, fol. 19 v°; *Recueil de plusieurs chansons* (Lyon, B. Rigaud et J. Saugrain, 1557, in-16), p. 75; *La Fleur des chansons*, 1580 39e pièce.

On trouve encore la même chanson, avec la mélodie notée, dans *Le Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*, publié par Jean Chardavoine, éd. de 1588, fol. 222. C'est la comparaison avec le timbre qui nous a autorisé à ramener uniformément à six syllabes le 6e et le 8e vers de chaque couplet.

Dès l'année 1520 Antoine de Arena cite l'air : *Helas! que vous a fait mon cueur...* comme une « basse danse a 19 ». Il s'agit sans doute de notre pièce et non d'une chanson plus ancienne qui commence par le même vers :

Hellas! que vous a fait mon cueur?
Bien je le dois triste nommer...

(*Chansons françaises du* XVe *siècle*, publiées par G. Paris et A. Gevaert, n° 33, p. 36.)

On chantait sur le même air :

1. A Dieu, ma dame par amours,
Sans oublier le temps passé...

Chansons nouvellement composées, 1548, 39e pièce; — *Recueil de plusieurs chansons*; Lyon, Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557, p. 117; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons*; Paris, veufve Nicolas Buffet..., 1557, fol. 43 v°.

2. François, Espagnols et Flamands
(*Var.* Avant, gallantz, avant, avant !)
Resjouissez vous en tous lieux... (1539).

Voy. n° 105.

1. Entre autres analogies nous relèverons l'emploi du mot « rigueur » au n° 93, v. 48; au n° 94, v. 94, v. 3 et 32; au n° 96, v. 16 (cf. le v. 32 où nous l'avons rétabli pour la rime); au n° 97, v. 16 et 54. — Dans deux de ces pièces nous trouvons le parfait en *is* à la 1re conjugaison (*s'embarquit*, n° 93, v. 18; *trouvismes*, n° 103, v. 26); dans deux pièces également, on rencontre l'emploi populaire de *je* pour « nous » (*j'avon*, n° 90, v. 9, 11, 21 et 29; *j'auron*, n° 90, v. 7; je *somme*, n° 90, v. 8; *j'allons*, n° 103, v. 38).

3. Pauvre pecheur, vil entaché,
Tu deusses plorer et gemir...

Chansons nouvellement composées, 1548, 17e pièce.

4. Peuple, par dure affection,
Qui as grandement offensé...

Montaiglon et Rothschild, *Recueil*, X, p. 58.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles.... 1542 (voy. n° 71), 41e pièce, fol. *Lij* v° (p. 73 de la réimpression de 1867).

104. — *Chanson nouvelle faicte du trespassement de madame Isabeau, royne des Espaignes, femme de l'empereur; et se chante sus le chant* : A Dieu, m'amye, a Dieu, ma rose. Juin 1539.

1. Voulez vous ouyr des nouvelles
Qu'en France avons pour le present?
Car c'est la royne d'Espaigne :
Trespassée est nouvellement;
Que Jesus veuille avoir son ame!
C'estoit une dame d'honneur
Et si estoit femme et espouse
Au noble puissant empereur.

2. L'empereur, par grand amytié,
Ambassadeur a envoyé
Vers le tresnoble roy Françoys
Pour luy aller signifier
Que sa femme estoit trespassée,
Dont le roy en fut fort marry;
Soubdain fist faire ung beau service
Dans Nostre Dame de Paris.

3. Dans Nostre Dame de Paris,
Le roy l'eglise a faict parer
De noir en signe de grand deuil
Pour l'honneur de la trespassée,
Avec les armes de Bourgongne
Qu'en l'eglise furent boutez.
Nous en disons trestous pour elle
Ung *requiescat in pace*.

4. Vous eussiez veu dedans l'eglise
Ung tabernacle triumphant
Paré de noir par tresgrand deuil,
C'estoit un noble parement;
Cierges et torches allumées,
C'estoit chose fort triumphant,
Pour l'honneur de la trespassée
Qui estoit seur au roy puissant [1].

5. Le noble daulphin des Françoys
Estoit au service present,
Qui representoit la personne
De son pere, le roy puissant,
Et le grand parlement de France,
Seigneurs, bourgeoys, dames aussi,
Avec toute la gentillesse
Qu'alors estoit dedans Paris.

6. O noble royne Alienor,
Tu te prins trop a soupirer
Quant ouys piteuses nouvelles
Que ta seur estoit trespassée,
En luy recommandant son ame
A Jesuchrist nostre pasteur.
De Portingal estoit saillye,
Et si estoit ta belle sœur

7. Celluy qui fist ceste chanson
De Portingal il est natif,
Qui estoit avec l'embassade
Qui s'en vint a la Fleur de Lys
Racompter au bon roy de France,
Las! le piteux trespassement,
Nous en disons trestous pour elle
Ung *requiescat in pace*!
Finis.

3. Il *faut peut-être lire* : C'est de la roÿne. — 5. *Impr.* Que *m.* — 10. Ambassade. — 11. tres *m.* — 24. in passe. — 34. Au seruice estoit. — 38. et dames. — 41. O *est supplée.* — 43. les piteuses. — 56. in passe.

Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, et de sa seconde femme, Marie de Castille, était née en 1503; elle avait épousé Charles-Quint en

1. François Ier, en épousant la reine Éléonore, était devenu le beau-frère de Charles-Quint, dont Isabelle était la femme.

1526. Elle mourut le 1er mai 1530. Les cérémonies dont il est ici question eurent lieu en l'église Notre-Dame de Paris les 6 et 7 juin suivants [1].

Nous avons parlé au n° 92 de la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles.. 1542 (voy. n° 71), 43e pièce, fol. *Liiij* v° (p. 77 de la réimpression de 1867).

105. — *Chanson nouvelle de la bonne vinée, et se chante sur le chant* : Helas! que vous a fait mon cueur. Octobre 1539.

1. Françoys, Espaignolz et Flamands,
Rejouissez vous en tous lieux
Et que chascun boive d'autant
Affin d'avoir le cueur joyeulx.
Las! vous estes bien malheureux
Se n'avez suffisance,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

2. Boys tortu, nous te mercions
D'avoir si bien fructifié:
J'avons pour escu le poinsson
De bon vin tout purifié;
Nous avons vivres a plaisir,
Bledz en grand habondance,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

3. Ou sont ces gallantz alterés
Qui boivent si tresvoluntiers?
Vins sont en tous lieux affetez
A ung liard ou a deux deniers;
Venez y tous, bons pionniers,
Et faictes diligence,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

4. Rendons graces au divin roy
Qui nous a donné tant de biens,
Car de deux ans, comme je croy,
Nous n'y aurons faulte de riens;

1. Voy. Félibien, *Histoire de Paris*, II, p, 1005.

Veu que sans luy ne povons riens,
Faisons luy reverence,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

5. Gaignez au pied, tous godalliers,
Brasseurs de bierre et haquebars,
A Valenchiennes ou a Montz,
En Flandres, ou sont les drocars.
Il vous faut tirer celles pars
Et prendre en patience,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

6. Dieu doint au noble roy Françoys
Joye et bonne prosperité,
Et a tous bons princes courtoys
Avoir paix et tranquillité,
Bonne amour et fidelité
Sans avoir difference,
Car j'avons pour nous resjouir
Pleine vinée en France.

7. Demandons a Dieu paradis,
Plus aultre chose ne nous fault,
Et le servons en faictz et dis,
Si nous voulons monter la hault;
Ainsi nous aurons sans deffault
Paradis sans doubtance,
Car j'avons pour nous resjouyr
Pleine vinée en France.

1. *A* Francoys Flamans et Espaignolz. *Le même recueil de 1542 contient deux textes de cette chanson. Nous suivons ici la première version (A); la seconde (B) commence ainsi*

Avant, gallants, avant, avant!
Resjouissez vous en tous lieux...

elle a un couplet de plus, le 5e, — 9. *AB* remercions. — 13. *A* a plante. — 22. *AB* Nous auons. — 33-40. *Ce couplet, évidemment interpolé, ne se trouve que dans B.* — 34. *B* bieres. — 35 *B* A Valcuches. — 36. *B* A Flandres. — 37. *B* Il vous faut liurer.

L'auteur de la *Cronique du roy Françoys, premier de ce nom*, nous a conservé (p. 269) le souvenir de la vendange de 1539 : « Le vin qui avoit valu douze deniers, a cause que l'année precedente les vignes avoyent esté gellées quasi universellement par tout le royaulme, revint au pris de six deniers tournois, et d'illec en avant diminua tousjours de pris, en sorte que après vendanges on ne vendoit le muid que quarente

sols le meilleur, et ne trovoit on a qui le vendre au moyen de la grand habundance qui y estoit. Le veisseau coustoit avant les vendanges vingt solz tournois, tellement que plusieurs personnes furent contrains de les enfoncer es cuves [1]. »

Nous avons parlé précédemment (n° 103) de la chanson qui sert de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 7e pièce, fol. *Biij* (A), et 45e pièce, fol. *Mij* v° (B), pp. 11 et 81 de la réimpression de 1867.

106. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur toutes les entrées qu'on a faictes a l'empereur depuis Bayonne jusques a Paris; et se chante sur le chant de* La Grue. Janvier 1540.

1. Quant l'empereur des Rommains
Voulut venir droict en France,
D'Espaigne si se partit
A grande rejouyssance;
A Bayonne de bon cueur
Fut receu en grant honneur,
Fut salué d'artillerie :
C'était chose fort manifique.

2. Les prisonniers delivra
Premierement dens Bayonne
Et par tout la ou passa
L'imperialle personne;
A Bourdeaulx benignement
Fut receu triumphamment;
Des dons luy ont faict a puissance :
Tout pour l'honneur du roy de France,

3. A Congnard [2] semblablement
Est venu en grant lyesse,
Et puis s'en vint droictement
Dens la ville d'Angoulesme.
Des presens par grand honneur
On a faict à l'empereur,

1. Un petit poème de Jacques d'Adonville, *Le Bannissement de Malheur*, que MM. de Montaiglon et de Rothschild ont réimprimé sans parvenir à en fixer la date précise (*Recueil*, XIII, pourrait bien avoir été composé dans le même temps.

2. Cognac.

Car c'est la place et le lieu mesme
Du noble roy : c'est Angoulesme.

1. Et puis l'empereur s'en vint
Dans Poitiers, ville plaisante,
Accompaigné des enfans
Du tresnoble roy de France,
Et puis a Chastelleraux
Ou y a ung parc for beau,
Et puis a Loches sans doubtance,
La ou estoit le roy de France.

5. A Loches triumphamment
Est venu le roy de France
Pour recevoir l'empereur
En grande magnificence,
Et le roy par amytié
L'empereur vint embrasser,
Et l'empereur par reverence
Vint acoller le roy de France.

6. Vis a vis de l'empereur
Marchoient les enfans de France
En estat fort sumptueux;
C'estoit chose triumphante.
Et apportoient ung chappeau
D'ung lorier qui estoit for beau,
Et en leur main, je vous affie,
Ung rameau triumphant d'olive.

7. Dedens Blès triumphamment
Firent tresjoieuse entrée,
Et puis vindrent dens Orleans,
Du noble roy bonne ville;
D'ung Aigle, par grant honneur,
On donna a l'empereur,
Et puis vint faire son entrée
Dedans Paris la renommée.

42. *Impr.* les deux enfans. — 45. vng beau chappeau. — 48. Vng beau rameau. — 50. tres *est suppléé.*

Le passage de Charles Quint par la France fut un événement considérable; mais il est trop connu pour que nous ayons besoin d'insister sur les détails du voyage. Disons seulement que l'empereur ne mit pas

moins de six semaines pour arriver de Bayonne à Paris. Il y fit son entrée le 1er janvier 1540.

Nous ne connaissons pas la chanson de *La Grue* qui servait de timbre à celle-ci. Un des noëls de Jehan Daniel, le troisième, se chantait sur le même air[1].

Bibliographie.

Placard in-fol., imprimé sur trois colonnes en caractères goth. La colonne la plus pleine, celle de droite, compte 62 lignes.

Le placard contient deux pièces :

℄ *Chanson nouuelle de* || *lentree de lempereur a pa-* || *ris*, etc. (col. 1 et 2), et *Chanson nouuelle faicte et com* || *posee sur toutes les entrees quon a fai* || *ctes a lempereur*, etc. (3e col.).

A la partie supérieure des deux premières colonnes on voit les armes de France et l'Aigle de l'Empire. A gauche sont deux bordures superposées.

Le v° du placard est blanc.

Biblioth. nat., Inv., Rés. g. Ye. 54.

107. — *Chanson nouvelle de l'entrée de l'empereur a Paris, et se chante sur le chant de* : Marceille la jolye. Janvier 1540.

1. Quant l'empereur de Romme
Arriva dens Paris
En sa propre personne,
Pour veoir ses bons amys,
Trouva ung beau logis,
Lequel luy a faict faire
Le roy des Fleurs de Lys,
Et tout pour luy complaire.

2. Ce fut dehors la ville
Qu'il trouva le logis,
Auprès de Sainct Anthoine[2],
Pour faire ses devis,
Regardant le pays,
Et avoir sa plaisance :
Luy a faict ce party
Le noble roy de France.

1. *Les Noëls de Jean Daniel, dit maître Mitou, organiste de Saint-Maurice et chapelain de Saint-Pierre d'Angers, 1520-1530, précédés d'une étude sur sa vie et ses poésies, par Henri Chardon* Le Mans, 1874, in-8), p. 7.

2. Le roi avait fait construire près de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs un bâtiment dans lequel l'empereur dîna avec sa suite et les enfants de France.

3. Bien grande sonnerie,
Quant a voullu entrer,
A faict l'artillerie;
Il sembloit d'ung enfer.
L'empereur d'escouter,
Aussi sa compaignie,
Trompettes de sonner,
Et tout par courtoysie.

4. Le noble roy de France
A voulu preparer
Tournelles[1] a puissance,
Et fort bien equipper,
Pour mieulx y triumpher
Et y courir la lance,
Honnestement jouster
Gentilz hommes de France.

5. Tout au plain de la rue
Si a mys par honneur
Une aigle triumphante,
Armes de l'empereur,
Armes de l'empereur;
En la rue Sainct Anthoine
A mys la noble Fleur,
Tout par la noble royne.

6. Tout le pont Nostre Dame
Fut couvert de verdeur.
Je vous jure mon ame
Que c'est ung grant honneur,
Que c'est ung grant honneur
Au noble roy de France
Recepvoir l'empereur
En si grand excellence.

7. Les roys et gentilz hommes
Vindrent bien tost après
Souper trestous ensemble
En honneur au palays,
En honneur au palays,
En faisant chere lye.

1. Le palais des Tournelles, qui était alors la demeure officielle du roi, était situé au Marais, en face l'hôtel Saint-Paul.

Prions le roy des roys
Leur donner bonne vie.

8. C'est chose impossible
De racompter l'honneur;
Ce seroit une bible
Descripvre la teneur,
Descripvre la teneur
Qu'a faict par sa clemence
Au puissant empereur
Le noble roy de France.

9. Au Louvre, par clemence,
Si tost que fut venu
L'empereur en puissance,
Si a esté receu,
Si a esté receu
En toute diligence;
Bien y avoit pourveu
Le noble roy de France.

10. Collaudons donc la royne
Trestous du bon du cueur,
Qui a prins tant de peine,
Dont est venu l'honneur
Qu'on feist a l'empereur
En Paris, la grant ville.
Or est tout en honneur
Et hors de fantasie.

A Domino factum est istud.
Cor regum in manu Dei.
Tout en honneur.

18. *Impr.* voullut. — 35. Vng. — 60. *Au lieu de répéter ce vers, l'imprimé original porte simplement* : bis.

Le poème de René Macé et les indications bibliographiques que M. Gaston Raynaud y a jointes[1] peuvent servir de commentaire à la présente chanson.

Quant au timbre *Marceille la jolye*, nous en avons parlé sous le n° 89.

Bibliographie.

Cette pièce est imprimée sur le même placard que la précédente. Elle est placée la première.

1. *Voyage de Charles Quint par la France, poème historique de René Macé, publié avec introduction, notes et variantes, par Gaston Raynaud.* Paris, Alph. Picard, 1879, pet. in-8.

108. — [*Chanson sur l'entrée de Charles Quint à Paris.*]
Janvier 1540.

Dens Paris, la bonne ville,
L'empereur est arrivé;
Il y a eu mainte fille
Qui a eu le cul rivé :
Je l'ay dict et le diray,
C'est une chose arrivé;
Je l'ay dict et le diray.

Cette chanson est citée, vers 1544, dans la farce normande de *La Reformeresse*, v. 43-49. Voy. Biblioth. nat., ms. fr. 24341, fol. 82; Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, I, n° 17, p. 5. Cf. *Romania*, VII (1878), p. 301.

109. — *Chanson nouvelle, faicte et composée sur la venue de l'empereur a la ville de Gand; sur le chant* :

Las! que dit on en France
De monsieur de Bourbon?...
Avril 1540.

Escoutez tous ensemble,
Nobles loyaulx François...

(7 couplets de 8 vers).

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles... 1542 (voy. n° 71), 46e pièce, p. 83 de la réimpression de 1867.
B. — *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, I (1834), p. 279.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 124-126.
D. — L. De Baecker, *Chants historiques de la Flandre*, 1855, pp. 263-266.

110. — *Chanson nouvelle faicte par un gentilhomme estant prisonnier; et se chante sur le chant* :

Quand l'empereur de Rome
Arriva dans Paris.
1541.

1. Voulez ouyr la complaincte
Des pauvres prisonniers

Qui sont en la prison
Si paovrement traictez;
Considerez qu'ilz ont du mal
Et aussi du martire.
Le cas de quoy on les mescroit
Ne firent en leur vie.

2. Tous les soirs a neuf heures
On nous vient visiter;
Chardon tient la chandelle,
Jean de Lettres [1], les clefz,
En nous disant, reconfortant :
« Enfants, prenez courage »
Et si vont vëoir s'on a grave [2]
Le long de la muraille.

3. Helas! monsieur le juge
Qui les procès jugez,
Quant jugerez un homme
Regardez que ferez.
Les faulx tesmoings qui ont controuvé
Contre noz pauvres vies,
Las! s'ilz osoient ou s'ilz pouvoient,
Nous feroient perdre la vie.

4. Et prisonnier je suis,
Traicté bien rudement,
Fermé entre deux huys,
Couché bien rudement.
Du pain, de l'eau me vont donnant,
Ce m'est chose bien dure,
Et si me viennent regarder
Si j'ay point de ferrure.

5. Helas! monsieur le juge,
Despechez vistement
Ces pauvres prisonniers
Que tenez longuement.
Considerez qu'ilz ont du mal
Et aussi du martire.
Le cas de quoy on les mescroit
Ne l'ont faict en leur vie.

1. Nous ne savons dans quelle prison ces deux geôliers, Jean de Lettres et Chardon, exerçaient leurs fonctions.
2. Si l'on a un crochet.

6. Si j'avois bonne bourse
Et faveur quant et quant,
J'aurois bonne esperance
De sortir vistement.
Considerés, las! que ferez.
L'homme de mort avie;
Mais je n'ay pas, vray Dieu, helas!
La bourse bien garnie.

7. Las! j'ay le cueur bien triste
Et aussi bien dolent;
Ne puis mener m'amye
Jouer dessus les champs.
Un jour viendra que la tiendray
Entre mes bras bien nue,
Et la menrey au bois jouer,
Au bois soubz la verdure.

8. Ceste chanson fut faicte
Cinq cents quarante et un
En une tour infecte
Ou n'y a que deshonneur.
Ratz et souris y font leur ny,
Les poulx s'y vont retraire.
Nobles chrestiens, considerez :
Prisonniers ont affaire.

Fin.

8. AB Ne le. — 15. A s'en a greue. — 21. AB Des faulx. — 22. Contre nous paoures vis. — 29. B leaue. — 32. A la ferrure. — 46. A de *m*.

Nous avons déjà cité diverses chansons composées par des prisonniers (voy. les nos 4, 53, 58, 62, 85) [1]. Le gentilhomme détenu en 1541 ne devait pas être un grand coupable, puisqu'il ne croit pas sa vie réellement menacée et qu'il espère revoir bientôt sa maîtresse.

On observera que la chanson ne correspond pas exactement au timbre (no 107). Le 5e et le 7e vers de chaque couplet ont ici huit syllabes.

Bibliographie.

A. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles..... 1542 (voy. no 71), 9e pièce, p. 16 de la réimpression de 1867.

B. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants,

1. On peut ajouter la *Chanson des galiotz*, 1515 (Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, p. 315), pièce que nous avons omise et qui figure dans notre supplément.

tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. n° 6), fol. *Gv* de la réimpression.

111. — *Chanson des Astres*, par Mellin de Saint-Gelais. 1541.

La Tramontane ha bien sondé
Le lieu où son cueur ha fondé...

(22 couplets de 5 vers.)

Cette curieuse pièce a été publiée par M. Le Roux de Lincy d'après le recueil manuscrit de Maurepas, dans lequel le nom de l'auteur n'est pas indiqué. La date de 1541 est celle que donne le ms. de la Bibliothèque nationale que nous citons plus loin. M. Le Roux de Lincy attribue la chanson à l'année 1544; mais, comme l'a déjà fait remarquer M. Blanchemain (*Œuvres de Sainct-Gelays*, I, p. 126), cette date est inadmissible s'il est vrai que le 20e couplet fait allusion à Mme de Brion, morte en 1543.

Bibliographie.

A. — Biblioth. nat., ms. fr. 22560, p. 246. Texte daté de 1541.

B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 151-156. — Ce texte, reproduit d'après le ms. de Maurepas, ne compte que les 21 premiers couplets. Il est intitulé : *Chanson appellée le Ciel sur les dames de la cour de François Ier. Elle se chante sur l'air du Curé de Creteil.* 1544.

C. — *Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays*, édition revue par Prosper Blanchemain, 1873, I, pp. 121-127.

112. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur la sommacion et prinse de la duché de Luxembourg. Elle se chante sur le chant* : Le premier jour d'apvril courtois. Août 1542.

1. En ce gracieulx temps d'esté,
Le filz du roy partit de France
Pour aller contre Agnoyers,
Pour les combattre a oultrance.
A Danviliers [1], ville plaisante,
Il fist marché les estendars;
C'estoit pour combatre a la lance
Les ennemis de toutes parts (*bis*).

2. Droit a la ville sans tarder
Il envoya les heraux d'armes;

1. Damvillers, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montmédy (Meuse).

C'estoit pour Anoiers sommer
Qu'ilz eussent a rendre la place.
Les Anoyers, plains de diffames,
Ont respondu trop fierement :
« Nous n'entendons point son langaige;
« Ne le congnoissons nullement (*bis*). »

3. Les Françoys ont faict approcher
L'artillerie près des murailles;
Grans coups de canons ont tiré
Sur le chasteau, rompant murailles.
Les Annoyers, plains de diffames,
Piteusement sont escriés :
« Nous nous rendons a vostre grace,
« Sire, ayés de nous pitié (*bis*). »

4. Le filz du roy [1], par grant fureur,
Entra au chasteau sans doubtance;
Anoiers fist emprisonner,
Voullans poursuyvre la vengeance.
Nobles Françoys, plains de vaillance,
Se voullant venger des fortzfaictz,
Mirent tout en feu et en flambe,
Et en ruyne a tout jamais (*bis*). »

5. Droit a Yvoy [2] s'en sont allez;
C'est pour ensuyvre leur conqueste;
En deux endroictz l'ont assiegé,
Tirant sur eulx, faisant grand bresche.
Anoyés, monstrant face fiere
Les ont cagnonnez jour et nuict;
Mais, voyant la fureur cruelle,
Aux François ont cryé mercy (*bis*).

6. D'Yvoy sont partis les Françoys
Après avoir mis bonne garde;
A Vireton [3] s'en vont leurs pas,
S'en voulant venger des oultraige.
Arlon se rend de bon couraige,
En voyant la fureur si grande;

1. Charles, duc d'Orléans.
2. Yvoy, aujourd'hui Carignan, chef-lieu de canton du département des Ardennes, à 17 kilom. S.-E. de Sedan.
3. Virton, bourg de Belgique, province de Luxembourg, près de la frontière française actuelle, au S.-O. d'Arlon.

Le feu s'i mist, c'est grand dommaige :
Les Françoys n'en sont pas contans (*bis*).

7. O Luxembourg, ville d'honneur,
Tu es la cité cappitalle.
Las! n'as tu point eu de fraieur
De veoir le prince de bataille?
Tu te rendis, dont tu fus saige,
Le voyant de si grand valleur.
Nul ne se prend au roy de France
Qu'a la fin ne tourne en mal heur (*bis*).

3. Agnoye. — 11. Anoier. — 46. En *est suppléé*. — 47. Si mis.

Lorsque Charles Quint eut échoué dans son expédition contre Alger, François Ier crut le moment venu de prendre sur lui sa revanche. L'assassinat de Cesare Fregoso et d'Antonio Rincon par les émissaires du marquis Del Vasto fournit le prétexte de la rupture. Une armée française, commandée par le dauphin, envahit le Roussillon, tandis qu'une seconde armée, sous les ordres du duc d'Orléans, marcha sur Luxembourg, qui se rendit à la première sommation. Voy. sur ces événements Martin Du Bellay, *Mémoires*, ap. Petitot, *Collection*, 1re série, XIX, pp. 371-375; Tavannes, *ibid.*, XXIII, pp. 312-315.

Nous avons parlé sous le n° 90 des chansons composées sur le même timbre.

Bibliographie.

Cette pièce est la première de celles que contient le placard conservé à Dijon. Voy. notre n° 90.

113. — *Chanson nouvelle faicte et composée par ung adventurier* [a] *françoys; et se chante sur le chant de* :

Que [b] mauldit soit le bistocage [1]
Que m'a faict le ventre lever.

Août 1542.

1. Ung noble puissant chevalier
Souvent a faict des entreprinses;
Il s'est monstré preux et hardy
De bien vouloir servir son prince.
. 5

1. Voici un passage qui explique suffisamment le sens du mot *bistocage*. On lit dans le *Sermon joyeux d'ung fiancé* (Montaiglon, *Recueil*, III, p. 9) :

Nostre mignon luy respondit...
Que deux foys l'avoit *bistoquée*.

Il s'est monstré fort en erroy;
Il ne fut jamais trouvé chiche (*bis*)
De bien vouloir servir le roy.

2. Le chevalier que je vous dictz,
C'est le noble seigneur du Biel [1];
Il s'est monstré preux et hardy.
Dans Ardres s'est venu loger;
Il s'y a faict fortiffier
Au mitan de ses ennemis.
On doict aymer tel chevalier (*bis*)
Qui n'oublye pas les bons amys.

3. A Sainct Homer sont rassotez
D'Ardres, quant y se fortifie;
Mais le canail leur est osté,
Aussi est leur formenterie.
Bourbon [2] se gardera de rire;
Gravelines, Bernade [3] aussi,
Et Tournehan, qui si fort souspire (*bis*),
Las! a perdu tous ses plaisirs.

4. Guines a perdu les soulas;
D'Ardres, que ainsi est revestue,
Elle souspire et crie helas,
Et si mauldict bien la venue;
Maintefois l'a veue toute nue;
Mais ung tresnoble chevalier
Qui bien tost si l'a revestue (*bis*);
C'est le noble seigneur de Bief.

Le bon seigneur estoit tousjours
Soy pourmenant sur la muraille;
Il ne dormoit ne nuyt ne jour,
Mais de son corps tresfort travaille,
Dont il prestoit souvent l'oreille
Pour escouter de la et la.
Des peines avoit en grant merveille (*bis*),
Mais il luy prenoit les esbatz.

1. Oudart Du Biez, sénéchal de Boulogne, maréchal de France cette même année.
2. Il s'agit évidemment de Bourbourg, au S.-E. de Gravelines.
3. Bernarde doit être quelque château démoli depuis; nous l'avons cherché en vain sur la carte de Cassini.

6. La belle ville de Calais
Elle est tousjours bien amoureuse,
Mais Ardres luy semble si laict,
D'autant qu'elle est la plus eureuse;
Elle luy semble bien hideuse
D'autant qu'elle a nouveaux habitz;
Mais le bon roy y a mis pourveance (*bis*).
Vive la noble Fleur de Lys!

7. Dansponctz [1] et ses hacquebutiers
Nuyt et jour y sont en bataille
Pour aller veoir les Anoyers
Qui dans Montoire [2] font la guerre;
Mais nous leur romprons ja la teste
Et a tous les Flamens aussi;
Villes nous bouterons par terre (*bis*)
Et planterons la Fleur de Lys!

(*a*) Aduenturiers. — (*b*) Que *m.* — 2. entreprinse. — 3. Il cest. — 5. *Ce vers m.* — 6, 11. Il cest. — 12. cest. — 22. Grauelines et Bernardes aussi. — 24, Las il a. — 25. Guyennes. — 27. crier. — 32. le *m.* — 39. meruille. — 42. bien *est suppléé.* — 46. nouueau. — 52. den. — ja *m.* — 55. Villes & chasteaulx. — 56. Et y planterons.

Tandis que le duc d'Orléans, las d'une campagne de sièges, quittait follement l'armée du Nord-Est, et couroit en Roussillon, « pour l'esperance qu'il avoit qu'il se donneroit une bataille devant Perpignan », les Impériaux rentraient dans Luxembourg. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de la Picardie, voulut alors faire une diversion et se jeta sur diverses petites places qui permettaient à l'ennemi d'inquiéter nos forces. Il emporta Montoire, Tournehan, « puis, après avoir couru tout le païs vers Sainct-Omer, Aire et Betune, n'osant son ennemy se presenter devant luy pour le combatre, encores qu'il eust plus de gens que luy, se retira, mettant ses hommes aux garnisons ». Voy. Martin Du Bellay, ap. Petitot, 1re série, XIX, p. 376.

Il existe une relation détaillée des avantages remportés par le duc de Vendôme contre M. de Reux, au mois d'août 1542 :

La Prinse de Tournehen, Montoyre, et de plusieurs aultres Chasteaux & forteresses. Auecques la fuite de monsieur du Reulx. Faicte par monsieur de Vendosme lieutenant general pour le Roy nostre sire. Au pays de Picardie. Cum priuilegio. — [A la fin :] *Imprime a Paris, par Iehan Real demourant en la rue trauersine pres le champ Gaillard, a lenseigne du Cheual blanc, S. d.* [1542], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. nat., Rés. Lb. 30, 87.

1. Voy. sur Dámpont une note de notre n° 89.
2. Les ruines du château de Montoire se voient encore sur le territoire de Zutkerque canton d'Ardres, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

La Prinse de Tournehen... — [A la fin :] *Imprime en la rue sainct Marc deuant le cheual blanc, par Iehan lhomme, le vingteneufiesme iour de Aoust Lan de grace Mil cinq cents Quarantedeux* [1542]. *S.l.* [*Rouen*], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr.

Cat. Lignerolles, III, 1895, n° 2664.

Cette relation est datée du camp près Tournehem, le 15 août 1542.

On peut voir encore une lettre d'Antoine de Bourbon au connétable de Montmorency, datée du camp de Tournehem, le 9 août 1542. (*Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par le marquis de Rochambeau*, 1877, p. 5).

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. lxxxj.

114. — *Chanson nouvelle faicte a la louenge du roy; et se chante sus* : Marceille la jolye. Août 1542.

1. Avanturiers de France,
Picars et legions[1],
Marchons tous en bataille
Contre les Bourguignons,
Et si les amassons,
Pour Dieu je vous supplie,
Et si les repoussons
Tous a grans coups de picque.

2. Noble duc de Vendosme,
Il a dit a ses gens :
« Enfans, je vous supplie,
« Marchons a Tournehen!
« Boutez a feu et sang
« Toute l'orde magnie,
« Et si les destrousson,
« Pour Dieu je vous supplie. »

3. Quant vindrent au chasteau
Ce fut la grand pitié;
N'y eut femme ne fille
Qui ne print a plourer,
Qui ne print a crier :
« Vive le roy de France »;
Puys vindrent a entrer
A toute grant puissance.

1. Ce début est le même que celui du n° 84.

4. Messieurs les gentilzhommes
De la conté d'Artois,
Vous commencés la guerre
Contre le roy Françoys
Qui vous est si courtoys
Et plain d'obeissance,
Voyant vostre empereur
Passer parmy la France.

5. Helas! monsieur du Reu,
Tu as perdu plaisir,
Tu as perdu Montoirre
Et aussi le païs
Et aussi le païs.
Tournehen la jolye,
Tu estois gouverneur,
Mais les Françoys t'ont prinse.

6. Nous prirons tous ensemble
Jesus du bon du cueur
Pour le bon roy de France,
Aussi pour le conseil,
Aussi pour le conseil,
Pour tout le sang de France,
Pour monsieur le daulphin :
Dieu luy joint joïssance!

13. et a sang. — 14. lordre magnie. — 20, 21. se print. — 34. ton plaisir.

Nous avons cité sous le n° 89 diverses pièces qui se chantaient sur le même timbre que celle-ci. Il faut ajouter le n° 107, qui pourrait bien être du même auteur.

Bibliographie.

Cette pièce est la seconde de celles que contient le placard conservé à Dijon. Voy. notre n° 90.

115. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur les entreprinses faictes par monsieur de Vendosme a l'encontre de ses ennemys*; *sur* : A Dieu, m'amye, a Dieu ma rose. Août 1542.

1. O noble seigneur de Vendosme [1],
Capitaine du roy Françoys

1. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, père de Henri IV. Voy. notre n° 113.

A son pays de Picardie,
Tu es le chef a ceste foys.
Prions Jesus, le roy des roys,
Qu'i te doint bon commencement,
Ainsi que tu le monstre bien
A ton tresnoble advenement.

2. Quand tu parlas au roy de France
Et qu'i t'a faict son gouverneur :
« A Dieu, tresnoble roy de France,
« Je voys vers le seigneur Du Reux
« Qui est lieutenant de l'empereur;
« Je m'y en voys hastivement,
« Pour veoir si je le trouveray
« Au grand chasteau de Tourneham. »

3. Si feit assembler son armée
En equipage triumphant,
Et si ont prins leur droicte voye
Pour s'en aller a Tourneham;
Mais, deux ou troys jours par devant,
Ont prins douze ou treize chasteaulx
Et ung grand nombre de clochez
Qui ont esté prins en sursault.

4. Et puis s'en vindrent a Tourneham
La ou il vint planter son camp;
Mais tous ceulx qui estoient au chasteau
Eurent grand peur soubdainement.
Ilz se rendirent incontinent,
Et Vendosme leur fist traicter
Qu'ilz s'en yroient en leur pays
Trestous, l'espée a leur costé.

5. Et puis monsieur de Vendosme
A Montoire voulut aller
Et de le prendre en faict de guerre
Et de le raser recapié;
Mais Du Reux s'i estoit logé,
A une lieue tant seullement,
Dix sept enseignes avec luy,
Qui s'enfuyrent incontinent.

6. Vous eussiez veu courir Françoys,
Tuant Flamens et Bourguignons,

Et plusieurs qui furent noyez
A leur grande confusion,
Vingt et huyt qui furent menez
A Vendosme pour prisonniers,
Dont trestous bons loyaulx Françoys
Debvons bien Dieu remercier.

10. Et qui tu.

Nous avons parlé, sous le n° 92, du timbre : *A Dieu, m'amye, a Dieu ma rose.*

Bibliographie.

Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. n° 67), fol. lxxxj.

116. — *Prophetie des abus des prestres, moines et rasez; sur le chant de* : Laetabundus. 1542.

O gras tondus
Mal avez esté secourus...

(6 couplets de 6 vers.)

Bibliographie.

A. — Chansons demonstrantes les erreurs et abus du temps present, 1542, fol. *Dij* v°.

B. — Wolf, *Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche* (Heidelberg, 1841, in-8), p. 441.

C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 130-131.

D. — [H. Bordier], *Le Chansonnier huguenot*, 1871, I, pp. 167-169.

117. — *La Rencontre et Desconfiture des Hennoyers, faicte entre Sainct Pol et Bethune.* Fin mars 1543.

Vive le roy et sa noble puissance,
Venant en bruit, en triunfle et credit...

(11 strophes de 8 vers.)

Bibliographie.

A. — Sensuyt la || rencõtre & || descõfiture || des hennoyers faicte || entre sainct pol et bethune & a la || iournee de fin faicte des henno- || yers p̃ nos gẽs mis a fin et moult || fort anoyez Auec la summation || darras : et se chante sur le chant || helas ie lay perdue celle q̃ iay- || mois tãt || ☾*On les vend a Paris en la rue neufue nostre dame* || *a lenseigne de*

lescu de France. S. d. [1543], in-8 goth. de 8 ff., avec figg. sur bois au v° du titre, au r° et au v° de l'avant-dernier et du dernier f.

Ce petit volume contient trois pièces : celle dont nous venons de citer le début, et que Le Roux de Lincy n'a pas reproduite, et nos n°s 118 et 119.

Biblioth. nat., Rés. Y. 4457.

L'édition a été reproduite en lettres gothiques par MM. Durand frères, imprimeurs à Chartres, pour la librairie Baillieu, à Paris, en 1874.

B. — Sensuyt || la rencō- || tre et des || cōfiture des hen || noyers faicte en || tre saīt pol et betūe & a la iour || nee de fin faicte des hēnoyers || p noz gēs mis a fī & mōlt fort || anoyez Auec la sumation dar || ras & se chāte sur le chant He- || las je lay pdue celle q̄ iaymois || tant. || ℂ *On les vend a lēseigne saīct Iehan bap-* || *tiste en la rue neufue nr̄e dāe p̄s saīcte Ge-* || *neuiefue des ardens. S. d.* [1543], in-8 goth.

Biblioth. de Versailles, E. 308. C.

C. — Montaiglon, *Recueil*, IX, pp. 309-315.

118. — *La* [a] *Journée de Fin*
Faicte des Hennoiers [b],
Par nos gens mis a fin
Et moult fort anoyez.
Fin mars 1543.

Hennoyers, gros paillars,
Venés auprès Peronne...

(8 couplets de 8 vers; le 4° couplet est incomplet.)

(*a*) *Impr.* A la. — (*b*) Hennoirs.

Bibliographie.

AB. — Cette chanson est imprimée à la suite de la précédente.
C. — Le Roux de Lincy, II, 136-138.
D. — Montaiglon, *Recueil*, IX, pp. 315-318.

119. — *La Summation d'Arras*; *et se chante sur le chant* :

Helas! je l'ay perdue,
Celle que j'aymois tant.
Avril 1543.

Allons faire une aubade,
Souisses et Françoys...

(5 couplets de 12 vers; le 1er couplet est incomplet.)

La chanson : *Helas! je l'ay perdue*, etc., nous a été conservée parmi les *Chansons du XV^e siècle*, publiées par M. Gaston Paris, n° 108.

La même pièce a servi de timbre à un Noël de Lucas Le Moigne :

Chanton, je vous emprie,
Par exaltation....

(*Noëls de Lucas Le Moigne*, éd. de 1860, in-16, p. 79; *Les grans Noelz nouveaulx*; Paris, v. 1525, in-8 goth. — voy. Catal. Cigongne, n° 1288 —, fol. *Fi*; *Vieux Noëls composés en l'honneur de la naissance de Notre Seigneur, Jésus-Christ*, [publiés par M. Lemeignen], 1876, I, p. 7.)

Bibliographie.

AB. — Cette pièce est imprimée à la suite des deux précédentes.
C. — Le Roux de Lincy, II, pp. 138-140.
D. Montaiglon, *Recueil*, IX, pp. 318-320.

120. — *Chanson nouvelle faicte et composée de la prinse des Angloys qui furent amenez a Ardres; et se chante sur le chant du* Premier jour d'apvril courtoys. Juillet 1543.

Le capitaine d'Audruit,
Monsieur de Reux, fort vous regrette...
(6 couplets de 8 vers.)

L'auteur de la chanson se qualifie, dans le dernier couplet, d' « harquebusier de la porte ».

Pour le timbre, voy. le n° 90.

Bibliographie.

A. — La prise et deffaicte des Angloys par les Bretons deuant la ville de Barfleu pres la hogue au pays de Costentin, Duche de Normandie. *Nouuellement imprime a Paris. Mil cinq cens Quarante trois.* Auec conge. In-8 goth. de 4 ff. de 28 lignes à la page.

Le titre porte l'écu de France, marque d'Alain Lotrian.

Biblioth. nat., Rés. Lb^30. 93 et 93 A (deux éditions différentes).

B. — Montaiglon, *Recueil*, VII, pp. 201-203.

121. — *Le Nunc dimittis des Anglois.*

O faulx Pluton, lequel m'avez promis
Paix et amour et toute loyauté...

Cette pièce n'est pas à proprement parler une chanson; elle n'eût pas dû figurer dans le recueil de Le Roux de Lincy.

Bibliographie.

A. — Le nũc dimit || tis des angloys. — *Finis. S. l. n. d.* [1543], in-8 goth. de 4 ff., dont le 1er ne contient que les deux lignes de l'intitulé. Le v° du dernier f. est blanc.

Biblioth. nat. Rés. Y. 4457 (6).

Le libraire Baillieu a donné en 1874 une sorte de fac-similé de cette pièce, exécuté par MM. Durand à Chartres.

B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 132-136.

122. — *Chanson nouvelle de la guerre.* Fin d'octobre 1543.

Le createur du ciel et terre
Nous a monstré par ses divins effaicts...

(22 couplets de 4 vers, dont le 2e a dix syllabes et les 3 autres, huit syllabes.)

Le timbre de cette pièce n'est pas indiqué; elle devait se chanter sur le même air que les nos 95 et 96.

Bibliographie.

A. — La deffaicte || des Bourguinons et Allemans faicte || par les Francois et les deffenses tant || du camp du Roy que de Lempereur de || courir de huict iours lung sur lautre || tant quilz ayent parlemente ensemble || pour traicter la paix : par quoy le roy || par tout son royaulme a commande || faire processions generales. — [A la fin :] ¶ *Imprime par I. Lhomme. S. l. n. d.* [*Rouen*, 1543], in-8 goth. de 4 ff.

Biblioth. du château de Chantilly (Cat. Cigongne, no 2491).

B. — Montaiglon, *Recueil*, VI, 213-217.

123. — *La Deffaicte du comte Guillaume devant Luxembourg.* Décembre 1543.

1. Ou es tu, conte de Nansot,
Et toy aussi, conte Guillaume?
Chascun de vous s'est monstré sot
A vostre honte et grand diffame;
Vostre empereur vous donra blasme,
Car les François vous ont vaincus;
Vous y perdez les corps et ames
En vous rendant mortz et percus.

2. En la ville de Luxembourg,
En vostre tresmale adventure,
Vous donnastes ung assault gourd

Qui fut vostre desconfiture ;
Mais Dieu, le juge de droicture,
A permis qu'a confusion
Soit ainsi faict par forfaicture
De vostre sang effusion.

3. De voz gens, tant mortz que navrez,
Sont demourez bien douze mille,
Dont les François sont honnorez,
Car en la guerre ont ung bon stille.
Le prince de Melphes habille
Vous a prins a son trebuchet.
En cuidant prendre telle ville,
Punition telle en eschet.

4. Ralliez vous, gentilz François,
Voicy le temps qui renouvelle,
Et vous, des Normandz le franc chois,
Qu'il soit de vous bonne nouvelle.
Nautonniers, desployez la velle,
Voz nefz faictes vaguer sur mer;
Voz ennemys tous qu'on debelle,
Leur livrant un assault amer.

5. Prions Jesus, le filz de Dieu,
Qu'il nous donne paix et concorde,
Affin que puissons en tout lieu
Aller et venir sans discorde.
Chascun endroit soy se recorde
De ses biensfaictz en faictz et dictz,
A celle fin qu'il nous accorde
Qu'avoir puissions tous paradis.

Fin.

21. Melphe.

Le comte Guillaume de Fürstenberg et le comte de Nassau, pour complaire à l'empereur, avaient assailli Arlon et le mont Saint-Jean dans le pays de Luxembourg. Giovanni Caraccioli, prince de Melfi, les seigneurs de Brissac et de Dampierre, les attaquèrent à leur tour, le jour de Noël 1543, et les défirent.

Bibliographie.

La deffaicte et || destrousse du conte Guillaume de- || uant Luxembourg, faicte par les || Francois, iouxte la teneur des let- || tres cy

apres declarees. Auec la || chanson nouuelle. || *Imprime a Lyon : chez le Prince. S. d.* [1544], in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page, avec les armes de France au titre.

Biblioth. de M. le baron Henri de Rothschild (Cat., III, n° 2680).

Cat. Lignerolles, 1694, n° 2672.

124. — [*Chanson sur le prince d'Orange.*] 1544.

C'est le prince d'Orange;
Trop matin s'est levé...

(8 couplets de 6 vers.)

Bibliographie.

A. — *Bulletin de la société de l'histoire de France*, I, p. 279.

B. — Le Roux de Lincy, II, pp. 149-151.

125. — *Chanson nouvelle d'un capitaine nommé Da Nobis, sur le chant* : Si j'avois faict. 1544.

1. Voulez ouyr
Regretz d'un compaignon?
C'est Da Nobis.
On le cognoist par tout
Le royaume de France;
Lequel avoit soubz luy
Charge de cinq cents hommes
Pour garder sa personne.

2. Et, Da Nobis,
Tu es bon compaignon!
Tu as promis
Au roy de faire un don
De ta simple personne,
D'aller dela les monts,
Si le tambourin sonne,
Toy mesmes en personne.

3. Et, Da Nobis,
Pourquoy as tu promis
Au noble roy
D'aller en Lombardie?
Tu es a Abbeville;
Tiennent trois jours pour toy

Leurs poternes fermées,
Peur d'avoir assemblées.

4. « Mes bons souldars,
« Venez moy secourir;
« Voz estandartz
« Sont trestous endormys;
« Vous n'estes que carongnes;
« Vous me laissez mourir
« Icy en grand vergongne,
« Moy mesmes en personne.

5. « Rossignolet,
« Qui chante au boys joly,
« Va a Rouen,
« A ma femme, et luy dy
« Et me faictz un message
« Que je m'en vois mourir
« Et que je suis en cage :
« De ma vie n'est pas maille.

6. « A Dieu Rouen,
« La ville d'ou je suis!
« Si j'eusse cru
« Ma femme humblement
« De sa bonne doctrine,
« Je fusse a Rouen,
« Noble ville jolye :
« Me fault perdre la vie! »

7. Celuy qui fist
Ceste jolye chanson
Fut Da Nobis;
Estoit bon compaignon.
Pour la mort de sa vie
Luy convenoit mourir,
En noble compaignie,
Au marché d'Abbeville.

15. Et le. — 16. mesme. — 23. fermee. — 24. assemblee. — 53. *Il faut sans doute lire* : Pour l'amour de s'amie.

Cette chanson se rapporte au supplice de Jacques de Coucy, seigneur de Vervins, exécuté pour avoir livré Boulogne aux Anglais (14 septembre 1544).

Nous donnons ci-après l'indication d'une variante de la même pièce;

mais le présent texte paraît être le texte original. Voici en effet le premier couplet de la chanson qui servait de timbre à celle-ci :

Si j'avois fait
Amie a mon vouloir,
J'eusse bien fait
La faire demander;
J'en eusse eu ma demande,
J'en suis bien adverty;
Par plusieurs me le mande.

(*Chansons nouvelles composees sur les plaisans chans qu'on chante a present*... Lyon, 1553, in-16, fol. 35 v°; Haupt, *Französische Volkslieder*, 1877, p. 146).

Nous n'avons ici que 7 vers; mais il est probable que le dernier vers était bissé, en sorte que nos paroles s'appliquaient parfaitement à la mélodie en ne chantant le 8e vers qu'une fois.

Dans la variante, les couplets ont également 8 vers, mais le 8e vers a 8 syllabes, ce qui implique une modification de la mélodie.

La chanson *Si j'avois faict* semble avoir eu quelque succès; elle servit de timbre aux pièces suivantes :

1. Si j'avois faict
Demande a mon vouloir...

(*Chansons nouvellement composees*... 1548, 20e pièce, fol. *Dv* de la réimpression; — *Recueil de plusieurs chansons divisé en trois parties*... A Lyon, par Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557, in-16, p. 101; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons nouvelles, tant musicalles que rustiques*... A Paris, chez la veufve Nicolas Buffet, 1557, in-16, fol. 26; — *Recueil de plusieurs chansons tant musicales que rurales*... A Lyon, par Amboise Du Rosne, 1567, in-16, fol. 27; — Haupt, *Französische Volkslieder*, p. 148.)

2. Une adaptation spirituelle de la même pièce, qui commence par les mêmes vers, se trouve dans le *Recueil de plusieurs chansons spirituelles, tant vieilles que nouvelles*... 1555, p. 75 (voy. *Le Chansonnier huguenot*, p. 444); dans les *Chansons spirituelles à l'honneur de Dieu* [Genève], pour la vefve de Jean Durant, 1596, p. 94, etc.

3. Si j'avois faict
Larmes à mon desir...

La France se complainct de la mort de son roy. Voy. *Le quatriesme Livre de plusieurs belles chansons nouvelles*... A Paris, chez la veufve

N. Buffet, 1559, in-16, fol. *Bij*, 8e pièce; — *Troisiesme Livre du Recueil des chansons...* A Paris, chez Claude de Monstre-œil, 1579, in-16.

Les couplets de ces trois chansons ont 7 vers comme le couplet reproduit ci-dessus.

Bibliographie.

Chansons || nouvellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 67), 18e pièce, fol. *Ciij* de la réimpression de 1869.

125 *bis*. — *Chanson nouvelle de Da Nobis, sur le chant* : Si j'avois faict :

Et Da Nobis,
Tu es bon compagnon...

(6 couplets de 8 vers dont le 1er vers et le 3e ont 4 syllabes, le dernier vers, 8 syllabes, et les autres, 6.)

Cette pièce est une variante de la précédente. Nous avons fait observer que, non seulement le texte a été altéré, mais que la mélodie elle-même a été modifiée en raison du dernier vers, qui compte huit syllabes.

Nous ne savons pourquoi L. Du Bois, Le Roux de Lincy et Paul Lacroix ont reproduit cette variante de préférence à la chanson originale. De plus, aucun de ces auteurs n'a donné le dernier couplet :

6. Celui qui fist
Ceste jolye chanson
Fut Da Nobis,
Luy et ses compaignons,
Pendant qu'estoit en vie,
Regrettant a mourir,
Pour l'amour de s'amie,
Helas! pour l'amour de s'amie.

Bibliographie.

A. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 6), 38e pièce, fol. *Hi* de la réimpression de 1869.

B. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles, tant musicalles que ru- || stiques, recueillies des plus || belles et plus facecieu- || ses qu'on a sceu || choisir. || Augmentez de plusieurs belles chansons || nouuelles non encore imprimees || iusques a present. || *A Paris*,

|| *Chez la veufue Nicolas Buffet, pres le College de Reims.* || 1557, in-16 de 96 ff. chiffr., fol. 42.

(Biblioth. munic. de Francfort-sur-Mein, *Auct. gall. Coll.*, 502; Biblioth. imp. de Vienne.)

C. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, publiés par Louis Du Bois; *Caen*, 1821, in-8, p. 203.

D. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx... Nouvelle édition revue et publiée par P. L. [Paul Lacroix] Jacob. *Paris, Ad. Delahays*, 1858, in-16, p. 233.

126. — *Chansonnette nouvelle des regretz des Galiotz et Provenceaulx qui sont partis de devant la ville de Rouen; qui se chante sur le chant* :-Et, Da Nobis. 1545.

A Dieu, Rouen,
Et les filles aussi...

(7 couplets de 8 vers, dont le 1er vers et le 3e ont 4 syllabes, le dernier vers, 8 syllabes, et les autres 6.)

Cette pièce, composée par un « cuysinier en gallère », originaire de Lyon, se rapporte aux armements maritimes que François Ier fit faire à Rouen en 1545. C'est à tort que M. Le Roux de Lincy la date de 1540.

On remarquera que la pièce qui sert de timbre à celle-ci n'est pas la chanson de Da Nobis que nous croyons être la forme originale, mais la variante.

Bibliographie.

A. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 67), 11e pièce, fol. *Bvj* v° de la réimpression de 1869.

B. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *Paris*, 1557 (voy. le n° 125 *bis*), fol. 19 v°.

C. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, etc., publiés par Louis Du Bois, 1821, p. 199.

D. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx... Nouvelle édition revue... par P. L. [Paul Lacroix] Jacob, 1858, p. 238.

E. — Le Roux de Lincy, II, pp. 128-130.

127. — *Chanson nouvelle des dames de Rouen.* 1545.

1. Que voulez-vous sçavoir
Des dames de Rouen?
Elles vont aux galeres

Deux a deux devisant;
Elles s'en vont simplement
Parlant de leurs amours.
Les dames de Rouen
Triomphent tous les jours.

Les dames de Rouen
Triomphent tous les jours;
Elles vont aux galeres
Parlant de leurs amours

2. Si vous voulez sçavoir
Les dames que ce sont?
Madame Jaqueline,
Chascun sçait bien son nom,
A ma grand fantaisie :
C'est l'amye des patrons.
Les dames de Rouen
Triomphent tous les jours.

Les dames, etc.

3. Madame Jaqueline,
Las! vous avez grant tort
D'aller en la galere,
Dansant toujours le trot.
Vous dansez des *Sonnettes*
Et aussi des *Bouffons*[1],
Et puis tout en après
On l'abille en garson.

Les dames, etc.

4. Le patron Jemerye
Il est bien abusé
De s'amye Jaqueline,
Qu'il avait tant aymée;
Il la pensoit avoir
Du soir a son coucher;
Mais le patron Jeresme
L'avoit a son costé.

Les dames, etc.

5. Mes dames de Rouen,
Las! vous avez grant tort;

1. Les *Sonnettes* et les *Bouffons* sont les timbres de deux branles.

Je vous prie humblement
Qu'ayez un peu de port.
Si les dames de France
Ou celles d'Orleans
En sçavent la ventance,
Feront semblablement.

Les dames, etc.

6. Qui fit la chansonnette
Fut un gentil galant
Venant de La Rochelle.
N'avoit pas cinq cens francs,
Pas dix escus pour vivre.
Par quoy chantons trestous :
Les dames de Rouen
Triomphent en amours.

Les dames, etc.

Fin.

3, 11. Elles sen vont.

Cette chanson se rapporte, comme la précédente, aux armements faits à Rouen en 1545. Il est probable que l'aventure de dame Jacqueline avait fait quelque bruit dans la ville.

Bibliographie.

A. — Chansons || nouuellement composees sur plusieurs || chants, tant de Musique que Rus- || tique... 1548 (voy. le n° 67) 12e piece, fol. *Cij* de la réimpression de 1869.

B. — Le || Recueil de toutes sor- || tes de Chansons || nouuelles... *Paris*, 1557 (voy. le n° 125 *bis*), fol. 20 v°.

C. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, publiés par Louis Du Bois, 1821, p. 205.

D. — Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx. Nouvelle édition revue... par P. L. [Paul Lacroix] Jacob, 1858, p. 241.

128. — *Chanson lamentable sur le chant* : O combien est heureuse.... 1545.

Voyez la grand'offense
Faite par les meschans...

(13 couplets de 6 vers.)

Cette pièce est une complainte inspirée par l'effroyable destruction des villages de Mérindol et de Cabrières. Le massacre, qui a marqué d'un sanglant stigmate les noms du président Meynier d'Oppède et du cardinal de Tournon, eut lieu au mois d'avril 1555. Les détails en sont trop connus pour que nous ayons besoin de les rappeler.

Le timbre de la complainte est une chanson souvent citée de Mellin de Saint-Gelais :

O combien est heureuse
La peine de celer...

(Éd. Blanchemain, I, p. 66.)

Les couplets de Saint-Gelais ont été reproduits dans un grand nombre de recueils du XVI[e] siècle. Jean Chardavoine nous en a conservé la mélodie dans son *Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*, éd. de 1588, fol. 117.

On chantait sur le même air :

1. La bonté et clemence
Du Seigneur veux chanter...

(*Recueil de plusieurs chansons spirituelles... [par Mathieu Malingre]*, 1555, p. 257; *Chansons spirituelles à l'honneur de Dieu*, 1596, p. 419.)

2. La langue envenimée
D'un envieux maudit...

(*Ibid.*, 1555, p. 103; — 1596, p. 114.)

3. L'ardeur qui me tourmente
M'a sceu si bien dompter...

(*Recueil et Eslite de plusieurs belles chansons joyeuses... colligées des plus excellents poëtes françois par J. W[aesberge]*; Anvers, chez Jean Waesberge, 1576, in-12, fol. 114; — *L'Excellence des chansons les plus joyeuses et recreatives composées de ce temps...* Lyon, par Benoist Rigaud, 1584, in-16, fol. 65.)

4. Mon Dieu, fais par ta grace
Nos cœurs illuminer...

(*Le Recueil de toutes sortes de chansons nouvelles...* Paris, veufve Nicolas Buffet, 1557, in-16, fol. 95 v°.)

5. O combien est heureuse...

(*Recueil de plusieurs chansons spirituelles [publié par Mathieu Malingre]*, 1555, p. 62 Voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 444.)

6. O combien fut heureuse
La Vierge quand receut...

(Nicolas Denisot, *Noëls*, 1545, n° 1; réimpression de 1847, p. 13.)

7. Trop soudaine aliance
Ne peut longtemps durer...

(*Ample Recueil des chansons, tant amoureuses, rustiques, musicales, que autres...*; Lyon, par Benoist Rigaud, 1582, in-16, fol. 46.)

Bibliographie.

A. — Recueil de plusieurs chansons spirituelles tant vieilles que nouuelles, auec le chant sur chascune, afin que le Chrestien se puisse esiouir en son Dieu & l'honorer : au lieu que les infidelles le deshonorent par leurs chansons mondaines & impudiques. M. D. LV [1555]. *S. l.*, in-16 de 269 pp., p. 190.

B. — *Le Chansonnier huguenot*, 1871, pp. 341-345.

129. — *Chanson sur le chant de* : O cruaulté logée en grand beaulté, etc., *Description de l'exterieure beaulté et pompe papalle, et de sa chute future.* Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

1. O grand beaulté, qui loges cruaulté,
O cruaulté logée en grande beaulté,
Quand soubz habits si tresbeaux sentiras
Que l'on congnoit ta grand desloyaulté,
Plus pere sainct, je croy, ne te diras! (Matt., 23 a.)

2. Quand les lacquais qui ton corps ont porté
Et tes mignons, tant pleins de braveté,
Te laisseront, et que plus ne voirras
Des cardinaulx assis à ton costé,
Plus pere sainct, je croy, ne te diras. 10 (Luc, 20 g.)

3. Quand tes pardons, qui nous ont tant cousté,
Ne courront plus, et te sera osté
Terres, pays, thresors et ce qu'auras,
Comme sainct Jean en son livre a cothé, (Apo., 18.)
Plus pere sainct, je croy, ne te diras.

4. Prince rommain, a tort *pater sancte*,
En brief de temps, tu seras absenté,
Et de ton hault au plus bas tomberas.

Lors, te voyant de tous poinctz debouté, (II Thes., 2 abc.)
Plus pere sainct, je croy, ne te diras. (Apo. 19 d.)

Le recueil d'Eustorg de Beaulieu ne contient qu'un petit nombre de pièces pouvant être considérées comme des chants historiques : ce sont celles qui sont dirigées contre le pape. Nous croyons pouvoir en citer quelques-unes.

Le timbre de la présente chanson est emprunté à Clément Marot (éd. Jannet, II, p. 189). La chanson :

O cruauté logée en grant beaulté,
O grant beaulté qui loges cruaulté...

se trouve déjà, mise en musique par Claudin de Sermisy, dans les *Trente et sept chansons musicales a quatre parties* (Paris, par Pierre Attaingnant, mars 1532, n. s., in-4 obl.), fol. 3 v°, et, accompagnée d'une mélodie de Clément Jannequin, dans le *Cinquiesme Livre contenant XXV chansons* (Paris, Pierre Attaingnant et Hubert Jullet, 1540, in-4 obl.), fol. 14. Voy. Eitner, *Bibliographie*, pp. 855 et 645.

Bibliographie.

Chrestienne || Resiouyssance. || Composée par Eustorg de Beaulieu, || natif de la ville de Beaulieu : au bas || pays de Lymosin. || Iadis Prestre, Musi- || cien & Organiste : en la faulce E- || glise Papistique, & despuis, par || la misericorde de Dieu, Mi || nistre Euangelique : en || la vraye Eglise de || Iesus Christ. || Chantez à l'Eternel Chanson nouuelle, || & que sa louange soit ouye en la || Congregation des fidelles. || Psal. 149. || 1546. || *Le 12. d'Aougst. S. l.* [*Genève*], in-8 de 8 ff. lim.. 227 [*lis.* 229] pp. et 5 ff.

Le f. qui suit le titre contient, au r°, un quatrain de Guillaume Gueroult, « poete natif de Rouen », et un quatrain de l'auteur. Au v° est indiquée la division du volume. La première partie contient 160 chansons (dont M. Bordier a donné la table sommaire dans *Le Chansonnier huguenot*, II, pp. 432-439); la seconde est occupée par « aulcunes aultres matieres joyeuses et vertueuses ».

Les 5 ff. qui viennent ensuite sont remplis par une épître (en prose) « A tous ceulx et celles qui parmy tous peuples et nations de la terre se disent croire en Jesus Christ ». Cette épître a été réimprimée dans *Le Chansonnier huguenot*, II, pp. 428-432.

Au 8e f. lim. sont trois petites pièces d'Eustorg de Beaulieu.

Les chansons chrétiennes (pp. 1-167) sont pour la plupart des adaptations de chansons profanes. Le poète avertit (p. 90, cotée 91) qu'il a composé les mélodies des trente-neuf chansons qui suivent (nos 102-140), et il ajoute qu'il espère pouvoir, s'il trouve un imprimeur commode, les communiquer à toute l'Eglise.

Les pièces qui composent la seconde partie ont presque toutes un intérêt historique, mais ce ne sont pas des chansons. On y trouve la *Coppie de l'instrument et memorial de la perte du dieu des freres Jacoppins de Lyon* (2 juillet 1536), p. 170; l'*Epitaphe de Pierre de Cornibus*, p. 175; *Le Dieu gard de l'autheur a la ville et aux citoyens de Geneve, la premiere fois qu'il y veint* (1er mai 1537), p. 178; des vers sur Claude Fiwa, p. 183; sur Pierre Giron, p. 184; sur Richard Du Bois, *ibid.*; sur Françoys de Bonyvard, p. 185; sur Niclaus von Wattenwil, p. 186; sur Roudolf de Diesbach, p. 187; sur Hans Cotter, p. 186 (= 188); sur Wolffgang de Erlach, *ibid.*; sur Hans von Erlach, p. 187 (= 189); sur A. Zebedée, p. 190; sur T. Malingre, *ibid.*; sur Marti[n] Crum, p. 191; sur J. Yvoire, p. 191; sur G. Calesi, *ibid.*; sur A. Froument p. 192; sur Marguerite de Bourbon, *ibid.*; sur Legier Du Four, p, 193; sur la cité de Genève, p. 194 (cotée 190); à Marguerite de France, fille du roi, p. 195; à Marguerite de Saint-Simon en Saintonge, jadis écolière de l'auteur, p. 198; à Clément Marot, pp. 204, 207.

Aux pp. 215 (cotée 187)-226 est une pièce en prose : *La generalle Croisade, anciennement donnée et despuis nouvellement confirmée par nostre sainct pere; avec plusieurs grands privileges, pardons, etc.*

Le v° de la p. 227 et les 4 ff. qui suivent contiennent la *Table*.

Le dernier f. est occupé, au r°, par les *Faultes d'imprimerie obmises à corriger*. Le v° en est blanc.

La présente chanson est le n° 20, p. 17.

Biblioth. imp. de Vienne. — Biblioth. du château de Chantilly (exemplaire provenant d'une vente faite par les frères Tross en 1867).

130. — *Chanson sur le chant de* : En attendant le languir me tourmente. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

1. En attendant le languir me tormente.
   Est ce bien faict qu'un prince ne consente
   Les faictz de Christ estre à tous relatez
   Et en commun lengage translatez, (Act. 2 a b. — I. Cor. 14.)
   Comme Dieu veult et l'Escripture chante? (5 Act.)

2. Je ne croy point qu'un tel prince ne sente
   Quelque malheur et que Dieu ne l'absente
   De plus regner, veu ses ferocitez,
   Tant qu'il perdra ses villes et citez
   Et sera mis dehors par main puissante. (Dan., 4 fg.)

3. Mais n'est ce pas une chose meschante
   Qu'un batelleur ou sourcier qui enchante (Levi., 19 f.)
   Soit escouté en ses dicts mal fondez,

Et soit permis tenir cartes et dez (Psal. 78.)
Plus que les loix que Dieu seul nous presente! (Josué, 1 b.)

Nous n'entreprendrons pas d'exposer les mesures prises par la Sorbonne et par François Ier contre les traductions françaises de la Bible. Les historiens de la Réforme les ont fait connaître et les chansons du temps contiennent l'écho de l'indignation causée par une défense aussi monstrueuse. Henri Estienne, racontant dans son *Apologie pour Herodote* « comment nos predecesseurs se sont laissés oster ou falsifier la sainte Escriture », cite le début d'une chanson, faite, dit-il, en 1544, et qui doit être rapprochée de la nôtre :

Vous perdez temps de me vouloir defendre
D'estudier en la saincte Escriture :
Plus m'en blasmez, plus m'en voulez reprendre,
Plus m'esjouit, plus me plaist la lecture... [1].

La chanson d'Eustorg de Baulieu vise directement François Ier, à qui sont prédits les malheurs les plus sinistres. La mort du roi, arrivée l'année suivante, n'amena malheureusement pas la fin des persécutions.

La chanson dont Eustorg a reproduit le timbre ne semble pas avoir été très répandue; nous ne l'avons rencontrée dans aucun des recueils que nous avons eus entre les mains.

Bibliographie.

Chrestienne resjouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 22, n° 27.

131. — *Chanson sur le chant de* : C'est à grand tort que moy, paouvrette, endure. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

C'est a grand tort que maint peuple murmure
Contre Luther, pour ce qu'a sa venue...
(3 couplets de 4 vers de dix syllabes.)

1. *Apologie*, éd. Ristelhuber, II, p. 152.

La chanson est antérieure à la date indiquée par Estienne. Elle avait été imprimée, dès 1540, dans la ville d'Agen, à la suite de *La Françoyse chrestienne* (voy. A. Claudin, *Le premier livre imprimé à Agen*, extr. de la *Revue de l'Agenais*, 1894, p. 6).

Le timbre original est emprunté à Clément Marot (éd. Jannet, II, p. 192). Il a servi pour plusieurs chansons :

1. Vous perdez temps de mespriser l'Eglise,
Gens qui voulez divertir ma creance...

Par frère Legier Bon Temps.
(*Troisiesme Livre du Recueil des chansons*; à Paris, chez Claude de Montre-œil, 1579, in-16, fol. 52 v°.)

2. Vous perdez temps, gent maligne et rebele,
D'ainsi vouloir contre Dieu entreprendre...

(*Chansons spirituelles*, 1569, n° 112 (voy. *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 466); *Chansons spirituelles*, 1596, p. 224.)

Eustorg de Beaulieu fait en ces quelques vers une apologie de Luther.

La chanson dont il a emprunté le timbre commençait ainsi :

C'est a grand tort que moy, povrette, endure,
Et que je suis de si trescourt tenue...

On la trouve dans les *Trente et quatre Chansons musicales a quatre parties*, imprimées à Paris, par Pierre Attaignant, au mois de janvier 1529 (n. s.), fol. 15. On la rencontre plus tard, dans d'autres recueils, avec des mélodies de Clemens non Papa et de Josquin Baston (voy. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke*, pp. 471 et 401). Elle est citée, en 1538, dans *Le Disciple de Pantagruel*, autrement dit *La Navigation du compaignon à la bouteille* (p. 39 de la réimpression de 1867).

Le même timbre a été suivi dans une chanson protestante qui commence ainsi :

C'est à grand tort que moy, messe, tant dure,
Et que je soye pour si bonne tenue...

(*Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 134-136.)

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resjouyssance...., 1546 (voy. le n° 129), p. 55, n° 71.

B. — *Le Chansonnier huguenot*, 1871, I, p. 105.

132. — *Chanson sur le chant de :*

Touchez nous l'antiquaille,
Et nous la danserons, etc.

Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

Preschez leur rien qui vaille
Et ils nous brusleront.
Le pape et cardinaulx
Font des esdicts nouveaulx...

(8 couplets de 4 vers et un refrain de 2 vers.)

Cette pièce, comme le n° 129, est une invective contre le pape.

La ronde de l'antiquaille, à laquelle Rabelais fait allusion (éd. Jannet, II, p. 117), est citée aussi, en 1538, dans *La Navigation du compaignon à la bouteille* (réimpression, p. 40). Elle servait de timbre à une autre satire contre le pape :

Le pape et les siens tous,
C'est un troupeau de loups...

(*Le Chansonnier huguenot*, I, p. 129.)

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resjouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 85, n° 100.

B. — *Le Chansonnier huguenot*, 1871, I, pp. 124-126.

133. — *Chanson sur le chant de* : Plaisant Bordeaux, noble et royal domaine. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

1. Plaisant Bordeaux, noble et royal domaine,
Du grand honneur qu'aux ydolles as faict (Dan., 4 f.)
Crie mercy à Dieu, seul tout parfaict,
Affin qu'un jour tu n'encoures sa hayne. (Ebr., 10 f.)

2. Lorsqu'il tiendra sa grand court souveraine, (Mat., 25 cd.)
Chascun verra plainement ton meffaict.
Je te pry donc que de ton grand forfaict
Soys repentant de pensée humble et saine. (Luc, 3 abcd.)

3. Regarde bien si l'Eglise rommaine
Te peult saulver, ou si Christ par effect, (Apo., 18.)
T'a rachapté et pour toy satisfaict,
Ce qui est vray et chose trescertaine. (I. Tim., 26.)

Eustorg de Beaulieu avait habité pendant un certain temps Bordeaux, où il avait soutenu un procès contre sa mère et contre ses frères, et où il avait fait imprimer à plusieurs reprises *Les Gestes des solliciteurs*[1]. Dans une de ces chansons il censure vivement les religieuses de la Guyenne :

Les nonnains de Bordeaux
Font des petits moyneaulx.

(*Le Chansonnier protestant*, I, p. 126.)

Nous avouons ne pas connaître la pièce originale que le poète a transformée en cantique.

Bibliographie.

Chrestienne Resjouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 97.

1. Voy. *Catal. Rothschild*, I, n° 518 et 519.

134. — *Chanson sur le chant de* : Paix là! Sus, ho là! Paix là, etc.[1]. Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

Paix là! Sus, ho là! Paix là!
Escoutez que je vueil dire. (Isa., 1, 2.)

1. J'ay ouy à ce matin
Le sainct Evangile lire,
Duquel parle tant Martin,
Disant qu'il nous doibt souffire. (II Ti. 3 d.)
Paix là! Sus, ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là, Sus, ho là! Paix là, etc.

2. Du quel parle tant Martin (surnommé Luther),
Disant qu'il nous doibt souffire.
Le pape estoit trop enclin
A Jesus Christ contredire.
Paix là! Sus, ho là! Paix là! (Dan. 8 fg.)
Car cecy n'est pas pour rire. (Apoca., 13)

Paix là, Sus, ho là, etc.

3. Le pape estoit trop enclin
A Jesus Christ contredire;
Pour ce vient il a declin,
Comme sainct Paul veint predire. (II Thes., 2 abc.)
Paix là! Sus, ho là! Paix là! (II Tim, 3 abc.)
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là! etc.

4. Pour ce vient il a declin,
Comme sainct Paul veint predire.
O que Satan fut bien fin (II Cor., 11 cd.)
Quand il le veint introduire!
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là! Paix là, etc.

1. On lit en manchette, dans le recueil de 1546 : *Chante ceste par deux, aussi si tu veulx.* Des chiffres placés en marge indiquent la division des couplets entre les deux voix. Les deux premiers vers sont accompagnés du n° 2 et les autres du n° 1.

5. O que Satan fut bien fin
Quand il le veint introduire,
Et tant de prestres sans fin (Act., 20 f.)
Qui ne nous faisoyent que nuire. (Rom., 16 c.)
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là, etc.

6. Et tant de prestres sans fin
Qui ne nous faisoyent que nuire.
La moynaille d'Augustin
Faisoit gaillard son pot cuyre. (Phili., 3 d.)
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là, etc.

7. La moynaille d'Augustin
Faisoit gaillard son pot cuyre;
Celle de Thomas d'Acquin
Faisoit rage de seduire. (II Pier., 2.)
Paix là! Sus ho là! Paix là!
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là, etc.

8. Celle de Thomas d'Acquin
Faisoit rage de seduire;
Mais Françoys, ce franc touppin,
Sçavoit mieulx les gens induire.
Paix là! Sus ho là! paix là! (Jude, 1.)
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus ho là! etc.

9. Mais Françoys, ce franc touppin,
Sçavoit mieulx les gens induire
Que carme ne celestin,
Ne caphard qu'on sceust eslire.
Paix là! Sus ho là! Paix là! (Matth., 23.)
Car cecy n'est pas pour rire.

Paix là! Sus holà, etc.

Nous n'avons pas retrouvé la chanson qui servait de timbre à celle-ci.

Bibliographie.

Chrestienne Resjouyssance... 1546 (voy. le n° 129), n° 133, p. 118.

135. — *Chanson sur le chant de :*

Te remues tu,
Te remues tu, gentil fillette, etc.

Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

Dormoys tu,
Dormoys tu, dy, grosse beste,
Dormoys tu?

(7 couplets de 4 vers, plus le refrain.)

Voici encore une satire contre le pape.

Le volume d'Eustorg de Beaulieu en contient plusieurs autres que nous devons renoncer à citer, bien qu'elles dussent peut-être figurer dans un recueil de chants historiques.

La chanson dont Eustorg a emprunté le timbre commençait ainsi :

A Paris a troys fillettes.
Te remu tu, gentil garsette?...

On la trouve, avec une mélodie de Jacques Godebrie, dit Jacotin, dans les *Trente huyt Chansons musicales a quatre parties* (Paris, Pierre Attaingnant, 1529, in-4), fol. 7.

Les paroles de notre poète ne reproduisent qu'imparfaitement la coupe de la chanson primitive; mais il sollicite lui-même (p. 114) l'indulgence du public pour un certain nombre de pièces « defectueuses en vraye mesure poëtique ».

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resiouyssance..., 1546 (voy. le n° 129), p. 123, n° 135.
B. — *Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 127-128.

136. — *Chanson sur le chant :*

Dictes que c'est du mal, m'amye,
Dictes que c'est du mal des dentz, etc.

Par Eustorg de Beaulieu. 1546.

C'est la prestaille et moinerie
Laquelle abuse tant de gens.

S'on ne veult qu'on estudie
La saincte Escriture, emplye
De divins enseignements...

(18 couplets de 3 vers, plus le refrain.)

Eustorg combat ici non seulement le pape, mais les prêtres et les moines. Il faut rapprocher les attaques auxquelles il se livre contre ceux qui ne veulent pas permettre l'étude de la Bible, de la pièce citée sous le n° 130.

La chanson : *Dictes que c'est du mal*, etc., figure dans les recueils suivants : *Plusieurs belles chansons nouvelles* (Paris, Alain Lotrian, 1543, in-8 goth.), fol. 32; — *Chansons nouvellement composées* (Paris, Jehan Bonfons, 1548, in-8 goth.), n° 59; — *Le Recueil de toutes sortes de chansons* (Paris, veufve Nicolas Buffet, 1557, in-16), fol. 54.

Bibliographie.

A. — Chrestienne Resiouyssance... 1546 (voy. le n° 129), p. 150, n° 153.
B. — *Le Chansonnier huguenot*, I, pp. 169-173.

137. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur les regrets du trespassement du treschretien roy de France, sur le chant :* Faulce trahison. 31 mars 1547.

1. Francc, aussi la Picardie,
Tu dois bien pleurer et gemir
D'avoir perdu un si hault prince,
Le noble roy des Fleurs de Lys.
C'estoit François, premier du nom,
Qui partout avoit grand renom.
Prions Jesus trestous ensemble
Qu'a son ame face pardon.

2. Quand le tresnoble roy de France
Sentit la mort qui le pressoit,
Faisant regretz a grand puissance,
Son ame a Dieu recommandoit,
Disant a Dieu a son lignage,
Premier a son filz le daulphin,
Sans oublier sa noble fille,
Marguerite des Fleurs de Lys.

3. De rechef il dist au daulphin :
« A Dieu, mon fils et mon amy.

» Je vous prie tant que je puis,
» Gardez l'honneur de Jesuchrist,
» Tenez en paix votre pays :
» Ainsi vous vivrez longuement.
» Faictes justice, je vous prie,
» Autant aux petitz comme aux grans. »

4. « A Dieu, ma fille Marguerite,
» M'amye et mon cher enfant.
» Les regretz que j'ay de mourir,
» Ce n'est que de vous seulement,
» Que ne vous ay en mon vivant
» Mariee a vostre plaisir. »
Voila tous les piteuz regretz
Que le roy avoit a mourir.

5. « A Dieu, m'amye Alienor,
» Sœur de l'empereur des Romains.
» Quand je vous prins pour mon espouse,
» Je fismes paix à tous humains.
» Je prie au roy souverain,
» C'est Jesuchrist, le roy des roys,
» Qu'il vous doint treslonguement vivre
» En paix avecques les François! »

6. Quand le tresnoble roy de France
Rendit a Dieu son esperit,
Vous eussiez vu le bon daulphin
Souspirer, plorer et gemir,
Disant : « Mon pere et mon amy,
» Voicy tresdur departement.
» Las! je n'ay plus pere ne mere :
» Plus ne sommes que deux enfants. »

7. Dedans le chasteau Rambouillet
Le roy François si trespassit.
Prions Jesus que sa pauvre ame
Soit en repos en paradis.
Or prions Dieu pour son doulx filz
Que de mal le vueille garder;
Par quoy chantons a haulte voix :
« Vive Henry, roy des François! »

Fin.

42. esprit. — 49. de Rambouillet.

Cette touchante complainte offre le caractère de la poésie populaire. Les vers n'ont de rime ou d'assonance que de deux en deux, et cette règle n'est même pas régulièrement observée.

La chanson : *Faulce trahison, etc.*, dont nous n'avons pas retrouvé le texte, servait de timbre à un noël commençant ainsi :

Noel pour l'amour de Marie
Nous chanterons joyeusement...

(H. Lemeignen, *Vieux Noëls*, 1876, I, p. 38.)

Le recueil que nous venons de citer contient (III, n° 8) une mélodie dont nous ne pouvons garantir l'authenticité.

Une complainte sur la mort de Henri II, dont nous parlerons plus loin, fut chantée sur le même air.

Bibliographie.

A. — Chansons nouuellement composees..., 1548 (voy. le n° 66), fol. *Ev* v° de la réimpression de 1869.

B. — *L'Amateur d'autographes*, 1873, XI, n° 240, avec une notice de M. Tricotel.

Additions et Corrections.

Nous sommes arrivé à la mort de François Ier, c'est-à-dire presque à la moitié du XVIe siècle. Nous ne croyons pas devoir attendre la fin de ce travail pour y faire quelques rectifications.

Nous citerons aussi diverses pièces qui nous ont échappé et qui devraient être intercalées dans les précédentes.

3 *a*. — *Chanson des galiotz*. 1507.

Sy je suis triste et plain d'ennuy,
Nul ne s'en doit esmerveiller...

(4 couplets de 8 vers, dont le 6e n'a que quatre syllables.)

Cette pièce est une complainte faite par un galérien qui espérait être remis en liberté après avoir subi sa peine, et surtout au moment où le roi rentrait en France. Elle nous paraît avoir été composée en 1507, au moment où Louis XII revenait de son expédition contre Gênes, expédition à laquelle Prigent de Bidoux (cité au v. 22) avait pris une grande part.

La chanson de 1507 ouvre la série à laquelle appartiennent les pièces étudiées sous les nos 9 (v. 1513), 53 (v. 1525) et 62 (1530).

Bibliographie.

A. — Sensuyuent VIII belles chansons nouuelles... (recueil réimprimé par Durand frères, à Chartres, en 1874), n° 6.

B. — Montaiglon, *Recueil de Poësies françoises*, VIII, pp. 315-317.

4. — Le second vers de la chanson doit se lire ainsi :

Qui plus infait estoit qu'un [mauldict] chien.

5. — M. H. Hauser, professeur à l'Université de Clermont, nous fait observer que la chanson :

Vive France et son alliance.

dut être composée en 1525, pendant la captivité de François Ier. On lit en effet, sous cette date, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* :

« *Item* aussi fut defendu, sans faire cry public, aux maistres des basses escoles de ne souffrir chanter par les rues les petis enfans allans et venans de l'escole : *Vive France ne son alliance*, ne faire roy a escolle[1]. »

L'observation de M. Hauser est très importante, parce qu'elle permet de déterminer avec plus de précision la date de *La Farce de Calbain*. Cette pièce, que l'on attribue d'ordinaire au règne de Louis XII, doit appartenir au règne de François Ier.

9. — A la ligne 7 des notes qui suivent la chanson, *lisez :* Du Bellay.

Dans la *Bibliographie*, article E, ligne 2, *lisez* : 1543.

15. — Ajoutez à la Bibliographie :

E. — Montaiglon, *Recueil de Poësies franç.*, VIII, pp. 317-318.

19. — Ligne 3, *lisez* : Giorgio.

36 *a*. — *Chanson sur Antoine de La Marck, abbé de Beaulieu*. 1523.

O maistre Antoine de Beaulieu,
Tu te disois fils de la Marche...

Ou :

Messire Anthoine de Beaulieu...

Nous avons parlé incidemment de cette pièce, qui a servi de timbre aux trois chansons suivantes :

1. *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François premier*, publié par Ludovic Lalanne, 1854, p. 233.

1° De Suze nous sommes partis
Cinq enseignes de compaignie... 1536.
(Voy. notre n° 72.)

2° Therouenne, noble cité.
Pour le roy ville de frontiere... 1537.
(Voy. notre n° 91.)

3° Vive le noble roy Françoys
Avecques sa bonne alliance... 1538.
(Voy. notre n° 98.)

Il nous suffit de renvoyer à la note qui accompagne le n° 72.

36 *b*. — *Lamentation et Complaincte, par maniere de chanson, de la mort du bon Bayard; faicte par les adventuriers au retour de Lombardie, après sa mort.* 30 avril 1524.

1. Aydez moy tous a plaindre,
Povres adventuriers,
Sans point vous vouloir faindre,
Ung si noble pilier.
Le vaillant chevalier,
Il pensoit nuyt et jour,
Car dedans ung millier
Ung tel n'avoit en armes.

2. Le jour de sainct Eutrope,
Bayard, noble seigneur,
Aux ennemys en trope,
Il monstra sa valeur;
C'estoit par la faveur
De la faulce canaille
Dont luy vint le malheur.
Maudict soit la bataille!

3. Plorez, plorez, gensdarmes
A chéval et a pied!
C'estoit le singulier
Dessus tous les gens d'armes;
Il a tenu bon pied
Sans faire au roy tort,
Dont a luy fut le pis,
Car gaigné a la mort.

4. Ne vous en venist pis,
Car (?) jamais d'homme d'armes
Comme pourroit bailler
Aux gens du roy secours.
Adonc il print le cours
Contre ses ennemys,
Dont ses jours en sont cours,
Vous voyez, mes amys.

5. Ha, povre Daulphiné,
Tu peulx bien dire : « Helas! »
Avant qu'il soit finé
Tu en seras bien las.
Tu as perdu ton soulas
Et encor de rechief
Tu peulx bien dire : « Helas! »
Il te coustera cher.

8. *Impr.* en larmes. — 11. Voyant les ennemys. — 16. Mauldicte. — 20. Sur tous. — 24. *Dans l'édition que nous avons sous les yeux, celle de Paris, « en la rue neufve nostre Dame a l'ensigne de saint Jehan Baptiste », le vingt-quatrième vers est placé le cinquième* — 33. *Même édition :* encore.

Bibliographie.

A. — Les Gestes, ensemble la vie du preux cheualier Bayard... Champier (pour les diverses éditions, voy. Brunet, I, col. 1773-1775), fol. *Oiiij* v° de l'édition de Paris, à l'enseigne saint Jehan Baptiste, v. 1530, in-4 goth.

B. — Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, 1re série, II, p. 197.

36 *c.* — [*Chanson sur le connétable de Bourbon qui voulut prendre Marseille.*] 1524.

Quand Bourbon vit Marseille
Il a dict a ses gens...

(6 couplets de 4 vers.)

Le siège de Marseille dura du 19 août au 28 septembre 1524. Le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire, qui pensaient entrer facilement dans la ville, durent se retirer devant l'attitude héroïque des habitants.

Chansonnier Maurepas, tome Ier (Biblioth. nat., ms. franç. 12616, p. 11). — Brantôme, éd. Lalanne, III, 195; éd. Mérimée et Lacour, IV, p. 19. Le Roux de Lincy, II, 96-97.

55. — Première ligne de la chanson, *lisez* :

Helas, Bourbon, comment as tu pencé...

55 *a*. — [*Chanson sur la mort du connétable de Bourbon.*] 1527.

Bourbon a grant puissance...

Cette pièce est citée comme timbre de la chanson :

Au fond de ma pensée...,

qui fut condamnée comme hérétique par l'inquisiteur de Toulouse, entre 1540 et 1549. Voy. Bordier, *Le Chansonnier huguenot*, II, p. 427.

55 *b*. — *Chanson sur la mort du connétable de Bourbon.* 1527.

1. Quand ils fur' sur la brèche par où fallait passer :
« Lequel donc de nous autr's qui pass'ra le premier? »
Ce dit le grand Bourbon. Mit le pied sur la brèche,
Et se sentit frappé d'une balle en l'oreille.

2. Quand le prince d'Orange il vit son cousin mort,
Son manteau d'écarlate lui jeta sur le corps;
Avec son mouchoir blanc lui a couvert la face,
De peur que les soldats n'auraient perdu courage.

3. « Courage, mes enfants, car Bourbon n'est pas mort.
. . . . . .
« A l'assaut, à l'assaut! Ayons un grand courage,
« Et le bien des Romains nous l'aurons en pillage! »

4. A Saint-Pierre de Rome Bourbon fut enterré;
Il n'était pas tout seul; fut bien accompagné;
Fut bien accompagné de cinquante mille hommes,
Dont la plupart j'étions barons et gentilshommes.

Cette pièce s'est conservée jusqu'à nous par la tradition orale; elle a été recueillie à La Motte, près Loudéac, par M. Robert Oheix, et communiquée par lui à M. Arthur de La Borderie, qui l'a publiée dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* (XIII, 1895, p. 33). On est surpris de voir que le connétable de Bourbon, traître au roi et à la France, vainqueur de Rome et du pape, ait pu être chanté par des Bretons; mais, comme le remarque M. de La Borderie, Loudéac s'élève au centre des anciens domaines des Rohan, et ce sont peut-être des soldats huguenots qui y auront apporté et propagé la chanson.

57 *bis a.* — [*Chanson sur la condamnation de Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay*]. Août 1527.

O pauvre tresorier,
Tu es mal a ton ayse...

Cette pièce servait de timbre à un noël commençant ainsi :

J'ay peur que au filz de Dieu
Noel par trop desplaise...

La condamnation de Semblançay, à laquelle nous supposons que se rapportait la présente chanson, fut prononcée au mois d'août 1527.

Bibliographie.

Noelz nouuelle- || ment composez a l'honneur de la Natiuite || de nostre saulueur redẽpteur Iesu || christ, qui se chantẽt sur le chãt || de plusieurs belles chansons. || *On les vend a Lyon en la maison* || *de Claude Nourry, dict Le Prince. S. d.* [*v.* 1530], in-8 goth. de 8 ff. de 24 lignes à la page, sign. *a.* — 4e et dernière pièce.

L'exercice de Claude Nourry à Lyon dura de 1502 à 1532.

Biblioth. du Musée Condé à Chantilly. (Cigongne, n° 1287.)

57 *bis b.* — [*Chanson en l'honneur du duc de Savoie.*] Vers 1528.

Monseigneur de Savoye,
Que Dieu vous fasse honour...

Cette pièce, dont nous ne pouvons fixer la date précise, servait de timbre à un curieux noël en patois lyonnais :

Lessy choma le pioche,
Bonne gens de labour...

La chanson doit être à peu près du même temps que la précédente; elle a pu être composée lors de la réunion des États généraux de Savoie, en 1528.

Bibliographie.

Noelz nouuelle- || ment composez... *v.* 1530 (voy. le n° précédent, 3e pièce).

59. — Bibliographie. *Lisez :*

D. — Sensuyt plu- || sieurs belles chansons nouuelles et fort ioy- || euses... 1543 (voy. le n° 67), fol. lij.

E. — Haupt, etc.

66. — Cette pièce est une de celles que Louis Du Bois a réimprimées en 1821 à la suite des *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, p. 201. M. Paul Lacroix l'a également reproduite à la suite des *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx*, 1858, p. 256.

L'auteur signe à la fin :

Un noble adventurier.

Lequel est de Grenoble, du lieu de Dauphiné.

Ce doit être ce JEHAN LESCOT, à qui nous devons le n° 72 et probablement aussi le n° 100.

Même article, Bibliographie, lettre C : *pres le college de Reims*. 1551. *Lisez* : 1557.

72. — Jehan Lescot, lequel est d'ailleurs inconnu. Ajouter : mais qui paraît avoir composé aussi les n°s 66 et 100.

83 *bis a*. — *Chanson nouvelle faicte et composée sur La Capelle en Terache; sur le chant :*

Les Bourguignons mirent le camp
Devant la ville de Peronne. 1536.

1 Dieu gard de mal le roy Françoys
Et tout le noble sang de France,
Car il s'est monstré bien courtoys
De faire trois chasteaulx en France,
Dont La Capelle[1] est la plus grande,
Pour combattre ses ennemis.
De jour en jour ont congnoissance
De Valenciennes et du pays.

2. Vive monsieur de Heraultcourt,
Aussi tous ceulx de sa sequelle;
Commissaire il est pour ce jour,
Capitaine de La Cappelle[2].
Il nous amene des cappettes[3],
Qui sont trestous vestus de gris;
C'est pour aller a Valenciennes
Et y pourter la Fleur de Lys.

3. Monsieur le capitaine André
N'a pas dormir[4] en ses affaires :

1. La Capelle-en-Thiérache, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vervins (Aisne).
2. Sur le baron de Haraucourt, tué à Hédin le 7 avril 1537, voy. la note sur le n° 89, v. 31.
3. Ces soldats portaient sans doute un petit manteau (*capetta*) de couleur grise.
4. On a vu précédemment des exemples de la confusion faite par les Flamand de l'infinitif et du participe passé (n°s 36, v. 3 et 4; 54, v. 2).

Au matin le premier levé,
C'est pour achever La Capelle.
Tel est au ventre de sa mere,
Qui mauldira les jours et nuictz
Qu'onques fut faicte La Capelle
Et les cappettes de drap gris.

4. Le sire Antoine Du Chasteau
A bien tenu tousjours sa trasse
A deviser ung lieu si beau :
C'est La Capelle en Terarche,
Car c'est la plus tresforte place,
Especiale et de hault prix;
C'est par le moyen de la garde
Des cappettes faictes de gris.

5. On a bien veu, le temps passé,
Les Anoyers par leur cautelle
Qui se venoient tous amasser
Au villaige de La Capelle;
Maintenant n'y ont plus que faire
Pour visiter nostre pays,
Car il y a des gens de guerre
Qui sont trestous vestus de gris.

6. On leur pourroit ramentevoir
Quant a Hyron fut la journée :
Ils nous pensoient tous decepvoir,
Mais la chance fut bien tournée.
Ce leur fut povre destinée,
Car plusieurs ont esté tuez.
On les menoit par charretée;
C'estoit pour remplir les foussés.

7. Je prie a Dieu, sa mere aussi,
Pour le tresnoble roy de France
Et pour monseigneur le daulphin,
Aussi toute son alliance,
Le duc d'Orleans sans doubtance
Et les princes de son pays,
Qu'i leur donne force et puissance
A l'encontre des ennemys.

Amen.

Finis.

44. fut et bien. — 45. detinee. — 56. de leurs ennemis.

Bibliographie.

La présente chanson est une de celles que nous a conservées le précieux placard de la Bibliothèque de Dijon. Elle y est imprimée la dernière, bien qu'elle soit plus ancienne que les quatre autres pièces. Voy. le n° 90.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03003 6936